

Élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026



LE PROJET

POUR MARSEILLE

Le rassemblement de la gauche,
des écologistes et des citoyens.



pourmarseille.fr





Chers marseillais, chers marseillais,

Les 15 et 22 mars prochains, nous avons un choix historique à faire. Celui de continuer, ensemble, à bâtir une ville plus juste, plus solidaire, plus forte, ou de laisser Marseille entre les mains de ceux qui prospèrent sur la division et le repli.

Marseille, c'est ma ville. J'y suis né, je l'aime et je la défendrai toujours contre ceux qui veulent la voir échouer. Contre ceux qui voudraient la soumettre, ou lui faire renoncer à son ambition d'être une ville qui protège, qui rassemble, une ville d'universel et de justice.

C'est avec cette détermination que depuis six ans, avec le rassemblement de la gauche, des écologistes et des citoyens, nous avons réveillé Marseille après 25 ans d'abandon. Nous avons renoué avec ce qui fait son histoire : son unité, sa puissance de rassemblement, cette solidarité, du Nord au Sud, son ambition, sa vision.

Ce travail, nous voulons le continuer. Avec vous, pour vous, pour Marseille.

Ce programme porte en lui six ans de travail au service des Marseillaises et des Marseillais, la détermination et la volonté infailible de continuer à agir pour transformer cette ville et lui offrir le meilleur. Il est nourri de vos envies, de vos besoins, de vos idées, parce que Marseille c'est d'abord les Marseillais.

Pour Marseille, nous voulons de la sécurité. Une ville où les femmes circulent sans crainte le soir, où chaque quartier est apaisé. Une ville qui lutte sans relâche contre les narcotrafiquants

qui veulent imposer leur loi, qui continue de renforcer sa police municipale pour en faire la première du pays, et qui exige de l'État qu'il joue son rôle. La sécurité n'est pas une option : elle est la garantie de notre vie en commun.

Pour Marseille, nous voulons de l'égalité. Continuer à faire de l'école le ciment républicain qui prépare l'avenir, investir pour que toutes les petites Marseillaises et les petits Marseillais aient les mêmes chances, agir pour votre pouvoir d'achat et garantir l'accès de toutes et de tous aux droits et aux services publics essentiels.

Pour Marseille, nous voulons de l'ambition. Marseille est la capitale de la Méditerranée, cette ville qui rayonne sur l'Europe et sur le monde, et nous voulons continuer à en faire une ville qui innove, qui crée de l'emploi, qui attire les entreprises, qui accueille le monde et qui devient une place forte de la diplomatie au service de la paix.

Pour réussir, nous voulons reprendre le pouvoir sur la Métropole. Pendant six ans, elle a trop souvent agi contre nos intérêts. Voirie, propriété, transports : le compte n'y est pas. Je veux remettre la Métropole au service de Marseille et des Marseillais.

Les 15 et 22 mars, ne laissons personne décider à notre place.

Je suis votre candidat pour continuer à transformer Marseille et à écrire son histoire.

Benoît Layan

INTRODUCTION

En 2020, les Marseillais ont fait le choix de confier l'avenir de Marseille à une majorité de rassemblement de la gauche, des écologistes, des humanistes et des citoyens. Nous avons hérité d'un état des lieux accablant. Nous avons trouvé une Marseille abîmée, usée par des décennies d'abandon, de petits arrangements et d'un laisser-aller destructeur. La réalité, c'était une dette abyssale de 1,6 milliard d'euros, des écoles qui tombaient en morceaux, un parc immobilier en sursis et des services publics défaillants.

Grâce au travail sans relâche de toute la majorité municipale, nous avons prouvé par nos actes qu'impossible n'est pas marseillais. Aux déclarations d'amour, aux promesses jamais tenues, nous avons préféré l'action. Nous avons agi pour recoudre la ville, du Nord au Sud, pour retrouver ce qui fait l'âme de Marseille : son unité et cette solidarité qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

Ce projet pour 2026 est le prolongement naturel d'un travail de fond engagé depuis six ans, avec les Marseillais, pour les Marseillais.

Nous avons commencé par réparer ce qui était cassé. L'éducation est devenue notre boussole : avec le « *Plan Écoles du siècle* », nous injectons un milliard et demi d'euros pour que plus aucun petit Marseillais n'ait honte de son école. Apprendre dans la dignité, c'est la base de tout.

Sur le terrain de la sécurité, nous avons cessé de détourner le regard. Nous avons doublé les effectifs de la police municipale et déployé nos agents dans chaque quartier. En parallèle, nous avons redoublé d'exigence face à l'État pour obtenir les renforts de police nationale que les Marseillais méritent.

Nous avons agi pour le logement, en créant une direction dédiée à la lutte contre l'habitat indigne, en engageant des procédures systématiques contre les marchands de sommeil.

Sur le plan financier, nous avons réalisé l'impossible. Nous avons réduit notre dette de 300 millions d'euros tout en augmentant nos investissements d'équipement de 40%. Marseille est redevenue une ville solvable, crédible et respectée, capable d'aller chercher des financements historiques auprès de l'État et de l'Europe.

Malgré les obstacles nous avons réussi et aujourd'hui, Marseille a retrouvé son élan et sa force.

Les 15 et 22 mars, Marseille a rendez-vous avec son destin.

Elle est à la croisée des chemins. Les défis sont encore grands, et seul le rassemblement de la gauche, des écologistes et des citoyens est en mesure de les surmonter. La fracture sociale demeure, la violence du narcotrafic continue d'endeuiller nos quartiers et de menacer notre jeunesse, le dérèglement climatique est une réalité quotidienne qui frappe d'abord les plus précaires, le pouvoir d'achat continue d'inquiéter les familles et le défi du logement mérite encore des efforts considérables.

La Métropole ne peut pas continuer à agir contre Marseille et les Marseillais. Depuis six ans, elle ne remplit pas sa mission. Se déplacer dans Marseille demeure trop souvent un parcours du combattant : les pistes cyclables sont dangereuses et trop peu nombreuses, les transports en commun ne sont pas dignes de la deuxième ville du pays, les poubelles continuent de déborder et les rues demeurent trop souvent sales et impraticables, alors que nous payons la taxe sur les déchets ménagers la plus chère du pays.

Nous devons reprendre le pouvoir sur la Métropole, la remettre au service des Marseillaises et des Marseillais. Marseille doit y assumer son rôle de locomotive économique et sociale, redevenir une ville-centre suivie et respectée, non pour dominer ses voisins, mais pour entraîner la Métropole tout entière vers

sa réussite. Ce « New deal métropolitain » est une des clés de notre réussite.

Ainsi, nous aurons toutes les cartes en mains nous permettant d'agir pour Marseille.

Pour Marseille, une ville qui protège.

La sécurité n'est pas une option, mais le socle de notre vie commune. Nous doublerons une nouvelle fois notre police municipale pour atteindre 1600 agents, et garantir ainsi une présence 24h/24 et 7j/7 dans tous les arrondissements. Nous agirons sans relâche contre le narcotrafic en exigeant de l'État les moyens qu'il doit à la deuxième ville de France.

Et protéger, c'est aussi intensifier la lutte contre l'habitat indigne, encadrer les loyers, continuer de réguler les meublés de tourisme, c'est protéger les Marseillais face aux risques climatiques, adapter nos écoles, c'est soutenir nos marins-pompiers et protéger le pouvoir d'achat des familles.

Pour Marseille, une ville qui rassemble.

Marseille doit être une ville où il fait bon vivre, partout et pour tous. Cela commence par la propriété, par la transformation de l'espace public pour en faire un lieu de partage, végétalisé et apaisé. Nous ferons de Marseille la capitale de l'égalité et du féminisme, en luttant contre toutes les discriminations. Nous rassemblerons autour du sport et de la culture, en rendant nos équipements accessibles et inclusifs, en célébrant notre identité méditerranéenne et marseillaise.

Pour Marseille, une ville qui prépare l'avenir.

L'avenir de Marseille se joue d'abord à l'école. Nous poursuivrons notre plan massif de rénovation et nous irons plus loin, vers la gratuité réelle : 150 euros de fournitures

offertes ; 15 000 repas gratuits et des petits-déjeuners équilibrés, pour lutter contre la précarité alimentaire.

Préparer l'avenir, c'est aussi réinventer nos mobilités. Nous créerons une « Société du Grand Marseille » pour livrer enfin les extensions de tramway et de métro vers le Nord, l'Est et le Sud, et nous instaurerons la gratuité des transports pour les moins de 26 ans. C'est enfin bâtir une économie durable, tournée vers la mer, le numérique responsable et l'innovation médicale, pour créer des emplois locaux qui profitent à tous les quartiers.

Ce programme est le fruit d'une expérience. Celle de six années d'exercice courageux et déterminé de la plus belle des responsabilités. Celle d'une majorité à qui tout le monde promettait l'échec, mais qui a fait la démonstration de son unité et de sa capacité à relever tous les défis, à surmonter tous les obstacles, au service de sa promesse et de Marseille.

Ce programme, c'est aussi le fruit d'une méthode. Celle de l'écoute, de la concertation. Nous l'avons construit après avoir recueilli les doléances de plus de 15 000 Marseillaises et Marseillais lors de la plus grande enquête populaire jamais menée dans la ville.

Nous l'avons construit sur la base de dizaines d'ateliers thématiques avec les spécialistes du territoire. Nous l'avons construit à votre image, fidèles à ce que nous portons depuis 2020, et que nous voulons continuer à porter, pour Marseille.

**POUR UNE
VILLE QUI
PROTÈGE**



“

Marseille doit être une chance pour les Marseillaises et les Marseillais. Je souhaite que Marseille continue à être cette ville qui protège, et qu'elle aille encore plus loin pour en faire une ville apaisée et tranquille pour toutes et pour tous.

”

Marseille doit être un bouclier pour protéger ses habitantes et ses habitants, et d'abord les plus fragiles. Protéger face aux menaces d'un monde qui s'emballe.

Protéger face aux divisions qui menacent notre cohésion. Protéger chaque citoyenne et chaque citoyen dans son quotidien.

Un bouclier qui agit contre la violence sauvage du narcotrafic qui déstabilise nos quartiers, contre les incivilités qui usent notre tranquillité quotidienne. Un bouclier pour garantir à toutes et à tous un logement digne. Un bouclier comme une défense vitale face aux chocs climatiques.

Protéger, c'est la première mission d'une ville. Parce que la sécurité est la première condition de la liberté, parce qu'une ville qui protège c'est une ville qui libère. Ainsi, Marseille restera pour nous toutes et nous tous une terre de liberté, de justice et d'avenir.

AGIR POUR LA SÉCURITÉ DE TOUTES ET TOUS

À Marseille, la question de la sécurité ne se résume ni à un slogan, ni à un chiffre.

Elle est d'abord un double fait social : d'une part, une accumulation d'incivilités et de désordres du quotidien qui pèsent sur la vie des habitants et ont pu nourrir un sentiment d'abandon ; et d'autre part les violences liées au narcotrafic, qui déstabilise des quartiers entiers et met sous pression nos institutions. Ces deux réalités ne relèvent pas des mêmes causes, ni des mêmes réponses, mais elles frappent toutes deux les Marseillaises et les Marseillais.

Depuis 2020, la Ville a pris ses responsabilités. **Elle a investi comme jamais dans la police municipale**, dans la proximité, dans la présence humaine et territoriale. Elle n'a pas détourné le regard. Mais personne ne peut sérieusement prétendre qu'une commune, seule, pourrait vaincre des réseaux criminels internationaux ou réparer des décennies de désengagement de l'État. La lucidité impose une certitude : la sécurité est une responsabilité partagée, et l'exigence envers l'État doit être à la hauteur de la situation marseillaise.

C'est sur cette base que nous proposons une stratégie claire, assumée et sans naïveté, articulée autour de deux priorités complémentaires :

- **une approche globale et déterminée contre l'emprise du narcotrafic**, mobilisant tous les leviers municipaux et obligeant l'État à agir pleinement ;
- et **une sécurité du quotidien renforcée**, pour répondre concrètement aux incivilités, apaiser l'espace public et garantir à chacun le droit de vivre tranquille dans son quartier.

UNE APPROCHE GLOBALE FACE AUX TRAFICS

Nos coeurs saignent trop souvent, face à la violence des trafiquants de drogue, qui n'hésitent plus à abattre un jeune, un enfant, ou quiconque se met en travers de leur route meurtrière. Venir à bout du narcotrafic, c'est d'abord le rôle de la Justice, avec le concours de la Police nationale, qui enquête, qui remonte les filières, qui traque les avoirs et retrouve ceux qui dirigent les réseaux. Les moyens sont restés insuffisants, bien que des efforts aient été engagés ces dernières années, à la demande du maire de Marseille.

Le narcotrafic, cette forme sauvage de prédition économique, qui tue, qui menace, qui asservit une part croissante de notre jeunesse et intoxique toujours plus d'usagers, doit être combattu par la société tout entière. C'était le sens de "l'appel de Marseille" qui avait recueilli plus de 20 000 signatures en 2024.

Nous ne vaincrons cette pieuvre qu'avec **une approche globale**, qui articule la répression, les enquêtes judiciaires, le travail de terrain, et l'accompagnement des familles, l'appui aux associations, le retour des services publics dans tous les quartiers, la prise en charge sanitaire des addictions.

Dans cette optique, c'est l'ensemble du programme présenté aujourd'hui pour Marseille qui contribuera à la lutte contre l'emprise du trafic dans notre ville,

en favorisant l'émancipation de toutes et tous, dans l'ensemble des quartiers.

Sur les **missions de sécurité**, aux côtés de la police nationale sans s'y substituer, la police municipale joue un rôle essentiel de proximité : elle apaise l'espace public, elle permet à chacun de se déplacer sereinement dans les rues de Marseille, elle sécurise nos événements publics.

Ne faisons pas croire que la police municipale pourrait se substituer aux missions de la police nationale, en se faisant passer pour la BAC ou pour une police judiciaire. Ne la désarmons pas non plus, ce serait une folie face aux formes de violence auxquelles notre ville peut être confrontée. C'est la complémentarité de son action avec celle de la police nationale qui lui permet d'être pleinement efficace.

Mettre à l'abri les familles menacées

Face à la violence croissante des réseaux de trafic qui n'hésitent plus à s'en prendre aux familles, l'ensemble des autorités publiques sera mobilisé par la Ville de Marseille pour veiller au relogement et à la mise à l'abri de celles et ceux qui font l'objet de menaces ou d'intimidation de la part des trafiquants de drogue et d'armes.

Mettre les biens saisis au service des habitants

Chaque fois qu'un bien immobilier sera saisi ou confisqué à un trafiquant, la Ville de Marseille se portera candidate, auprès de l'agence chargée de la gestion de ces biens (Agrasc), pour qu'il soit proposé à un projet associatif ou commercial bénéfique pour la vie du quartier.

UNE ACTION SANS PRÉCÉDENT POUR LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Entre 2020 et 2026, nous avons **doublé le nombre de policiers municipaux**, en passant les effectifs de 400 à 800. Aucune ville n'a accompli un tel effort en si peu de temps. Ces policiers

municipaux se déploient sur tous les terrains : brigade maritime, brigade équestre, brigade cynophile, brigade pour l'environnement et, enfin, brigade de nuit, dont les effectifs ont été multipliés par trois pendant le mandat.

Nous avons ouvert **4 nouveaux postes de police municipale** : sur la Canebière (1^{er}), avenue d'Haïfa (8^e), à Saint-Jérôme (13^e) et rue Loubon à la Belle-de-Mai (3^e). Les études pour l'ouverture d'un poste de police dans le 15^{ème} arrondissement, rue de Lyon, ont débuté et des lieux d'implantation possible ont d'ores-et-déjà identifiés dans le 11^e arrondissement.

Dans le même temps, **plus de 400 caméras de vidéo-protection ont été déployées aux endroits les plus stratégiques de la ville**, dont 200 pour la seule année 2024, notamment à proximité des écoles et des équipements publics. 200 supplémentaires le seront en 2026.

Nous avons agi là où la Ville le doit, en lien avec l'État. Nous avons cherché à mieux protéger tous les Marseillais et chacun d'entre eux. Beaucoup reste à faire. Mais seule une action concertée de l'État et de la Ville peut améliorer notre quotidien et donner à chacun ce bien élémentaire mais nécessaire : la sécurité.

UN EFFORT QUI VA ENCORE S'ACCENTUER

Entre 2026 et 2032, nous doublerons à nouveau les effectifs de la police municipale, en passant de 800 à 1600 policiers. Grâce à ces nouveaux agents, nous pourrons aller plus loin : la brigade de nuit sera de nouveau doublée et agira jusqu'à 6h du matin contre 4h aujourd'hui. Marseille bénéficiera ainsi enfin **d'une présence effective de la police municipale sur le terrain 7j/7 et 24h/24**. Nous multiplierons aussi les antennes de police municipale : tous les arrondissements en auront une. Nous continuerons les efforts de développement d'une **vidéoprotection utile et efficiente**, pensée en collaboration avec la police nationale et financée en partie par l'État, pour mettre en service, sur le modèle de l'année 2024, 200 caméras par an tout au long du mandat.

Ce renforcement des effectifs et cette plus grande proximité permettront aux agents de la police municipale de déployer une pratique d'ilotage

renouvelée, d'être encore plus disponibles, plus visibles et plus présents sur le terrain, pour protéger chacun, petit et grand, dans l'ensemble des quartiers de notre ville.

Les agents de police municipale verront leurs compétences renforcées par la future loi sur la police municipale, mais ils ne peuvent être les seuls sur lesquels l'effort doit peser.

UN NOUVEAU CONTRAT AVEC L'ÉTAT POUR MARSEILLE

Afin de renforcer l'action conjointe avec les autres acteurs mobilisés sur les enjeux de sécurité, nous proposerons ainsi de signer avec l'État un nouveau contrat de partenariat de sécurité adapté aux enjeux marseillais, pour **garantir que les efforts soient partagés et équilibrés** entre la police nationale et la Ville de Marseille.

Nous demanderons que **500 policiers nationaux supplémentaires**, prioritairement affectés sur la voie publique, notamment la nuit, ou aux enquêtes judiciaires soient déployés. Les renforts obtenus de haute lutte dans le cadre de Marseille en grand ont permis de revenir au niveau de 2016, il faut maintenant que l'État prenne ses responsabilités et garantis une augmentation nette des effectifs à Marseille.

Paris, devenue malheureusement la seule ville dotée d'une préfecture de police de plein exercice après la suppression par Bruno Retailleau de son homologue marseillaise, ne doit plus capter tous les renforts policiers. Toutes les villes de France méritent un niveau suffisant de policiers nationaux effectivement présents, à chaque heure du jour et surtout de la nuit, sur la voie publique, au contact des citoyens.

Nous mettrons également en place un **Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance** (CMSPD), que la présidente sortante n'a jamais voulu créer, et qui pourra donner de la cohérence et de l'ampleur à toutes les actions de prévention conduites à l'échelle de la Métropole.

UNE VOIE PUBLIQUE APAISÉE

L'action de la police municipale doit également être complétée par celle des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), dont nous continuerons d'augmenter le nombre, pour renforcer leur capacité de verbalisation face aux infractions en matière de **stationnement illicite**, de **dépôts sauvages**, et pour lutter **contre le bruit et les nuisances**. La sécurité de la vie quotidienne est une nécessité : la Ville entend toujours plus se mobiliser à ce titre.

Enfin, en lien notamment avec les bailleurs sociaux, le métier de **médiateur social** sera mieux reconnu et développé, afin de favoriser la tranquillité et le lien social dans l'ensemble de nos quartiers. **Tous les métiers du lien sont essentiels** à la construction d'une sécurité durable dans une ville qui doit encore réparer ses fractures.

L'urbanisme et la prévention seront mobilisés pour limiter le bruit : **radars sonores, extension des zones 30, piétonnisation de quartiers et végétalisation urbaine**. Des campagnes de sensibilisation à la sobriété sonore seront organisées à destination des professionnels, des associations et des usagers. Nous valoriserons les "zones calmes", et procéderons à la cartographie des points noirs en développant un Observatoire municipal du bruit, qui publiera régulièrement son rapport et ses cartes.

FACE AUX RISQUES MAJEURS, MARSEILLE UNIE AUTOUR DU BATAILLON DE MARINS-POMPIERS

Le bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) fait partie des **plus grandes fiertés de notre ville**. Il a su répondre présent chaque fois que nous avons été menacés et durement touchés : pendant la crise du Covid, lors de l'explosion de la rue de Tivoli en 2023, lors des incendies à l'Estaque à l'été 2025... Les Marseillais peuvent compter sur leur dévouement et leur professionnalisme au quotidien, avec plus de 128 000 interventions chaque année. Si la dotation de l'État a enfin augmenté ces dernières années, la contribution

de la Métropole et du Département des Bouches-du-Rhône n'est toujours pas à la hauteur.

Nous nous battrons ainsi pour que le financement de ces deux institutions reflète lui aussi la nécessité d'offrir le meilleur de la protection. Nous exigeons que la taxe spéciale payée par les Marseillaises et les Marseillais et aujourd'hui versée au Département vienne directement au profit du budget des marins-pompiers. Il est temps que cesse cette privation voulue par la présidente sortante, qui pénalise une fois de plus la Ville de Marseille et ses habitants.

Comme nous l'avons fait au cours des dernières années, nous continuerons à **garantir à cette unité d'élite les moyens de remplir ses missions, au service de la protection des Marseillais.**

Pour garantir leur formation, **la nouvelle école des marins-pompiers**, centre d'excellence national, verra ainsi le jour avant 2030 sur le site de l'ancien collège Louis Armand (12^e). Alors qu'un nouveau centre d'incendie et de secours a été ouvert en 2025 à Saint-Julien (13^e), au bénéfice des habitants des 12^e et 13^e arrondissements, la rénovation des casernes se poursuivra, avec notamment l'ouverture d'un nouveau centre d'incendie et de secours au Redon (9^e arrondissement).

Nous continuerons enfin sans relâche d'investir pour **moderniser les logements de nos marins-pompiers** : nous le devons aux hommes et aux femmes qui, chaque jour, mettent leur vie en jeu pour nous protéger.

L'Estaque a été durement frappée l'été dernier par un incendie dévastateur. La Ville de Marseille a répondu présent en accompagnant les victimes, mais nous devrons nous organiser pour, à l'avenir, limiter l'impact de ces événements à haut risque. Cela passe notamment par la mise en place d'une **ceinture de protection contre les incendies autour de Marseille**, en s'inspirant des aménagements de la Sainte-Victoire, grâce à la plantation d'amandiers, d'oliviers et au développement de l'agro-pastoralisme.

Une réserve communale de sécurité civile

Les Marseillais, et notamment des jeunes habitant les quartiers à proximité de l'Estaque, ont été exemplaires lors des incendies de l'été dernier, en apportant leur aide aux secours et aux riverains. Pour donner un cadre à cet engagement des Marseillais face aux risques les plus importants qui pèsent sur notre ville, nous créerons une réserve communale de sécurité civile constituée de Marseillais volontaires et bénévoles. Dans les situations de crises, sans se substituer aux services d'urgence, et en lien avec les équipes de la Ville, les membres de cette réserve pourront venir au soutien des populations sinistrées. Ils auront également un rôle à jouer dans l'information des populations et dans la prévention des risques.



GARANTIR L'ACCÈS DE PROXIMITÉ AUX SERVICES PUBLICS

Numérisation forcée, complexité administrative, réduction de l'accueil du public : en France, au cours de ces cinq dernières années, 3 sur 5 de nos concitoyens considèrent que **nos services publics se sont dégradés**, et la même proportion assure rencontrer des difficultés pour effectuer des démarches administratives.

Cette situation n'est pas acceptable, car derrière une démarche qui n'aboutit pas, c'est bien souvent une prestation qui n'est pas délivrée, un besoin fondamental qui ne trouve pas de réponse, **un fossé qui se creuse chaque jour un peu plus** entre les usagers et les institutions. Dans l'accès aux droits se joue le sentiment d'être considéré comme un citoyen à part entière, et chaque obstacle aggrave les phénomènes d'exclusion sociale.

Marseille n'est pas épargnée par ce phénomène national ; du fait de l'étendue de son territoire, du faible niveau de vie dans certains de ses quartiers, et de l'inefficacité des transports publics déployés par la Métropole, de nombreuses Marseillaises et de nombreux Marseillais sont **entravés dans les démarches** qu'ils doivent effectuer auprès de différents organismes.

Parmi les acteurs auxquels les Français font confiance pour améliorer les services publics, ce sont les maires qui sont les plus crédibles (à 70%). **À Marseille, depuis 2020, des efforts très importants sont engagés pour assurer l'accès le plus complet et le plus facile aux services publics qui dépendent de la municipalité.** 20 bureaux municipaux de proximité (BMdP) permettent d'effectuer des démarches du quotidien (état civil, passeport, Carte nationale

d'identité, inscriptions scolaires, certificats, etc). Trois de ces bureaux ont été inaugurés ces dernières années : à Saint-Jérôme (13^e), à la Belle-de-Mai (3^e) et à Sakakini (4^e). Et ils ont vu leurs horaires étendus : ils sont désormais ouverts en continu de 8h à 17h, y compris pendant l'heure du déjeuner.

Afin d'aller au plus près des Marseillaises et des Marseillais qui ont besoin de ces services publics, **deux mairies mobiles ont été créées** durant ces deux dernières années dans les 3^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements. Elles rencontrent un grand succès et ce principe sera étendu. Afin de faciliter la vie des jeunes parents, une permanence d'état civil a été ouverte en 2025 au sein de la maternité de l'hôpital Saint-Joseph (8^e).

En ce qui concerne les autres services publics, ceux qui ne relèvent pas de l'administration municipale, c'est le programme France services qui a été déployé dans l'ensemble du pays. Alors qu'il est globalement apprécié, en particulier en milieu rural, dans un contexte où beaucoup de services publics ont fermé la plupart de leurs accueils propres, sa mise en œuvre à Marseille n'est, à ce jour, pas une réussite, de l'aveu même des acteurs les plus directement concernés.

Portés par des associations, les espaces France services ouverts à Marseille sont en nombre très insuffisant, puisqu'ils ne sont que 13, sur les 2700 ouverts dans l'ensemble du pays, ce qui entraîne la saturation de plusieurs de ces espaces. De plus, ces structures ont été victimes de baisses drastiques du soutien financier de plusieurs collectivités : la Métropole a réduit ses financements en 2025 et annoncé son désengagement total du dispositif pour

2026, et le Département a très nettement affaibli son appui, ce qui fragilise l'ensemble des associations concernées.

La Ville de Marseille et l'Agence nationale de la cohésion des territoires ont apporté le soutien nécessaire à la survie des structures, mais nous devons aujourd'hui voir plus loin et construire dans la durée la garantie d'un accès de qualité pour toutes et tous.

Nous prendrons nos responsabilités et, en réunissant l'ensemble des acteurs concernés et en prenant appui sur les structures existantes, **nous créerons les "guichets marseillais", qui offriront un accès global aux démarches administratives**, aussi bien celles de la Ville de Marseille, celles de la Métropole et celles des partenaires de France services (allocations familiales, assurance maladie, retraite, impôts, indemnisation chômage, permis de conduire et cartes grises...). **Un système de permanences physiques et en visio** permettra aux usagers d'échanger avec un interlocuteur expert chaque fois que cela est nécessaire pour la prise en charge de son dossier.

Dans tous les quartiers, dans tous les villages, sous forme de structure fixe ou mobile selon les besoins des habitants, chaque Marseillaise et chaque Marseillais disposera de **cet accès global aux services publics à moins de 15 minutes à pieds de chez lui**. Dans les quartiers les plus peuplés, seront installés des guichets fixes et permanents, quand les quartiers moins denses bénéficieront du passage régulier des mairies mobiles dont le panier de service sera élargi. Les horaires de ces guichets marseillais, déployés progressivement, seront adaptés aux rythmes de nos vies actuelles, avec des ouvertures allant parfois jusqu'à 20h le soir ou le samedi matin. Des bus de proximité, dans les quartiers où c'est pertinent, faciliteront l'accès à ces services.

Plus largement, les **extensions d'horaires de différents services publics municipaux** seront poursuivies, dans le dialogue avec les agents concernés, afin de mieux répondre aux besoins des Marseillaises et des Marseillais.

Afin qu'aucune démarche engagée par un habitant, par une association ou par une entreprise auprès des services de la Ville de Marseille ou de la Métropole ne soit perdue entre différents services, nous mettrons en place **un plan "100 % réponses"** intégré à l'ensemble des directions pour assurer un suivi efficace et réactif de toutes

les sollicitations et veiller à l'effectivité des réponses apportées. Au-delà des indispensables accusés de réception, l'administration veillera à ce que les usagers reçoivent des informations utiles sur les délais de traitement de leur demande, sur l'interlocuteur chargé de la traiter et sur les motifs de la réponse qui lui est apportée.

Enfin, à l'heure où l'État a réduit des deux tiers le financement accordé aux conseillers numériques, dont le rôle est pourtant essentiel à l'inclusion d'une grande partie de la population qui rencontre des difficultés durables avec les outils et la culture numériques, la Ville de Marseille s'engage à **soutenir les acteurs de la médiation numérique** pour renforcer la cohésion sociale et assurer l'accès effectif aux droits.



PRENDRE SOIN DES MARSEILLAIS

La santé est un bien supérieur. Chaque Marseillais y a droit. Et pourtant, chacun le mesure aujourd'hui, en particulier dans certains quartiers, nous ne sommes pas égaux face à la santé et face à la maladie. Là où la pollution de l'air entraîne de graves maladies, c'est là aussi qu'il est plus difficile de trouver un rendez-vous avec un spécialiste. Pédiatres, orthophonistes, psychiatre... il est devenu parfois quasi impossible d'obtenir un rendez-vous dans des délais raisonnables.

Ces inégalités sont à la fois sociales, territoriales et environnementales, et appellent une réponse publique globale, durable et mesurable.

Bien sûr, la Ville de Marseille ne peut être tenue responsable des difficultés d'accès aux soignants et au système de soins, qui dépend d'abord de l'État et de l'assurance maladie. La Ville peut cependant agir. Elle fait beaucoup, et nous poursuivrons ces efforts.

LA SANTÉ, L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS

Dans la continuité de notre premier mandat, nous entendons mettre la santé au cœur de tous nos préoccupations : nos actions en termes de logement, de vie dans la ville, d'alimentation scolaire... seront guidées aussi par cette volonté forte : renforcer la qualité de vie et la santé de chaque Marseillaise et de chaque Marseillais. En guérissant bien sûr, en soignant mais aussi en prévenant les risques et en promouvant la bonne santé pour tous.

Nous affirmons le principe d'une "santé dans toutes les politiques publiques", en évaluant systématiquement l'impact sanitaire, environnemental et social des décisions municipales.

La santé sera une priorité de notre action : tous les nouveaux marchés publics seront analysés au regard de leur impact sur la santé, par exemple pour bannir des achats publics municipaux les substances les plus néfastes pour la santé de tous et au premier chef des enfants.

Pour cela, nous suivrons quatre principes d'action :

- **affirmer la place centrale de la santé** dans les politiques municipales ; car agir pour la santé, c'est promouvoir une ville plus respectueuse de ses habitants, c'est soigner l'assiette des Marseillais, et permettre à chacun de pratiquer l'activité physique de son choix, et d'agir pour sa propre santé ;
- **prendre soin de celles et ceux qui en ont le plus besoin**, et travailler avec l'État, l'assurance maladie et les hôpitaux de Marseille pour mieux prendre en charge les plus fragiles ;
- **viser la proximité**, et garantir l'accès aux soins de chaque Marseillais près de chez lui ;
- **assumer que la santé est l'affaire de tous** et reconnaître l'investissement des professionnels de santé, des associations et de l'ensemble des acteurs du territoire. Nous devons avoir conscience de cette richesse, qui est notre plus grande force au service de la santé des Marseillaises et des Marseillais.

Ces principes seront accompagnés d'objectifs clairs et d'indicateurs publics afin d'évaluer les progrès réalisés tout au long du mandat.

DES SOINS PLUS PROCHES

La Ville doit agir pour que chaque Marseillais ait accès aux soins. Cette compétence n'est d'abord pas fondamentalement la sienne mais celle de l'État et de la sécurité sociale. Pourtant, elle agit à leurs côtés. Tout d'abord en facilitant le regroupement des professionnels et en favorisant la coordination des acteurs. À chaque fois que le besoin sera avéré, la ville mettra à disposition ses ressources pour permettre aux professionnels de santé d'avoir des lieux pour échanger et, le cas échéant, pour soigner.

Notre premier mandat a permis de développer des centres de santé, notamment en accompagnant l'ouverture du **centre de santé** pluridisciplinaire MaRePoSa à Sainte-Marthe, dans le 14^e arrondissement, et en organisant les "villages santé", à partir de 2024 dans différents quartiers de notre ville.

Ces démarches doivent être amplifiées dans le cadre de la prochaine mandature : la ville s'engage pour que chaque Marseillais ait accès près de chez lui à un centre de santé non lucratif et accessible, ou à une offre de santé de même niveau et de même nature par les professionnels libéraux ou les acteurs publics. Elle se coordonnera à cette fin avec l'assurance maladie, avec les hôpitaux de Marseille et avec les professionnels de santé.

Un schéma municipal de lutte contre la désertification médicale sera élaboré, quartier par quartier, en lien avec l'assurance maladie et l'Agence régionale de santé, afin de prioriser les territoires les plus en difficulté.

Faire plus pour la santé, c'est aussi faire plus pour les soignants, car Marseille doit disposer de tous les professionnels de santé dont elle a tant besoin.

Nous proposerons, avec les acteurs publics et privés, un accompagnement adapté pour les soignants, en facilitant leurs démarches pour leur installation professionnelle à Marseille.

Des objectifs chiffrés de recrutement et d'installation de professionnels de santé seront fixés et évalués annuellement.

UN ACCÈS ADAPTÉ À CHACUN

Chaque Marseillais, lorsqu'il en a besoin, doit pouvoir accéder à des services et à des soins adaptés.

Nous voulons lutter contre trois fatalités. Contre la **discrimination injustifiée** dont font l'objet certains dans l'acte de soins, nous agirons pour que toutes les minorités soient pleinement intégrées dans les démarches de soin. Face à l'impossibilité, pour certains, de **prendre conscience de la nécessité et du temps pour se soigner**, nous développerons l'aller-vers et faciliterons l'accès aux soins. Face à la grande exclusion, nous permettrons aux plus fragiles d'avoir **accès à des centres de services de base** en matière d'hygiène notamment.

Ainsi, nous entendons permettre à chacun d'accéder près de chez lui aux services publics essentiels à sa santé. Il s'agira ainsi pour certains de douches et bains. Nous voulons aussi développer un service public des toilettes : avec les citoyens et les acteurs nous envisagerons les besoins, les modes de reconnaissance des droits et des devoirs de chacun dans l'espace public et développerons les solutions de **toilettes accessibles**, le cas échéant en nous appuyant sur les acteurs privés (cafés, commerces) en leur proposant de prendre en charge une partie des frais liés à l'ouverture des lieux.

Nous mettrons en place un schéma de déploiement des services pour permettre à chacun d'accéder près de chez lui à des fontaines, des bancs publics,

des espaces verts ou des zones ombragées. Nous promouvrons les **refuges climatiques**, notamment dans les lieux publics comme les **théâtres** et les **bibliothèques**, les **jardins familiaux**.

Un véritable service public municipal de l'hygiène et des besoins vitaux ou fondamentaux sera structuré, avec un déploiement prioritaire dans les quartiers populaires et les zones touristiques à forte fréquentation.

Une mutuelle municipale pour faciliter l'accès aux soins

Dans notre région, le coût des complémentaires santé est particulièrement important, et il continue d'augmenter. Les dépassements d'honoraires sont fréquents et de nombreux Marseillais renoncent à se soigner.

La Ville protègera le pouvoir d'achat des Marseillais et facilitera leur accès aux soins en ouvrant un appel public à manifestation d'intérêt afin de sélectionner une ou plusieurs mutuelles habilitées à proposer une complémentaire santé aux habitants.

Grâce à des tarifs négociés, l'offre de la mutuelle municipale sera particulièrement intéressante pour les personnes les plus fragiles qui n'ont pas accès aujourd'hui aux complémentaires (personnes de plus de 65 ans, parents isolés, étudiants ou jeunes travailleurs, auto-entrepreneurs précaires...). Elle devra offrir des garanties efficaces sur des soins importants (dentaire, optique, médecine générale...).

PRIORITÉ SANTÉ MENTALE

La ville se mobilisera autour d'une **priorité : la santé mentale des Marseillais**.

Un plan municipal de santé mentale sera adopté dès le début du mandat, avec des moyens dédiés, des lieux identifiés dans chaque secteur de la ville et des indicateurs de suivi.

À ce titre, elle renforcera les actions du **conseil local en santé mentale** et la mise à disposition de ressources en santé mentale au profit des acteurs du territoire. Une structure et des moyens dédiés seront mobilisés à ce titre pour sensibiliser toute la population à la santé mentale et outiller les acteurs à la détection, à la prévention et à la prise en charge de toutes les personnes en souffrance. Il est nécessaire d'agir en particulier pour la santé mentale des **jeunes** : en développant les **démarches de prévention et d'aller-vers** et en déployant largement des **points d'écoute et de prise en charge** des jeunes, accessibles et ouverts.

Ces dispositifs seront ouverts sur des plages horaires élargies, y compris en soirée et le week-end.

Dans le cadre de l'**approche globale contre les ravages du narcotrafic**, nous devrons aussi faire progresser la **prise en charge sanitaire des usagers** de stupéfiants. Dans ce cadre, la municipalité sollicitera le préfet pour reprendre le dialogue avec l'État en vue de la création d'une halte soins-addiction dont l'implantation devra être concertée avec les riverains.

Cette démarche s'inscrira dans **une politique municipale assumée de réduction des risques**, avec un calendrier clair, une concertation citoyenne et une évaluation publique de son impact sanitaire et social.

INVESTIR DURABLEMENT DANS LA SANTÉ

La ville doit agir auprès de nos enfants : ils sont l'avenir de Marseille. Nous voulons une école favorable à la santé, à hauteur d'enfants. À ce titre, nous développerons les actions de promotion de la santé, des activités sportives. Nous continuerons d'améliorer la **qualité nutritionnelle** des repas donnés aux enfants. Nous chercherons à permettre à chacun d'accéder à une alimentation de qualité, notamment en poursuivant l'accès aux petits déjeuners et aux déjeuners de qualité. Nous chercherons à faire des abords de nos écoles des lieux apaisés.

Chaque école bénéficiera d'actions régulières de prévention en santé (nutrition, santé mentale, activité physique), en lien avec les professionnels et les associations.

Le prochain mandat doit aussi être l'occasion de **prendre en compte la santé dans toutes ses dimensions**, avec les Marseillais, **pour construire une ville plus favorable à la santé**.

Nous agirons pour **promouvoir l'alimentation saine** (soutien aux acteurs associatifs, ajustement des marchés publics) et les **mobilités douces** pour permettre à chacun d'agir à la fois pour sa santé et pour celle de notre espace commun.

Nous lutterons **contre les nuisances sonores** (lutte qui passera par l'installation de radars et la mise en place de sanctions), et tracerons un schéma municipal rénové de **réponse aux chaleurs extrêmes** (accès aux services de base et aux lieux frais notamment), garantirons un **accès universel au littoral et à la mer** pour les Marseillais ; enfin renforcerons notre action réparatrice et préventive pour réduire les nuisances causées par certaines espèces animales (rats, punaises de lit, moustiques...).

Nous créerons **un Observatoire municipal de la santé environnementale** (qualité de l'air, bruit, chaleur, pollutions), avec des données publiques accessibles aux habitants.

ASSURER À CHACUN LE DROIT DE SE LOGER DIGNEMENT

Depuis de trop nombreuses années, Marseille subit une grave crise du logement, notamment en raison d'une accumulation de retards dans les politiques publiques et d'une non-prise en considération des conditions d'habitations et de logement. Si cette question et l'aménagement de la ville sont de compétence métropolitaine, la Ville de Marseille a fait, depuis 2020, un choix clair et assumé : placer le logement au cœur de l'action municipale. Se loger dignement n'est pas un privilège, c'est un droit fondamental. **Protéger les Marseillaises et les Marseillais, c'est leur garantir des conditions de logements dignes et sûres.**

La Ville a fait, dans ce domaine, un choix fort : celui de maintenir et de renforcer le pouvoir de police du maire. Ce choix, qui peut paraître technique, est profondément politique. Il garantit une capacité d'action directe et rapide pour protéger les habitants, en intervenant immédiatement en cas de danger et faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Dans une ville marquée par des décennies de laisser-faire, par les drames humains liés à l'habitat indigne et la tragédie de la rue d'Aubagne le 5 novembre 2018, la majorité municipale a pris ses responsabilités. Les États généraux du logement, lancés en 2022, ont permis de rassembler tous les acteurs - institutionnels, associatifs, privés et militants - pour établir un diagnostic et des propositions concrètes.

Depuis 2020, la lutte contre l'habitat indigne est donc au centre de l'action publique. Il ne s'agit plus de gérer les urgences au coup par coup, mais de prendre en compte chaque signalement, sans exception. La **Charte du relogement**, concrétisée en 2021, est un levier concret pour accompagner les personnes évacuées

et qui doivent être relogées. Ces mesures uniques en France et exceptionnelles ont permis à des centaines de personnes d'être traitées dignement.

Cette ambition s'est traduite par des actes. **La Ville s'est dotée des moyens nécessaires** en renforçant massivement son action avec la création d'une direction du logement et de la lutte contre l'habitat indigne rassemblant 130 agents pour faire face aux problèmes rencontrés dans l'ensemble de la ville. Dans la pratique, **la Ville a également engagé des centaines de travaux d'office pour se substituer aux propriétaires défaillants** dans les cas les plus urgents et graves.

Dans le même esprit, **les contrôles d'insalubrité et de décence** menés par la Ville ont été renforcés, avec un objectif constant : **prévenir les risques, protéger les occupants** et imposer des obligations aux propriétaires défaillants.

Dans un contexte économique marqué par l'inflation, **une assurance habitation "Ville de Marseille"** a été créée pour encourager les ménages les plus modestes à souscrire à une assurance multirisques habitation à prix modéré qui propose les mêmes garanties qu'un contrat classique.

DU LOGEMENT POUR TOUS, ABORDABLE ET ADAPTÉ À NOTRE CLIMAT

À Marseille, le logement ne peut plus être pensé uniquement comme un marché ni comme une

variable d'ajustement, mais comme une politique publique essentielle permettant d'offrir de véritables conditions d'habiter, dans **une ville méditerranéenne confrontée à l'urgence sociale et climatique**. Le logement est **d'abord une nécessité pour vivre dignement** et non un produit spéculatif.

Depuis 2020, la Ville a engagé une remise à plat de ses outils de planification du logement, afin d'en faire de véritables instruments de rééquilibrage territorial et social. C'est par la planification que Marseille se donne les moyens d'agir dans la durée, à l'échelle de la ville et des quartiers, au service de la mixité sociale et de l'adaptation climatique.

Dans ce contexte marqué à la fois par la crise du logement par la persistance de l'habitat indigne et par l'intensification des effets du changement climatique, **Marseille poursuit sa politique en faveur du logement autour de quatre enjeux indissociables — produire, réguler, réhabiliter, accompagner**.

Produire, d'abord, parce que l'habitat indigne est aussi le symptôme d'un déficit structurel et qualitatif de l'offre. Tant que l'offre de logements restera insuffisante ou inadaptée aux besoins réels des habitants, les situations indignes perdureront. Produire, ce n'est pas construire plus à tout prix, mais créer une offre nouvelle, accessible et de qualité, capable de rééquilibrer la ville et d'offrir une alternative réelle aux logements dégradés.

En matière de logement social, d'accompagnement des publics vulnérables et de réponse aux situations de grande précarité, le Printemps marseillais a engagé 30 millions d'euros dédiés à la construction de logements sociaux, mais aussi à l'élargissement de l'intermédiation locative et à la création de places d'hébergement d'urgence.

Réguler, ensuite, pour corriger les déséquilibres et protéger le droit à l'habitat face aux logiques de rente. Protéger le droit au logement, c'est aussi préserver la capacité des Marseillais à se loger dans leur propre ville. La municipalité agit avec détermination contre les dérives liées aux meublés de tourisme abusifs, type Airbnb, en renforçant la réglementation et les contrôles, en limitant le nombre de jours loués et en contraignant la mise sur le marché de meublés de tourisme.

Réhabiliter, parce que Marseille est une ville déjà construite, riche de son patrimoine mais fragilisée par un manque de planification. La lutte contre l'habitat indigne passe par une action massive sur

l'existant : réhabiliter les logements, améliorer leur performance thermique, renforcer le confort d'été, garantir la sécurité et la salubrité.

La municipalité a également fait le choix de la fermeté face aux pratiques illégales. Des signalements systématiques sont transmis à la justice au moindre soupçon de marchands de sommeil. Depuis 2020, près de 200 signalements ont été effectués, aboutissant à la condamnation de 29 marchands de sommeil. La Ville n'hésite plus à se porter partie civile pour mettre fin à l'exploitation de la misère.

Accompagner, enfin, car le logement est une réalité humaine avant d'être une réalité technique. Considérer le logement comme un bien non marchand implique d'accompagner les habitants, les copropriétaires et les bailleurs, de sécuriser les parcours résidentiels pour toutes les générations et de rendre effectifs les droits de chacun : pour que nos enfants puissent habiter Marseille eux aussi et pour que nos anciens puissent rester dans leur quartier.

Cette ambition s'inscrit dans **une vision profondément méditerranéenne de la ville et de la façon de l'habiter**. À Marseille, le logement doit dialoguer avec le climat, la lumière, les vents et la chaleur. Il doit offrir du confort sans surconsommation énergétique, **favoriser les usages extérieurs, le lien social et la fraîcheur**. Cela suppose de changer d'échelle de réflexion : penser l'habitat non pas à la parcelle isolée, mais à l'îlot, au morceau de ville, à l'articulation entre bâti, espaces publics, végétation et usages – une approche pleinement intégrée dans les outils de planification urbaine.

Pour adapter notre façon de construire aux bouleversements climatiques, nous proposons **un guide de la qualité d'habiter dans une ville méditerranéenne, conçu en lien étroit avec les architectes, urbanistes et professionnels de l'immobilier et du bâtiment**. Ce document de référence visera à promouvoir des formes bâties et des aménagements adaptés au climat, fondés sur le confort d'usage, la durabilité des matériaux et la qualité des espaces de vie : îlots de fraîcheur, végétalisation, balcons et loggias, appartements traversants, matériaux pérennes et locaux, espaces partagés.

PLANIFIER LA PRODUCTION DU LOGEMENT DE QUALITÉ

Pour permettre un rééquilibrage de l'offre sur le territoire, nous proposons :

- La mobilisation accrue de **tous les leviers pour construire du logement notamment social et abordable dans la ville et atteindre, là où persiste un déséquilibre, les 25% de logements sociaux**, tout en étant attentifs à préserver l'environnement et la qualité de vie des Marseillaises et Marseillais. Un horizon de production de logements a été fixé au sein du Programme Local de l'Habitat. Il s'agit désormais de poursuivre les efforts pour atteindre cet objectif essentiel pour que les Marseillais et les Marseillais puissent se loger.
- **L'intégration au PLUi de zones réservées à la construction de logements sociaux et abordables,**
- **Une attention accrue sur les opportunités de préemptions dans le parc privé** pour créer des logements abordables.
- **L'augmentation des aides à la production de logements sociaux et abordables :** tous les outils de la puissance publique doivent être utilisés pour atteindre les exigences légales nationales.
- **Une action foncière d'envergure.** Parce que chaque collectivité et chaque administration a constitué un patrimoine foncier, il est désormais impératif de faire état des ressources dont chacun dispose pour poser les enjeux de construction de logement et mobiliser au maximum ces opportunités de transformer la ville. À travers le foncier municipal, nous continuerons d'y prendre notre part et demanderons à tous les partenaires

et aux grands propriétaires une action foncière collective d'envergure.

- **Un accès facilité à la propriété pour les primo-accédants** en soutenant les **offices de foncier solidaires** et la création de logements en **baux réels solidaires**, afin de permettre aux jeunes ménages et aux familles de devenir propriétaires dans la ville, tout en renforçant l'ancrage des habitants dans leurs quartiers avec une offre de service équilibrée sur le territoire.
- **Des réservations et des quotas dans les ZAC et les grandes opérations.** Dans toutes les ZAC existantes ou à venir, réservé une part de logements sociaux et abordables, et une autre part de ces programmes aux primo-accédants à prix maîtrisés, garantissant un accès à la propriété encadré et une mixité sociale intégrée dès la conception des projets.
- **Un soutien aux projets d'habitat participatif**, pour co-construire des lieux de vie collective, avec une qualité architecturale choisie par les habitants, des espaces mutualisés (conciergerie, buanderie, garage à vélo, locaux associatifs), pouvant également être ouverts sur le quartier pour renforcer le lien social et l'appropriation des lieux.

RÉNOVER MASSIVEMENT

Parce que la rénovation est un enjeu majeur de notre volonté de donner à tous un logement digne, nous proposons :

- **Un acte 2 de la SPLA-IN du centre-ville** pour amplifier son action sur le territoire autour de deux objectifs : augmenter le nombre de quartiers concernés, intensifier les moyens dédiés. Il est nécessaire de poursuivre les actions de la SPLA-IN sur les copropriétés dégradées notamment dans le centre ancien mais aussi

dans les secteurs qui le nécessitent et qui ne sont aujourd’hui pas encore concernés par une opération de rénovation. L’ambition est double : élargir le périmètre d’action en couvrant les zones blanches mais aussi permettre un réaménagement de l’espace public de proximité, en lien avec les futurs logements.

- **Une 3^e phase du programme de rénovation urbaine** de l’ANRU, en exigeant de l’État un engagement fort, avec tous les partenaires, pour poursuivre la rénovation des quartiers et la construction de nouveaux logements dans un cadre concerté. Cela permettra d’engager des actes et des financements publics dans les copropriétés dégradées pour poursuivre de manière exceptionnelle le grand chantier de lutte contre l’habitat indigne mais aussi dans des quartiers aujourd’hui monofonctionnels et qui manquent de services ou d’équipements.
- **Un grand plan de traitement des copropriétés dégradées.** Il faudra engager le travail partenarial autour de la rénovation de 4 ensembles immobiliers (Orcod In), entamé et validé par l’État. Il faudra également engager des efforts collectifs sur le grand cluster de copropriétés partout sur le territoire marseillais avec des dispositifs spécifiques de soutien de la puissance publique.
- **La mise en place d’un espace dédié à la rénovation durable** qui centralise toutes les initiatives des institutions et associations concernées par la rénovation thermique et la lutte contre la précarité énergétique. Poursuivre le soutien aux initiatives permettant d’accélérer les rénovations thermiques pour protéger les habitants l’été et réduire les factures l’hiver. Organiser dans ce lieu des temps de sensibilisation auprès des jeunes générations et des initiatives “d’aller-vers” pour faire connaître les aides existantes et accompagner les habitants pour les mobiliser.
- **La mobilisation des bailleurs sociaux et un cadre exigeant autour d’un pacte d’engagement.** La communication des bailleurs auprès des habitants, premiers concernés, et des collectivités et institutions doit être améliorée et doit répondre à un cadre exigeant, en particulier en ce qui concerne le cadre de vie. La lutte contre la précarité énergétique et l’insalubrité devront être placées au rang de priorités. La Ville sera attentive à la mise en place d’une communication efficace entre associations de locataires et bailleurs dans le cas d’urgences dès lors qu’une

défaillance relative à l’état du parc est constatée. Elle s’assurera que des mesures compensatoires soient prises par les bailleurs concernés.

Auprès de la collectivité, les bailleurs seront régulièrement réunis, avec la métropole et l’État pour faire état de l’avancement des projets de rénovation de leur parc. La collectivité engagera par ailleurs un groupe de travail avec les bailleurs pour s’assurer d’une harmonisation des plans de financement et du niveau d’investissement de chacun sur son patrimoine sur la base d’objectifs partagés avec la métropole et l’État, en particulier en ce qui concerne l’enjeu de rénovation énergétique. Ce groupe de travail permettra l’identification des besoins d’aides “boost énergétique” complémentaires. Un suivi exigeant sera appliqué à la mise en œuvre de ces engagements et à l’identification de sanctions en cas de non-respect.

RÉGULER LE MARCHÉ DU LOGEMENT POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

La régulation est nécessaire alors que la crise du logement s’aggrave dans la métropole marseillaise. Pour **lutter contre la spéculation et permettre aux familles de rester à Marseille, aux jeunes de se loger, aux plus précaires d’avoir un logement**, nous proposons :

- **La mise en œuvre de l’encadrement des loyers, en exigeant une nouvelle loi permettant à la Ville de l’instaurer.** Marseille est la seule ville de la région PACA à avoir demandé sa mise en place pour mieux protéger les locataires et rééquilibrer les marchés locatifs.
- **Un pacte local du logement abordable** avec les professionnels et les promoteurs pour établir des engagements locaux sur le prix des logements.
- **La lutte contre la vacance immobilière de fond** : mener une campagne de médiation, de communication et de sensibilisation d’envergure sur ce sujet. Mettre en place un groupe de travail avec les acteurs de l’immobilier pour créer un ensemble de dispositifs de lutte contre la vacance avec des outils incitatifs de longue durée

(levier fiscal lié à la remise sur le marché, intermédiation locative, location de biens sous convention d'occupation, mise en place d'aides conditionnées à l'utilité sociale) et pour proposer des évolutions législatives. Nous établirons un état des lieux des biens sans maître ou présumés sans maître ainsi que des biens vacants pour y favoriser la mise en œuvre de projets accompagnés de logements.

- **Le renforcement des contrôles dans le cadre de la régulation des meublés de tourisme** : poursuite des signalements à la Justice, renforcement des moyens municipaux de contrôle, poursuite des campagnes d'enlèvement des boîtes à clés, sensibilisation des syndics, mise en œuvre d'évolutions réglementaires pour lutter contre la transformation abusive de locaux commerciaux en meublés de tourisme, tel que cela a déjà été demandé à la Métropole.

POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Parce que Marseille a trop longtemps souffert d'un abandon de l'habitat qui a conduit à des drames humains et qui continuent d'empoisonner la vie de milliers de Marseillais, nous proposons des actions concrètes pour lutter contre l'habitat indigne avec ces actions :

• **Poursuivre la lutte contre les marchands de sommeil**, notamment les signalements constants auprès de la justice. Poursuivre et amplifier l'accompagnement des associations aidant les victimes dans l'accès au droit. Communication et diffusion d'un document (multilingue) en lien avec les partenaires associatifs et le Barreau. Poursuivre le travail législatif en exigeant la création d'un fichier de marchands de sommeil et une augmentation des peines.

• **Étendre progressivement le permis de louer sur la base d'un diagnostic** du territoire pour déterminer les secteurs géographiques prioritaires.

• **Appliquer le diagnostic structurel décennal**. Mise en œuvre du diagnostic tel qu'il a déjà été décidé par la Ville. Organisation de sa mise en place avec les acteurs de l'immobilier pour sensibilisation des copropriétaires et accompagnement. Envisager progressivement sa mise en place sur tout le territoire communal.

• **Mettre en place le permis de diviser**. Mise en place à titre expérimental pour lutter contre le découpage des appartements et la sur occupation spatiale, sur la base d'un diagnostic dans les secteurs de la ville qui y seraient les plus exposés.

• **Faire de la Ville le gendarme du logement**, qui coordonne les actions de contrôle en matière de décence, de salubrité, d'exercice des pouvoirs de police de l'habitat, d'urbanisme. Elle s'assurera que les habitants sont bien informés des procédures en cours et sont accompagnés dans les démarches auprès de leur bailleur.



- **Faciliter les signalements des désordres dans le logement social** via un dispositif audio multilingue.
- **Mettre en place un guide à destination des victimes** de l'habitat indigne pour mieux les informer sur leurs droits.
- **Rédiger et signer une charte de décence** pour s'assurer de l'application des mêmes critères de décence dans le parc social que dans le parc privé, en partenariat avec l'Association régionale des organismes HLM (ARHLM).
- **Engager une procédure d'insalubrité irrémédiable** dans les situations les plus graves pour transformer radicalement et permettre la production de nouveaux logements dignes et décents.
- **Poursuivre la mise en place de syndics solidaires en élargissant progressivement leur champ de compétences des petites aux grandes copropriétés.** Face à la gestion complexe des copropriétés et au mécontentement fréquent des locataires, le dispositif de syndic solidaire s'adresse aujourd'hui aux petites copropriétés en difficulté pour accompagner les propriétaires dans la gestion de leur immeuble. À tarif accessible pour chaque habitant, le syndic solidaire permet de disposer d'un interlocuteur unique chargé de l'accompagnement technique, administratif et financier.
- **Lancer un label “syndic marseillais” qui garantisse le respect d'une charte de bonne conduite et lutte contre les mauvaises pratiques.** Mettre en place un cahier des charges et une labellisation municipale comme indicateur de référence à destination des copropriétaires.
- **Renforcer l'information et la connaissance des conseils syndicaux sur leurs copropriétés.** Soutenir l'activité des associations via un appel à projet à destination d'une association pour susciter des missions de formation et de conseil aux copropriétaires pour les accompagner dans leurs relations à leurs syndics.
- **Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de l'intermédiation locative** et des logements accompagnés pour garantir le versement de loyers en échange de loyers modérés. Augmenter le parc de logements proposés via l'intermédiation locative.

ACCOMPAGNER LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

Le logement est une **source d'inégalités majeure** et fragilise des publics déjà soumis à de nombreuses difficultés, dans une ville où un quart des Marseillais vit sous le seuil de pauvreté. Pour accompagner les plus fragiles, nous proposons :

- **Le renforcement de la transparence dans l'attribution des logements sociaux**, en demandant à l'ensemble des bailleurs de suivre les mêmes principes que ceux appliqués par Marseille Habitat, bailleur de la Ville de Marseille (priorité donnée aux femmes victimes de violence, aux personnes les plus vulnérables, aux situations d'urgence, informations et explications aux demandeurs...).
- **La lutte contre les expulsions**, en déployant des programmes de médiation locative préventive et d'accompagnement juridique, et en créant des fonds de solidarité d'urgence pour les ménages en difficulté financière.
- **La poursuite de la politique du Logement d'abord** et des solutions d'hébergement d'urgence. Les besoins restent élevés face à la crise du logement et à la croissance des populations en grande précarité : sans-abri, personnes sortant d'hébergement, familles en grande difficulté. Il existe donc une urgence à intensifier les solutions durables tout en consolidant les outils d'urgence.
- **Le développement des logements sociaux prioritaires pour les publics vulnérables.** Réserver une part du contingent municipal de logements sociaux pour des personnes sortant d'hébergement d'urgence ou en grande précarité.
- **Plus de fluidité dans l'accès au parc social.** Simplifier les procédures d'attribution en rapprochant les systèmes du SIAO, des bailleurs et des services municipaux. Développer des passerelles pour sortir plus rapidement des files d'attente administratives.

MARSEILLE SOLIDAIRE

Durant des décennies, les Marseillais les plus fragiles ont été laissés pour compte. La fracture sociale de notre ville s'est creusée laissant apparaître une plaie béante entre les quartiers les plus aisés et les quartiers les plus pauvres. D'une rue à l'autre, Marseille change de visage, montrant ce que personne n'a osé regarder en face pendant trop longtemps : la précarité et la grande pauvreté d'une partie de la population marseillaise. **Dès 2020, recoudre la ville et redonner de la dignité aux plus vulnérables d'entre nous a été notre priorité.**

Cette solidarité, qui est dans l'ADN de notre ville, nous en avons fait le fil rouge de l'ensemble de l'action municipale.

À Marseille, **dix arrondissements affichent des taux de pauvreté supérieurs à 20%**, et trois sont au-dessus de 40%. Le 3e arrondissement est le plus pauvre de France métropolitaine, avec 52% de sa population sous le seuil de pauvreté. Face à cette situation extrêmement préoccupante, dès 2020, nous nous sommes mobilisés et nous avons fait appel à l'État pour obtenir les moyens d'engager une lutte résolue contre la pauvreté.

Cette mobilisation nous a permis de bénéficier de dispositifs inédits :

- Marseille est la seule commune de France à avoir **signé avec l'État un Contrat local des solidarités** ;
- Marseille est la seule commune de la région à bénéficier de l'expérimentation « **Territoire zéro non recours** » destinée à lutter contre le non-recours des habitants aux droits sociaux.

..... DES MOYENS MULTIPLIÉS PAR DEUX POUR LA SOLIDARITÉ

Pour nous, la solidarité n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. Au contraire, c'est une fierté. **Marseille porte en elle la culture du partage et nous en sommes fiers.**

Quand d'autres, comme le Conseil départemental, collectivité des solidarités, se désengage, nous répondons présent.

Nous nous plaçons aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui agissent au quotidien sur le terrain, aux côtés de tous les acteurs de la solidarité engagés pour les personnes qui en ont besoin : les mères isolées, les seniors en précarité, les étudiants... Ainsi, depuis 2020, nous avons **multiplié par 5 les subventions accordées aux associations de solidarité**.

Nous avons fait du Samu social, **seul Samu social municipal de France**, un dispositif innovant au service des plus vulnérables, notamment des personnes sans abri. Depuis 2024, il dispose **de nouveaux locaux** à Bougainville (15^e), près de l'Unité d'hébergement d'urgence La Minoterie ouverte la même année.

Face à la précarité alimentaire, qui concerne une part croissante de nos concitoyens, nous avons dégagé des moyens exceptionnels, directement **pour l'aide alimentaire**, à hauteur de **2 millions d'euros par an**. Le Samu social, par exemple, sillonne sans relâche le territoire à la rencontre des personnes sans domicile. Il distribue 300 repas par jour, soit 110 000 chaque année.

Notre **Centre communal d'action sociale, dont nous avons augmenté le budget de 25%**, a distribué aux personnes âgées dans le besoin 650 000 euros de chèques d'accompagnement social leur permettant de couvrir des dépenses d'alimentation et d'hygiène, soit une augmentation de 730% en 5 ans.

Nous avons augmenté de 50% le budget et les moyens humains de l'ensemble des services sociaux municipaux. C'est une complète reprise en main des moyens alloués à la solidarité que nous avons mise en œuvre depuis 2020. C'est une condition non négociable pour permettre de recoudre la ville et d'offrir une perspective d'avenir aux Marseillaises et aux Marseillais trop souvent invisibilisés.

Nous avons ouvert des **lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence pour toutes et tous**. En cinq ans, la Ville a créé près de 525 places d'hébergement d'urgence, dans 13 lieux, et 2 nouveaux lieux doivent prochainement ouvrir. C'est ainsi qu'a vu le jour la Grande Maison (3e), un nouveau lieu de vie et d'habitation pour les personnes sans domicile porté par le Centre communal d'action sociale et plusieurs associations.

L'accès aux droits sociaux pour les personnes sans-abri est un prérequis essentiel pour l'accès aux droits. La domiciliation administrative permet aux personnes sans domicile de recevoir du courrier et d'effectuer des démarches administratives. Aujourd'hui, 8 000 personnes qui n'avaient aucune solution de domiciliation en bénéficient et peuvent ainsi recourir à leurs droits sociaux.

LE PLUS GRAND PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN FRANCE

En 2021, nous avons obtenu de l'État le plus grand programme de lutte contre la pauvreté en France. **Ce partenariat inédit avec l'État** a permis, dès la première année, de mobiliser 1,5 million d'euros et jusqu'à 2 millions d'euros en 2024, notamment pour les personnes en grande exclusion.

Au total, nous avons initié **90 projets pour que les Marseillaises et les Marseillais en grande difficulté aient accès aux droits fondamentaux et à la dignité humaine** : hygiène, santé, logement, alimentation. Parmi eux, on peut souligner :

- **8 accueils de jour pour trouver refuge.**

Avec les associations qui œuvrent chaque jour à aider les plus fragiles, nous avons ouvert 3 nouveaux accueils de jour à Marseille dans lesquels chacune et chacun trouve un peu de répit et est accompagné par des travailleurs sociaux pour l'accès aux droits. C'est ainsi que Marseille a pu se doter des deux premiers accueils de jour pour les femmes en situation de précarité.

- **8 douches municipales pour l'accès à l'hygiène et à la santé.**

Pour répondre aux besoins d'hygiène des personnes en grande précarité, nous avons ouvert, en partenariat avec les associations, 8 douches municipales. Laverie, vêtements, permanences d'aides sociales et de soins infirmiers, rattrapage de vaccination y sont également proposés. Des bagageries ont également été mises en place (5 au total) pour permettre aux personnes sans abri de mettre en sécurité leurs affaires.

- **11 épiceries sociales pour l'accès à l'alimentation.**

Nous avons ouvert 5 épiceries sociales au sein desquelles les familles en difficulté orientées par les services sociaux, notamment les mères isolées, peuvent accéder à des biens de première nécessité à prix cassés. Au total, nous soutenons 11 lieux pour l'alimentation des plus fragiles, autant de structures qui ont été menacées de fermeture après le retrait en 2025 des financements du Conseil départemental.

DEMAIN, LA VILLE LA PLUS SOLIDAIRE DE FRANCE

Il nous appartient désormais de poursuivre cette dynamique. Nous avons ouvert une nouvelle voie et nous allons creuser le sillon de notre action en partenariat avec les acteurs de terrain qui constituent la richesse de notre ville. Sans le tissu associatif et son engagement sans relâche pour les Marseillaises et les Marseillais, la solidarité ne serait qu'un vain mot dans notre ville. Cet écosystème

solidaire est essentiel à la cohésion de notre ville. Et pourtant, la droite comme l'extrême droite entendent le détricoter.

Marseille doit être une ville qui protège de manière inconditionnelle. Face à l'augmentation du coût de la vie, au recul des solidarités nationales et aux inégalités territoriales, la Ville prendra toute sa part pour garantir l'accès effectif aux droits fondamentaux.

Nous continuerons à faire de Marseille une ville de référence en matière de solidarité inconditionnelle, où l'accès aux droits est :

- universel et inconditionnel,
- proactif,
- co-construit avec les habitants,
- et intégré durablement dans les politiques municipales.

La Ville, véritable chef de file sur ce sujet, s'appuiera sur une **coordination renforcée des acteurs de la solidarité**, réunissant associations, collectifs, acteurs de terrain et services municipaux afin d'assurer une cohérence d'ensemble des politiques sociales.

Le budget municipal dédié aux subventions de solidarité continuera sa progression afin de soutenir durablement le tissu associatif et les initiatives citoyennes.

UNE SOLIDARITÉ INCONDITIONNELLE

Dans la continuité de notre action municipale menée depuis 2020, la Ville développera une politique publique municipale de la solidarité inconditionnelle.

L'accès aux droits est un préalable. Il s'agira de mettre en place des dispositifs qui permettent **“d'aller vers”** les publics qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas accès à leurs droits sociaux.

Des équipes mobiles d'accès aux droits seront déployées dans chaque arrondissement prioritaire, avec une présence régulière dans les lieux de vie (marchés, halls d'immeubles, centres sociaux, écoles, centres de santé). Elles interviendront également au pied des cités pour repérer les publics invisibilisés et créer un lien de confiance durable.

Le repérage des situations de non-recours (au RSA, à la complémentaire santé solidaire, aux

aides pour le logement, au minimum vieillesse...) sera amplifié en lien avec le Centre communal d'action sociale.

L'expérimentation “Territoire zéro non recours” destinée à réduire le non-recours des habitants aux droits sociaux, actuellement menée dans le 3^e arrondissement, sera poursuivie. Nous nous appuierons sur les méthodes testées dans ce territoire pilote pour déployer progressivement certaines actions du dispositif dans d'autres arrondissements à partir de 2026.

Un Pass Solidarité Marseille donnant accès de manière simplifiée aux aides, aux équipements culturels et sportifs et aux dispositifs municipaux, sera créé pour donner un accès aux droits pour l'ensemble des habitants. Pour que chaque Marseillaise et chaque Marseillais bénéficie des droits et des dispositifs auxquels il est éligible, ce pass s'accompagnera du déploiement d'une information près de chez soi (forums des droits, permanences mobiles ouvertes à tous) et de la formation des agents et des partenaires de la Ville à une approche inclusive favorisant un accueil inconditionnel.

Les usagers, les personnes concernées, les bénéficiaires des politiques publiques seront systématiquement associés à la conception, à l'évaluation et à l'amélioration des dispositifs.

L'évaluation associative citoyenne et continue sera mise en place pour mesurer l'impact réel de notre politique d'accès aux droits et l'ajuster.

Un observatoire local du non-recours aux droits en lien direct avec l'Observatoire local des pauvretés sera créé. Dans ce cadre, nous publierons un rapport annuel marseillais sur l'accès aux droits.

RÉPONDRE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DES PLUS FRAGILES

Nous allons **accélérer notre politique municipale volontariste** auprès des Marseillaises et des Marseillais en grande difficulté. Nous porterons une attention particulière aux **seniors, aux jeunes précaires** et aux **familles monoparentales**, essentiellement des **femmes**, souvent frappés par la précarité.

Pour les personnes en grande précarité :

- Nous créerons 1000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires.
- Nous faciliterons l'accès à l'eau dans toute la ville avec le doublement des fontaines en libre service et du nombre de toilettes publiques (déjà passés de 15 à 45 depuis 2020).
- Nous solliciterons l'État pour mettre en œuvre un grand plan commun de résorption des squats et des bidonvilles.

Pour le bien-vieillir et l'autonomie des seniors :

- Nous poursuivrons, avec les clubs de loisirs, le développement de propositions culturelles, de sorties, et d'événements (bal des seniors, sorties à l'opéra, dans les musées...) pour lutter contre l'isolement des seniors et créer du lien social.
- Nous allons mettre en place des services destinés à faciliter la vie autonome des seniors à domicile : un service de bricolage, de portage de repas, de ménage, de soins.
- Nous allons ouvrir une 5^e résidence autonomie gérée par le Centre communal d'action sociale de manière à accueillir les seniors qui rencontrent des difficultés au quotidien.
- Nous ouvrirons le premier Ehpad municipal dans le 15^e arrondissement.

Pour les jeunes :

- Nous mettrons en place la gratuité des transports en commun pour les moins de 26 ans et les étudiants.
- Nous doublerons le nombre de repas gratuits servis aux étudiants en lien avec le Crous, passant ainsi de 100 000 repas gratuits à 200 000 repas.
- Nous mobiliserons le foncier municipal pour favoriser la construction de logements étudiants et de logements pour les jeunes travailleurs.

Pour les parents isolés en difficulté sociale :

- Nous renforcerons les aides financières et l'accompagnement social des parents isolés afin de lutter contre la pauvreté des familles monoparentales.
- Nous mettrons en place un dispositif de prise en charge des frais de loisirs (culture, sport) pour les familles monoparentales.

Pour les personnes exilées :

- Nous soutiendrons les projets d'insertion par l'emploi, d'apprentissage de la langue, d'accès aux soins.
- Nous proposerons des solutions d'hébergement pour la prise en charge des Mineurs non accompagnés (MNA), dont le recours est en cours d'examen en cas de défaillance du Département, afin de garantir leur protection inconditionnelle.
- Nous poursuivrons et renforcerons le soutien politique, logistique et financier à l'association SOS Méditerranée dans le cadre de la solidarité internationale et de l'accueil digne des exilés.

Pour le pouvoir d'achat des Marseillais

- Nous proposerons une **mutuelle municipale** non lucrative ouverte à tous, sans condition, à un tarif préférentiel.
- Nous mettrons en place une **tarification progressive universelle** pour l'ensemble des services municipaux (cantines, crèches, sports, culture), reposant sur un barème unique, transparent et automatique, notamment pour les parents isolés.
- Nous ferons adopter une **tarification progressive de l'eau**, pour assurer la **gratuité des premiers mètres cubes**, dans le cadre du contrat en cours ; à la fin de la délégation de service public, nous étudierons, au niveau métropolitain, les options permettant d'assurer le meilleur service aux Marseillaises et aux Marseillais, dans un souci de justice sociale et de responsabilité environnementale.
- Nous passerons de 10 000 à 15 000 le nombre d'élèves bénéficiant de la **cantine gratuite** pour lutter contre la précarité alimentaire infantile et favoriser la réussite scolaire.
- Nous augmenterons le **kit de fournitures scolaires gratuites dont la valeur passera de 100 à 150 euros**.

PROTÉGER MARSEILLE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

Le dérèglement climatique n'est plus une menace abstraite pour Marseille et pour sa métropole : il est déjà là. Canicules à répétition, nuits tropicales plus fréquentes, inondations soudaines et répétées, incendies aux portes de la ville, sécheresses, surchauffe des logements... Ces phénomènes frappent désormais tous les Marseillais et mettent à l'épreuve notre capacité collective à bien vivre dans notre ville. Les plus fragiles sont particulièrement démunis pour y faire face, et le dérèglement climatique aggrave les inégalités préexistantes.

Face à ces risques, notre responsabilité est claire : **protéger les Marseillaises et les Marseillais, au travers d'une approche globale, comme en matière de sécurité, déterminée, et qui apporte des réponses de fond** articulant prévention, protection et transformation du cadre de vie.

L'urgence d'une culture des risques

Face au dérèglement climatique et à l'intensification des risques, nous devons collectivement nous préparer et apprendre les bons gestes. Aussi, les exercices de gestion de crises ne doivent plus être réservés aux professionnels de la sécurité mais aussi impliquer plus largement la population.

Aussi, nous proposerons 2 exercices partenariaux et participatifs permettant de simuler de très fortes chaleurs, un tsunami ou de très fortes précipitations pour bâtir ensemble une véritable culture du risque et nous préparer collectivement aux dérèglements climatiques.

À Marseille, **la première exigence de l'action publique est la protection**. Protéger face aux vagues de **chaleur extrêmes**, aux **inondations**, aux **incendies**, à la **montée des eaux**, à la **sécheresse**. Protéger les personnes âgées, les enfants, les travailleurs exposés, les habitants des quartiers les plus vulnérables.

Nous assumerons pleinement que **la sécurité climatique est désormais une mission centrale de la Ville**, au même titre que la sécurité civile.

Entre 2026 et 2033, nous renforcerons la capacité de Marseille à faire face aux crises climatiques par :

- **Des refuges climatiques identifiés et accessibles** dans chaque quartier (écoles, crèche, gymnases, équipements municipaux, commerces ou structures volontaires), activables en cas de canicule, d'inondation ou de coupure majeure. Adaptation de 50 écoles aux chaleurs extrêmes et de 40 bâtiments municipaux.

- **Un renforcement de la prévention des risques naturels**, en particulier dans les secteurs exposés aux inondations ou à la submersion (mises en place de solution de rétention), aux feux de forêt (cordon protecteur autour des zones habitées) et à l'érosion du littoral, avec une meilleure information des habitants, des exercices réguliers et une planification des aménagements à revoir notamment en mettant en avant des solutions fondées sur la nature, comme le renforcement des fascines pour stopper l'érosion des sols et ralentir la propagation des feux de forêts.

- **La végétalisation des espaces publics et des équipements en général, de même que la rénovation thermique des bâtiments**, qui contribueront à la résilience de notre ville face aux événements extrêmes, notamment les canicules.
- **Une coordination renforcée avec les services de secours**, pour adapter les moyens humains et matériels à l'intensification des crises climatiques.
- **Un recensement des personnes vulnérables** (enfants, personnes âgées isolées, résidents dans des logements sensibles à la surchauffe) et la mise en place de plans d'urgences adaptés incluant la mobilisation des associations et l'entraide. Nous aménagerons au moins une pièce fraîche dans chaque école.
- **Un principe général de stockage-réutilisation de l'eau**, pour mieux maîtriser la consommation et prévenir les pénuries à long terme : identification de 100 zones de stockage, soutien aux copropriétés souhaitant mettre en place des systèmes de réutilisation des eaux grises, généralisation de la récupération des eaux de pluie dans tous les parcs et jardins et les bâtiments municipaux.
- **Une action d'envergure pour la préservation de la biodiversité**, terrestre et marine, avec la sanctuarisation des espaces naturels et agricoles, et l'élargissement du plan posidonie.
- **Une préparation systématique aux scénarios extrêmes**, intégrant les hypothèses de +4°C dans l'ensemble des plans communaux de sauvegarde, de gestion de crise et de continuité des services publics et incluant des tests de résistance.

Protéger, c'est **dire la vérité sur les risques**, s'y préparer collectivement et ne jamais laisser seuls les plus vulnérables.

**POUR UNE
VILLE QUI
RASSEMBLE**



“

Marseille était Marseille avant que la France ne soit la France. Depuis 2600 ans, elle rassemble, elle unit, construisant une identité unique, singulière et que le monde entier nous envie. Agir ensemble au service de notre ville, solidaire, écologique, vivante et ouverte sur le monde, c'est agir pour renforcer cette force du commun.

”

Marseille ne ressemble à aucune autre ville. Elle est une âme, une identité, une force historique, portée par cette capacité unique à se rassembler, à rester fière et unie, portée par cette solidarité universelle qui en fait une grande capitale de la Méditerranée, par cette conviction de l'égalité qui coule dans ses veines et la pousse sans cesse à se réinventer, du Nord au Sud.

Agir pour une ville qui rassemble, c'est célébrer ce lien indéfectible qui unit nos 111 quartiers et les villages qui font de notre ville une joyeuse et singulière mosaïque d'existences.

C'est agir pour la dignité quotidienne des Marseillais avec une ville propre, des espaces publics accueillants et un service public qui ne recule devant aucun défi.

C'est exalter cette culture méditerranéenne et provençale qui nous rassemble dans ses traditions et sa vision. C'est se dépasser ensemble dans le sport, celui du quotidien que nous pouvons pratiquer près de chez nous, et celui qui nous fait vibrer à l'unisson lors des plus grandes rencontres.

Marseille est une ville d'engagement, portée par ses associations, leurs bénévoles, par celles et ceux qui font la ville au quotidien, et nous continuerons ensemble à bâtir une cité où la fraternité est le ciment d'un destin commun.

UN ESPACE PUBLIC APAISÉ ET ACCUEILLANT

Deux fois et demie plus étendue que Paris et construite en balcon sur la mer, Marseille possède à la fois un habitat dense et compact autour de l'hypercentre historique mais aussi un habitat très diffus sur ses hauteurs et ses périphéries. La ville, tel un palimpseste, est le reflet de notre histoire pluriséculaire et c'est aussi **l'héritage que nous léguerons aux générations futures**.

Aujourd'hui, parcourir notre ville en voiture comme à vélo ou à pied est bien souvent un parcours du combattant. Rues parsemées de trous, trottoirs impraticables, pistes cyclables discontinues et incohérentes, places publiques minérales et aseptisées, **l'espace public est le réceptacle de nombreux conflits d'usage**.

Faute d'avoir été pensé de manière cohérente et globale pour répondre aux enjeux des mobilités comme du vivre ensemble, faute d'investissements structurels suffisants pour être adapté au changement climatique, **notre espace urbain est trop souvent chaotique et hostile**, notamment aux plus vulnérables d'entre nous.

Cette situation nuit directement à la qualité de vie des habitants, à l'attractivité économique des quartiers et à l'image même du territoire. **La Métropole a failli et n'a pas été capable de mener les investissements nécessaires**. Elle n'a pas non plus été capable de produire à l'échelle de la ville un espace public qui soit beau, durable et vivable. Cela n'est plus tenable.

L'espace public doit être profondément repensé en faisant preuve d'imagination pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant notre identité et la singularité de nos rues et de nos places, parce que les usages de notre ville sont aussi variés que le sont nos 111 quartiers.

L'espace public est un lieu de rencontre et de partage. Il doit nous offrir la possibilité de flâner, de déambuler, tout en nous permettant de respirer et de nous ressourcer.

Si le manifeste "Pour des espaces publics méditerranéens accueillants, résistants et résilients à Marseille" a posé un constat et défini des objectifs partagés entre la Ville de Marseille et la Métropole, force est de constater qu'une accélération de la mise en œuvre de cette feuille de route est d'une impérieuse nécessité.

LA MÊME EXIGENCE POUR LES 111 QUARTIERS : RÉHABILITER OU CRÉER UNE PLACE COMMUNE

Tous les quartiers doivent recevoir la même attention de la part des pouvoirs publics, et c'est pour cela que nous porterons la même exigence du nord au sud, de l'est à l'ouest en harmonisant les matériaux et le mobilier urbain, inclusif et adapté au changement climatique.

La végétalisation de nos rues et places est primordiale pour créer des environnements conviviaux, inclusifs et accueillants, permettant ainsi à chacun de se déplacer sereinement, de nouer des relations et de bénéficier d'espaces de repos.

Nous réhabiliterons, partout où cela est

nécessaire, chaque place de noyau villageois ; et chacun des 111 quartiers devra avoir une place pouvant accueillir de petits marchés d'alimentation de proximité.

UN ESPACE PUBLIC PLUS FAVORABLE À LA SÉCURITÉ

Aujourd'hui, l'investissement et l'entretien de la voirie sont très insuffisants et ne permettent pas de répondre aux besoins du quotidien. La vétusté des infrastructures se double d'une fragmentation des interventions. Une rue refaite à neuf peut se retrouver en travaux quelques jours plus tard, faute d'une gestion globale des interventions avec les nuisances associées pour les riverains et les usagers. **Pire, l'absence d'entretien de l'espace public est à l'origine d'un puissant sentiment d'insécurité.**

Cela ne peut plus durer.

Nous changeons de méthode en menant des actions quotidiennes, en lien avec les mairies de secteur, pour intervenir rapidement sur l'ensemble des 1300 km de voirie. Nous créerons **huit équipes**, conjointes Ville-Métropole, dédiées dans les huit secteurs pour réagir et faire face aux urgences. Chaque jour, des interventions seront programmées pour lutter contre les nids-de-poules, pour réparer les trottoirs laissés à l'abandon, reprendre l'éclairage, etc.

Avec la Métropole, nous changerons aussi de braquet en créant un **plan pluriannuel d'investissement pour rattraper le retard** accumulé et remettre nos rues et nos routes en état.

NOTRE ESPACE PUBLIC, REFUGE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous n'avons pas attendu la Métropole pour agir sur l'espace public. Dès 2020, des **jardinières massives** et des **brumisateurs** ont été installés par la mairie sur les quais du Vieux-Port puis sur la Canebière et sur le littoral, pour rafraîchir et créer un espace plus convivial. Des places ont aussi vu leurs usages transformés (place Sébastopol) et des opérations ont commencé (places de la Providence et de Notre-Dame-du-Mont) pour débitumer et **transformer des places minérales en îlots de fraîcheur** adaptés aux fortes canicules toujours plus intenses.

Nos rues et nos places de demain devront être **adaptées aux fortes chaleurs** pour être vivables. Cela passe notamment par la présence d'arbres et d'autres dispositifs d'ombrage, comme les pergolas végétalisées ou les voilages. Elles devront aussi être **adaptées aux fortes pluies** de plus en plus fréquentes dans le bassin méditerranéen.

Ainsi, **nous désimperméabiliserons l'espace public** partout où c'est possible et souhaitable pour que l'eau de pluie s'infiltre et nourrisse une végétation plus abondante, pour faire baisser les températures et lutter contre les îlots de chaleur urbains. **Remettre la nature en ville**, c'est aussi une mesure de santé publique.

UN ESPACE PUBLIC HARMONISÉ ET APAISÉ FAVORISANT TOUS LES USAGES

L'espace public doit favoriser les **usages partagés**, le **dynamisme commercial** et les **mobilités douces, actives**, adaptées à tous les publics.

Aujourd'hui, l'espace public est une source de conflits d'usage nombreux et de tensions récurrentes.

Nous mettrons en place **une charte de l'espace public** permettant notamment **l'harmonisation des devantures commerciales** pour éviter de défigurer notre patrimoine et respecter l'identité propre à chaque quartier.

Nous proposons d'apaiser l'espace public par des mesures concrètes pour **encourager la marche et le vélo en sécurisant les cheminements**, en améliorant la continuité des itinéraires et en favorisant la redécouverte des rues et des quartiers à une échelle humaine.

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

En outre, il est essentiel de réguler le stationnement en luttant contre le stationnement sauvage, tout en rétablissant une meilleure circulation sur les routes, tant pour les transports en commun que pour les voitures. En effet, de nombreux habitants de Marseille n'ont souvent d'autre option que d'utiliser leur voiture pour se rendre au travail, accéder aux soins ou profiter de leurs loisirs. Ainsi, nous proposerons un plan de déplacement et de stationnement cohérent, avec des trames circulatoires pertinentes.

FAIRE POUSSER LA NATURE EN VILLE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

NATURE EN VILLE POUR TOUTES ET TOUS

Enserrée par les massifs de l'Étoile, du Garlaban et des Calanques, la rade de Marseille offre des paysages à couper le souffle. Elle possède une biodiversité terrestre et maritime aussi riche que fragile. Le parc national des Calanques abrite **plus de 2 000 espèces animales et végétales**, dont de nombreuses espèces rares, protégées ou endémiques. Les paysages calcaires, la garrigue, les falaises et les vallons accueillent une flore méditerranéenne très riche (orchidées sauvages, pins d'Alep, chênes kermès) ainsi qu'une faune variée. En mer, les Calanques constituent un véritable **réservoir de biodiversité marine**, avec des fonds remarquables dominés par les herbiers de posidonie, essentiels à l'oxygénation de la Méditerranée, au maintien du trait de côte et à la reproduction de nombreuses espèces de poissons, mollusques et crustacés. Cette continuité rare entre milieux urbains, naturels et marins fait de Marseille une ville où la nature est à la fois proche, spectaculaire et d'un intérêt écologique majeur.

Mais cette situation est paradoxale car les Marseillaises et les Marseillais n'ont que très peu de parcs et jardins à leur disposition. La ville compte plus de 400 parcs, jardins et squares, qui ne représentent cependant que **5 m² de parcs et jardins publics par habitant**, bien en dessous de la moyenne nationale des grands centres urbains (environ 12 m² par habitant). Qui plus est, avant

2020, ces espaces récréatifs et ludiques si essentiels étaient laissés à l'abandon.

Face à l'incurie métropolitaine, les Marseillaises et les Marseillais ont fait preuve de résilience notamment pour se réapproprier et embellir leur pied d'immeuble et leur rue en les végétalisant. En s'appuyant sur cette pratique, la Ville de Marseille a, depuis 2020, incité et accompagné cette pratique pour la généraliser dans tous les quartiers. Un effort majeur a donc été fait pour développer cette nature en ville et offrir des espaces préservés et accueillants, sources de bien-être, de respiration et de fraîcheur.

Depuis 2020, **12 hectares ont été rendus à la nature** soit l'équivalent de 17 terrains de football. De nouveaux parcs urbains verront le jour (les Aygalades, l'Annonciade), 26 parcs et jardins ont déjà été rénovés ou créés.

De la plantation de 100 000 arbres, arbustes ou massifs à la renaturation des parcs et des cours d'eau, en passant par la préservation et le développement des terres agricoles ou des friches urbaines naturelles, le bilan pourrait paraître vertigineux tant les avancées ont été substantielles.

Il s'agit de poursuivre cet effort en changeant parfois de braquet en lien avec une nouvelle gouvernance métropolitaine. C'est une véritable **bifurcation écologique** qui doit s'opérer dans la manière de fabriquer la ville.

Nous voulons faire de Marseille une référence méditerranéenne de préservation de la biodiversité

- **Nous poursuivrons le plan arbres** avec 308 000 arbres, arbustes et massifs plantés d'ici à 2029 sur le foncier de la Ville.
- **Nous végétaliserons** partout où cela est possible. Nous désartificialiserons et renaturerons nos parcs et nos cours d'eau afin de restaurer les continuités écologiques et les trames naturelles permettant de faire respirer la ville et de protéger notre biodiversité. Ainsi, les Marseillaises et les Marseillais pourront redécouvrir leurs cours d'eau et se promener le long des Aygalades, du Jarret et de l'Huveaune.
- Nous engagerons conjointement la Ville et la Métropole sur **un plan de désimperméabilisation** (au moins 4 hectares par an sur le foncier municipal et un projet structurant par arrondissement), de végétalisation partout où c'est possible pour rendre notre territoire plus résilient face au changement climatique.
- **Nous amplifierons la végétalisation des cours d'école** et des coeurs d'îlots urbains partout où c'est possible, c'est une question de santé publique.
- Nous poursuivrons la **sanctuarisation des terres agricoles** en mettant en œuvre la zone agricole protégée afin de reconstituer la ceinture maraîchère qui faisait la richesse de notre territoire.

RECONNAÎTRE ET DÉFENDRE LA RICHESSE DU VIVANT

Préserver la biodiversité à Marseille, ce n'est pas opposer nature et ville. C'est **réconcilier l'urbain et le vivant**, et transmettre un patrimoine commun aux générations futures. En s'appuyant sur les forces du territoire, la science, l'engagement citoyen et l'action publique, Marseille peut devenir

une référence méditerranéenne en matière de nature en ville et de résilience. Marseille est une ville singulière : peu de grandes villes en Europe disposent, sur leur territoire communal, d'une telle richesse de milieux naturels – massifs, friches, littoral – au contact immédiat des habitants. Cette biodiversité n'est pas un décor : elle protège contre la chaleur, améliore la santé, crée du lien social et participe de l'identité marseillaise. La préserver et la faire vivre est un choix politique majeur, au service de la qualité de vie et de l'avenir de la ville.

Notre ambition est claire : **faire de Marseille une grande ville méditerranéenne qui protège et valorise sa biodiversité, du cœur des quartiers aux massifs naturels**, en associant les habitants, les scientifiques et le tissu associatif.

EN VILLE, LE PRINTEMPS DES ANIMAUX

Dès 2020, la municipalité a intégré le bien-être animal dans ses politiques municipales.

Une nouvelle gouvernance et un cadre éthique

Une délégation **au bien-être animal**, avec un budget dédié a été créée et une **Charte municipale du bien-être animal permettant des avancées majeures** : respect de toute vie animale, refus des mauvais traitements, protection des animaux domestiques comme des animaux sauvages en ville.

Maltraitance animale et application du droit

La police municipale a été mobilisée et formée pour lutter contre la maltraitance animale. Sept officiers de police municipale

sont formés, veillent au respect des législations en vigueur, traitent les signalements et assurent la coordination avec la police nationale. Un travail d'information sur la réglementation relative aux chiens et aux chats (obligations d'alimentation, de soins, d'identification et de signalement des situations de maltraitance) a été réalisé et de nombreuses interventions des services municipaux ont été effectuées pour secourir et libérer des animaux en situation de danger.

Protection des animaux et gestion éthique des populations animales

Depuis 2023, nous avons mis fin aux euthanasies non nécessaires et de grandes campagnes de stérilisation des chats errants sont désormais financées et organisées par la Ville de Marseille .

Les cirques exploitant des animaux sauvages ou domestiques (lions, éléphants, chameaux, etc.) **ont été interdits sur le territoire marseillais**. En avance sur la réglementation nationale, nous utilisons tous les moyens pour faire respecter cette mesure de bon sens. L'art circassien s'est profondément renouvelé et n'a nul besoin d'animaux pour nous faire rêver ou convoquer notre imaginaire.

Notre budget municipal est exemplaire et plus aucune subvention municipale n'est octroyée aux activités liées à la chasse, à la tauromachie ou aux cirques exploitant des animaux. **Les brigades de la police municipale**, équestres et canines, sont attentives au bien-être animal (horaires adaptés, suivi vétérinaire régulier, personnels formés). Les animaux **en fin de carrière** sont placés gratuitement chez des propriétaires rigoureusement sélectionnés pour les chiens et les chevaux remis en pâturage dans des haras de qualité.

Sensibilisation, éducation et transmission

Tout au long du mandat, la **sensibilisation au bien-être animal dès le plus jeune âge**, grâce aux fermes pédagogiques, aux relais nature, et au Hublot, a permis de toucher l'ensemble des élèves des écoles comme des familles.

La protection de la faune et de la flore marines et terrestres a fait l'objet d'investissements sans précédent : plan Posidonie, **protection des animaux volants** (notamment des étourneaux en période de migration, des chauves-souris), **diminution du quota d'oiseaux migrateurs chassables** dans le Parc national des Calanques.

Pour les prochaines années, le projet que nous proposons vise à franchir une étape supplémentaire : passer d'actions sectorielles à une politique municipale structurée, hiérarchisée et durable, articulée avec la santé publique, l'espace public, l'éducation et la biodiversité.

Gouvernance, cadre politique et exemplarité publique

- Inscrire explicitement la condition animale dans tous les documents cadres de la Ville** (marchés publics, projet alimentaire territorial, stratégies d'achats), afin d'en faire un principe transversal de l'action municipale ;
- Ne pas financer ni accueillir de projets ou d'infrastructures liés à l'expérimentation animale**, ni autoriser la capture d'animaux à cette fin ;
- Déployer des mesures symboliques fortes** : nous remettrons des distinctions honorifiques à des défenseurs de la cause animale, afficherons des plaques ou des monuments en mémoire des animaux victimes de la guerre.

Lutte contre la maltraitance animale et application du droit

- **Renforcer la formation de la police municipale** à la lutte contre la maltraitance animale, les abandons et les trafics, et consolider la coopération avec la police nationale et la gendarmerie ;
- **Créer un dispositif municipal** de signalement des situations de maltraitance, avec orientation vers les services et les associations compétents ;
- **Mieux documenter la maltraitance animale** par le recensement de données statistiques non nominatives, afin d'adapter les politiques publiques ;
- **Solliciter les autorités compétentes (services vétérinaires, DGCCRF)** pour renforcer les contrôles des animaleries et garantir le respect des obligations légales ;
- **Organiser régulièrement des campagnes de prévention contre l'abandon**, notamment avant la période estivale, et promouvoir l'adoption responsable ;
- **Contrôler l'application de la loi interdisant la vente ou donation d'animaux** et notamment de poissons rouges dans les fêtes foraines.

Protection des animaux domestiques et accompagnement des propriétaires

- **Accompagner la création d'une « crèche » pour les animaux de compagnie**, permettant à leurs maîtres de s'absenter sans abandonner leur compagnon ;

- **Créer un cimetière animalier municipal ou un jardin du souvenir**, et un crématorium animalier municipal, dans une logique de service public accessible ;
- **Poursuivre et amplifier la politique de gestion éthique des chats errants** : avec des partenariats formalisés avec les associations et l'Ordre des vétérinaires, un financement pérenne de la stérilisation, le déploiement d'abris et de cabanes à chats sur l'espace public ;
- **Renforcer les partenariats entre la fourrière municipale et les refuges**, afin d'éviter les mises à mort, y compris pour les chiens de première catégorie.

Coexistence apaisée entre humains et animaux en ville

- **Autoriser les animaux domestiques à prendre les métros, bus et tramways sans coût supplémentaire**, tenus en laisse et muselés si nécessaire, ou dans un panier fermé.
- **Mettre en œuvre une politique de gestion non létale des animaux liminaires** (pigeons, mouettes, ragondins, perruches...), en prolongeant et renforçant les dispositifs existants : pigeonniers contraceptifs, graines contraceptives sélectives, solutions d'éloignement non douloureuses ; et conduire des recherches sur les alternatives non-létales à la chasse ;
- **Développer des équipements adaptés : un espace pour les chiens dans chaque parc** qui y est adapté, la possibilité d'accéder tôt le matin aux plages avec un chien, des nichoirs pour oiseaux, chauves-souris et insectes, des dispositifs anti-collision pour oiseaux sur les bâtiments municipaux ;
- **Améliorer la propreté urbaine liée aux animaux domestiques** : déploiement de poubelles et distributeurs de sacs biodégradables pour les déjections canines ;

Commande publique, alimentation et pratiques responsables

- **Intégrer dans les documents cadres municipaux un objectif de réduction de la consommation de protéines animales d'ici 2030**, par l'augmentation de la part de protéines végétales ;
- **Étendre les clauses de condition animale aux marchés de produits d'entretien et de mobilier**, avec l'objectif d'une commande publique "non testée sur les animaux" ;
- **Travailler avec les restaurateurs marseillais** pour promouvoir l'alimentation végétale et diversifier l'offre.

Biodiversité, aménagement et adaptation écologique

- **Intégrer systématiquement la prise en compte de la faune dans les projets d'infrastructure** : sanctuarisation des corridors écologiques, dispositifs anti-électrocution, continuité des déplacements animaux ;
- **Renforcer les protocoles écologiques avant travaux** : vérification des nids et de la présence animale avant élagage ou construction, respect strict des périodes de nidification ;
- **Inscrire les parcs publics en refuges LPO** et renforcer la protection de la biodiversité urbaine ;
- **Étendre la surface des aires maritimes protégées** et élargir les zones d'interdiction de navigation à moteur ;
- **Porter une politique de reforestation locale ambitieuse**, avec un principe de compensation renforcée (au moins deux arbres replantés pour un arbre malade ou dangereux coupé).

Sensibilisation, culture et transmission

- **Renforcer l'éducation au bien-être animal dès l'enfance**, dans le périscolaire, les centres de loisirs et le Conseil municipal des enfants ;
- **Sensibiliser les élus et agents municipaux** aux enjeux de la condition animale ;
- **Organiser des temps forts annuels** : village associatif de l'éthique animale, événements autour de l'alimentation végétale, Journée mondiale des animaux ;
- **Intégrer la condition animale au programme culturel municipal** (conférences, projections, expositions, soutien aux initiatives associatives) ;
- **Développer des fonds et collections dédiés à la question animale** dans les bibliothèques et musées municipaux.

LES FRICHES URBAINES NATURELLES, PÉPITES DE BIODIVERSITÉ ET DE FRAÎCHEUR POUR TOUS

Marseille est propriétaire de près de **300 friches urbaines naturelles**, représentant environ **180 hectares**. Ces espaces, souvent méconnus, sont de véritables réserves de nature de proximité : îlots de fraîcheur, refuges pour une biodiversité urbaine riche, lieux d'apaisement au cœur des quartiers.

Nous affirmons un principe simple : **ces friches ne sont pas des terrains en attente d'aménagement**, mais des espaces de nature à part entière. Leur vocation est de laisser la nature évoluer librement, avec une gestion légère et responsable : sécurisation, débroussaillement

FAIRE CONNAÎTRE ET AIMER NOTRE BIODIVERSITÉ

réglementaire, enlèvement des déchets, lutte contre les espèces invasives, avec un observatoire dédié, entretien discret des cheminements existants. Préserver la biodiversité, c'est aussi garantir que ces espaces restent accessibles, sûrs et respectés, pour les promeneurs, les sportifs et les familles.

Pour renforcer cette politique, nous voulons :

- **Mieux connaître et mieux protéger** ces friches, en poursuivant l'évaluation de leur valeur écologique et en déployant des plans de gestion différenciés, adaptés à chaque site ;
- **Faire confiance aux acteurs locaux** : associations naturalistes, collectifs citoyens, université et chercheurs, qui sont à la fois porteurs d'expertise scientifique et de capacités d'animation et de sensibilisation ;
- **Développer des usages pédagogiques et récréatifs** : classes dehors, aires éducatives, écopsisoralisme, pépinières participatives, temps forts ouverts au public. Pour que les Marseillaises et les Marseillais puissent découvrir et s'approprier ces friches urbaines sans les dénaturer ;
- **Expliquer et rendre visible ces réserves de biodiversité** par une signalétique pédagogique claire, valorisant la biodiversité présente et ses effets pour notre environnement.

Pour massifier et sécuriser cette action, la Ville mobilisera de manière complémentaire plusieurs outils : des conventions avec les associations, des partenariats de recherche et d'innovation écologique, et une implication active de la collectivité dans les appels à projets nationaux et européens dédiés à la biodiversité.

La biodiversité ne se protège durablement que si elle est comprise, aimée et partagée. Marseille a déjà engagé de nombreuses actions et organisé beaucoup d'événements, mais leur visibilité et leur impact peuvent être renforcés, pour faire de la nature en ville un sujet populaire, accessible à toutes et tous, et non réservé à quelques initiés.

Nous voulons :

- **Mieux valoriser chaque action au quotidien** par une médiation simple et attractive, en transformant les démarches participatives (inventaires, sciences citoyennes, ateliers du climat) en supports visibles : expositions itinérantes, installations dans les parcs, les friches, les équipements municipaux pour rendre accessibles aux familles, aux enfants et à tous les publics les enjeux de la nature en ville dans le contexte de réchauffement climatique ;
- **Structurer le calendrier autour de grands temps forts**, identifiés par tous, en concentrant les moyens sur un ou deux rendez-vous annuels ambitieux : forums associatifs, animations pédagogiques, conférences, spectacles et rencontres ;
- **Protéger les espaces naturels des dégradations de tous les jours** : dépôts sauvages, circulation motorisée illégale, dégradations, mouillage des bateaux en plein cœur d'espaces protégés dégradant les herbiers de posidonie. La création de la brigade maritime de la police municipale a permis de réaliser, en mer, un travail de sensibilisation, de prévention et de verbalisation pour faire respecter les réglementations permettant de préserver notre patrimoine et notre biodiversité. Au-delà des équipes techniques qui parcourrent la ville, nous renforcerons la présence humaine sur le terrain, avec des agents assermentés ou des gardes-champêtres capables à la fois de prévenir, de sanctionner et de sensibiliser.

Faire des cimetières de Marseille des refuges de mémoire, de fraîcheur et de partage

Nos 21 cimetières occupent une place essentielle, au cœur de notre ville et de nos vies.

Le respect dû à nos défunts ne tolère aucun manquement, c'est pourquoi, après des décennies d'abandon et de pratiques intolérables, la Ville a entrepris une profonde réforme de l'organisation du service public funéraire : plus de proximité, de réactivité, accroissement des disponibilités d'inhumation pour répondre aux demandes des familles, des tarifs revus qui garantissent à chacun un service public funéraire de qualité.

La régie des pompes funèbres a été créée au début du XX^e siècle. Nous la préserverons pour garantir une tarification attractive et pour délivrer un service public de qualité. Avec des services diversifiés, elle pourra répondre au plus grand nombre, parce que chacune et chacun a le droit à la plus grande attention et au meilleur service public, à chaque étape de sa vie.

Refuges pour nos pensées qui accompagnent nos recueils ; refuges pour notre mémoire locale et nationale qui accompagnent nos héros morts pour la France, nos artistes et nos intellectuels, les femmes et les hommes

qui ont marqué l'histoire de Marseille, les cimetières sont aussi des îlots de fraîcheur et de biodiversité, et peuvent représenter des refuges pour tous par temps de canicule, et notamment pour nos aînés.

Nous aménagerons ainsi dans nos cimetières de petites places accueillantes et ombragées pour permettre les échanges, la sociabilité et le repos.

Véritable patrimoine mémoriel, les cimetières doivent accueillir la vie tout en respectant la mort. C'est pour cela que nous développerons, partout où c'est possible, de petits espaces ouverts et encadrés, pour planter et jardiner avec les riverains et les usagers.

La production permettra de fleurir et d'entretenir les tombes notamment celles laissées à l'abandon. Ces espaces intergénérationnels ouverts le week-end, en dehors des temps consacrés aux inhumations, permettront de créer un lien essentiel et assureront une appropriation citoyenne des cimetières.

FAIRE VIVRE LES ARTS ET LA CULTURE À MARSEILLE

La vivacité de la scène artistique et l'intensité de la vie culturelle sont parmi les plus grandes richesses de notre ville. Depuis 2020, malgré un contexte contraint, nous avons donné un nouvel élan à la politique culturelle municipale. **Investir dans les arts et la culture**, c'est préserver un bien commun et un patrimoine partagé, c'est tendre la main à l'enfance et à la jeunesse, c'est prendre le parti de l'audace, de l'esprit critique et de l'ouverture au monde face aux logiques prédatrices et aux replis identitaires. **Prendre soin de la vie culturelle des Marseillaises et des Marseillais**, c'est leur permettre de se rassembler et de se rencontrer dans les lieux culturels de la ville comme dans l'espace public, d'échanger des idées et de partager des émotions, d'intégrer à leur vie quotidienne la découverte d'une œuvre ou la pratique d'un art.

FAIRE DE MARSEILLE UNE CAPITALE DES ARTS ET DES ARTISTES

Les lieux de création comme priorité du mandat culturel

Depuis 2020, nous avons engagé des **investissements inédits pour la préservation et la rénovation des lieux culturels**, trop longtemps laissés à l'abandon. Du Moulin au Polygone Étoilé, de la Gare Franche à l'Espace Julien, du Théâtre du Gymnase à la Cité des Arts de la Rue, ce sont ainsi près de 15 lieux de création et de diffusion qui ont été sauvagardés ou qui ont lancé leur grande transformation. Au regard des nombreux équipements encore

à rénover ainsi que du fort besoin d'espaces de travail pour les artistes, **la priorité culturelle du mandat sera le déploiement d'un grand plan « lieux artistiques »**. Pleinement intégré dans les stratégies foncières et urbanistiques municipales, il permettra de protéger les artistes et les lieux de création de la spéculation immobilière, en leur garantissant des **espaces de travail à des loyers accessibles ou en accession à la propriété**.

Il comprendra la **création d'ateliers à destination des artistes et artisans d'art marseillais**, l'ouverture d'**espaces de création et de répétition partagés** dédiés aux compagnies et aux collectifs artistiques, ainsi que d'un **lieu d'hébergement mutualisé** pour les artistes accueillis en résidence par les festivals et structures artistiques du territoire.

Il intégrera la poursuite de nos engagements pour **la préservation et la rénovation des ateliers, espaces de travail et équipements culturels existants** (théâtres et salles de concert, Couvents Levat et la Cômerie, ateliers Jeanne Barré, PIC, ateliers municipaux...) ainsi que la recherche de **solutions foncières et financières pour les équipes locales** souhaitant ouvrir ou rénover un lieu de création et/ou d'accueil en résidence.

Nous créons au Château Pastré une résidence d'artistes, dotée d'un espace d'exposition et d'accueil du public, afin de rouvrir ce trésor patrimonial aux artistes comme aux Marseillaises et aux Marseillais, en cohérence avec son histoire.

Nous pérennisserons la destination culturelle du Dock des Suds, en y accompagnant l'installation d'un lieu de création, de formation et de diffusion dédié aux cultures urbaines. Pensé en dialogue avec les acteurs locaux, il dotera Marseille d'un équipement à la

hauteur de l'histoire et de l'excellence de la scène urbaine marseillaise, ouvert sur son quartier, aux professionnels, à la jeunesse, au grand public.

Défendre la diversité artistique, cœur battant de l'identité de Marseille

Marseille accueille chaque année de nombreux artistes et professionnels de la culture, attirés par cette ville en mouvement qui porte haut son histoire et son identité singulière. Ils y rencontrent un milieu artistique local dense et diversifié, marqué par un fort esprit d'indépendance, de solidarité et d'hospitalité.

De cette émulation **émerge une scène artistique bouillonnante et audacieuse, très observée en Europe comme en Méditerranée**. Elle reste cependant un milieu fragile, confrontée à la précarité et aux restrictions budgétaires tous azimuts - alors que le Printemps Marseillais a engagé une **hausse de 20% du budget culturel depuis 2020** - mais aussi à une forte concurrence marchande et à un contexte national et international délétère pour la circulation des artistes et la liberté de création.

Afin de préserver ses équilibres et de renforcer sa vitalité, nous créerons **un fonds de soutien à la diversité artistique, dédié aux compagnies, aux collectifs artistiques ainsi qu'aux lieux culturels et festivals marseillais indépendants** (non labellisés et non détenus par des majors). Ce fonds pourra être abondé par l'instauration d'une redevance sur les tournages publicitaires et commerciaux dans l'espace public, ainsi que par les recettes perçues par la Ville au titre de l'exploitation des salles et événements de grande jauge.

Nous continuerons de **défendre avec force la liberté de création et d'expression des artistes**. Cette liberté ne peut être ni une option politique parmi d'autres, ni une variable d'ajustement budgétaire : elle constitue un principe fondamental garanti par la loi et une condition essentielle de la vitalité démocratique et culturelle.

Nous adapterons les modalités des aides à la création à l'évolution des pratiques et des modes de travail des artistes, collectifs et compagnies et nous **créerons une aide à la mobilité internationale des artistes et équipes artistiques**, afin de faire résonner la voix singulière de Marseille en Europe et en Méditerranée.

L'installation d'une maison des auteurs, animée par des sociétés d'auteur et des acteurs locaux, sera facilitée et nous lancerons un **prix littéraire de la Ville de Marseille**, ouvert aux auteurs et aux scénaristes, dont les lauréats bénéficieront d'une dotation financière et d'un accueil en résidence dans un équipement culturel de la Ville.

Afin de soutenir l'activité des artistes dans le champ des arts visuels, nous **poursuivrons la mise en place des procédures de commandes publiques** au titre du 1% artistique dans le cadre de la création ou de la réhabilitation des grands équipements culturels et nous **relancerons le fonds communal d'art contemporain** en renouvelant ses modalités d'acquisition et de diffusion.

Enfin, nous lancerons, comme nous l'avons déjà engagé dans le champ des musiques actuelles, **une démarche prospective en dialogue avec les acteurs de chaque filière artistique** (théâtre, danse, arts en espace public, arts visuels, arts numériques...). **Ces dialogues contribueront à définir les stratégies d'investissement et de soutien** développées par la Ville dans les prochaines années, afin d'agir sur des fondements durables, solidaires et concertés.

Faire de l'Opéra de Marseille une grande maison d'opéra européenne

Classé Monument historique en 1997, l'Opéra municipal n'a bénéficié d'aucune restauration d'envergure depuis sa reconstruction en 1924, à l'exception de la rénovation de sa façade. **Il fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation d'ampleur**, complexe au regard de ses multiples usages et de sa dimension patrimoniale. Un espace billetterie a été entièrement réaménagé et ouvrira ses portes au public en 2026 tandis que les diagnostics et études du bâtiment principal, intégrant une commande artistique, ont démarré pour une période de 3 ans. **Nous poursuivrons et mènerons à terme cet immense chantier, afin de restituer aux Marseillaises et aux Marseillais un opéra digne de la deuxième ville de France**, et de permettre aux artistes et aux techniciens de travailler dans les meilleures conditions.

Au-delà de la réhabilitation du bâtiment historique, et afin de répondre aux standards des grandes maisons d'opéra d'aujourd'hui, nous proposerons la

création d'un grand auditorium équipé pour la musique classique et pour la danse. Pensé dans le cadre de la transformation globale des quartiers Rabatau et Sainte-Marguerite, de la requalification du Parc Chanot et du Palais des Sports, il permettra à **l'orchestre philharmonique et au Ballet national de Marseille de disposer enfin d'une salle de représentation adaptée**. Les acteurs culturels locaux pourront y proposer aux Marseillaises et aux Marseillais **une véritable saison de musique classique** mais aussi bénéficier de ce plateau supplémentaire au service de leur propre programmation.

Nous continuerons enfin d'accompagner l'évolution du **théâtre de l'Odéon** pour en faire une belle scène de centre-ville capable d'**accueillir le répertoire, la création contemporaine et les spectacles jeune public dans les champs de l'opérette, du théâtre musical**, de la chanson et de la comédie musicale, en partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

Pour que Marseille continue de faire son cinéma

Cinégénique et cinéphile, Marseille est historiquement une ville de cinéma. Première ville d'accueil des tournages après Paris, elle est dotée de salles historiques, du César à l'Alhambra, du Prado aux Variétés, auxquelles sont profondément attachés les Marseillaises et les Marseillais. Mais au-delà de sa lumière naturelle et de ses décors incroyables qui séduisent les productions du monde entier, elle dispose aussi de nombreux atouts pour **faire du cinéma un puissant moteur culturel, social et économique** qui bénéficie à l'ensemble de la ville.

L'accueil des tournages, largement développé ces dernières années, génère de l'emploi pour les techniciens établis à Marseille ainsi que d'importantes retombées économiques. mais il induit aussi des nuisances et son impact sur l'emploi des artistes marseillais reste insuffisant. Nous devrons donc poser les conditions d'un **développement stratégique et raisonné de l'accueil des tournages** à Marseille.

Nous engagerons un travail de prospection et de sensibilisation afin de permettre aux productions de **diversifier les décors pour soulager les zones en tension** et mieux répartir les tournages sur l'ensemble de la ville.

Nous instaurerons **une redevance pour les tournages publicitaires et commerciaux**, afin que leur usage du domaine public profite aux

Marseillaises et aux Marseillais, notamment aux artistes et aux acteurs culturels.

Pour inciter les productions nationales et internationales à **recruter à Marseille leurs équipes artistiques**, nous faciliterons **l'installation d'une maison du casting**, portée les acteurs locaux.

Afin d'optimiser la durée de présence des productions à Marseille, nous **augmenterons les surfaces dédiées à l'accueil administratif de leurs équipes** et proposerons une plateforme recensant les professionnels, entreprises et prestataires locaux susceptibles d'être mobilisés (post-production, services techniques, sécurité, conciergerie, hébergement, restauration...).

L'ouverture de la Cinémathèque Française et la création d'une seconde salle au cinéma l'Alhambra permettront d'**augmenter le nombre d'écrans à Marseille dès 2027** et de **renforcer le réseau d'éducation à l'image et au cinéma**, alors que s'éduquer aux images est un enjeu crucial pour l'enfance et la jeunesse.

Malgré ces avancées, Marseille reste encore sous-dotée en nombre d'écrans par habitant, nous serons donc mobilisés pour **accompagner l'implantation de nouvelles salles ou la sauvegarde des cinémas en difficulté**, comme nous l'avons réalisé avec le César.

L'ouverture de la Cinéfabrique et le renfort des aides publiques aux principales formations en cinéma ont augmenté le nombre de places en formation disponibles pour les jeunes, en partie gratuite et sans condition de diplômes. **Ces formations offrent aux jeunes des débouchés accessibles, crédibles et attractifs et nous aurons à cœur de soutenir leur développement et leur pérennisation.**

Nous proposerons aux écoles et aux professionnels du secteur la signature d'une convention tripartite avec la Ville, pour **faciliter l'accueil des jeunes en stage et en alternance au sein des productions et des entreprises** en tournage ou installées à Marseille.

Enfin, nous développerons une **stratégie de structuration et d'animation de la filière de post-production** afin de capter durablement les retombées économiques des tournages réalisés à Marseille et d'augmenter la création d'emplois pérennes sur le territoire marseillais.

FAIRE DE MARSEILLE UN PHARE POUR LA CULTURE ET LES DROITS CULTURELS

La culture pour toutes et tous, avec toutes et tous

Avec les écoles et l'éducation comme grande priorité de son premier mandat, le Printemps Marseillais a initié une **politique volontariste d'éducation artistique et culturelle**, dès la toute petite enfance, à l'école et en dehors. Nous continuerons de déployer ces actions avec force afin que, d'ici à la fin du mandat, chaque crèche et **chaque école bénéficie d'au moins un projet d'éducation artistique et culturel par an**.

La **philharmonie des enfants** ainsi qu'un espace dédié à la culture scientifique ouvriront leurs portes au Centre-Bourse, créant un espace consacré à la culture et à l'éducation scientifique au cœur du centre-ville.

En dialogue avec leurs équipes, nous proposerons **l'implantation d'antennes du conservatoire Pierre Barbizet et de la Cité de la Musique dans les quartiers éloignés du centre-ville**, dans les quartiers Nord, Est et Sud, afin de faciliter l'accès à l'enseignement artistique.

Un lieu consacré à la **création, à la pratique et à la diffusion des musiques actuelles jeune public** ouvrira ses portes à proximité du terminus du tram T3, dans le 15^{ème} arrondissement.

Nous favoriserons le **soutien des projets d'éducation et d'action artistiques et culturelle sur le temps long** afin d'encourager la prise de risques en matière de **lutte contre les inégalités territoriales et de diversification des publics**.

Nous renforcerons **l'accompagnement des pratiques amateurs**, afin que chaque Marseillaise et chaque Marseillais ait l'opportunité de développer une pratique artistique régulière, quels que soient ses goûts, son âge, son mode de vie, son quartier d'habitation.

Parce qu'elle s'impose, depuis ces dernières années comme un enjeu essentiel de la vie citoyenne de toutes et tous, à tous les âges de la vie, nous bâtirons une **stratégie municipale d'éducation aux médias et à l'information**, en dialogue avec les acteurs concernés (associations spécialisées, médias participatifs et locaux, mouvements d'éducation populaire, acteurs de l'éducation et de la jeunesse...).

Nous développerons, en coopération avec les centres sociaux, les centres municipaux d'animation et les associations d'éducation populaire et de jeunesse, un programme spécifique pour **faciliter et encourager l'accès des adolescents et des jeunes aux événements, aux lieux et aux pratiques artistiques** : billetterie gratuite, mise à disposition de bus, prêt d'instruments de musique, aménagements et équipements permettant l'enregistrement et les répétitions, développement de cours et ateliers de théâtre, de danse, d'écriture, de musique, etc.

Nous continuerons à **soutenir les associations et les initiatives qui font vivre les cultures provençales, locales et diasporiques**, afin que chaque communauté culturelle présente à Marseille ait l'opportunité d'exprimer et de partager son histoire, sa langue, sa culture et ses pratiques artistiques.



Nous poursuivrons le **développement des Fêtes de quartier** afin que, dans chacun des 111 quartiers de la ville, soit organisée une manifestation annuelle, culturelle, ludique et conviviale, à l'initiative d'un comité local composé d'habitants et d'acteurs du quartier (associations, centres sociaux, CIQ, commerçants...).

Plus que jamais indispensable pour dépasser ensemble les fractures, les peurs et les tentations du repli sur soi, le **dynamisme de la vie intellectuelle et du débat d'idée sera défendu avec détermination**, qu'il s'agisse de soutenir les rencontres et les manifestations organisées à Marseille, de faciliter l'installation de nouvelles librairies et maisons d'édition ou de défendre celles qui sont attaquées.

Enfin, parce qu'elle est un lien puissant entre les êtres, entre les cultures, entre les générations, parce qu'elle rassemble autant qu'elle questionne, parce qu'elle se réinvente chaque jour et partout, **nous ferons de la cuisine un véritable enjeu de politique culturelle, nous ferons de Marseille la capitale des cuisines populaires !**

Un service public culturel à la hauteur des attentes des Marseillaises et des Marseillais

En amorçant une transformation en profondeur des équipements municipaux et en déployant la gratuité pour toutes et tous, dans les bibliothèques comme dans les musées, nous avons **redonné une ambition forte au service public de la culture**. Elle porte aujourd'hui ses premiers fruits : les Marseillaises et les Marseillais n'ont jamais été aussi nombreux à fréquenter leurs équipements culturels municipaux. Nous poursuivrons et mènerons à terme ces changements durables, pour **offrir aux Marseillaises et aux Marseillais un service public culturel adapté à leurs usages, à la hauteur de leurs attentes**.

Après avoir lancé la création de deux médiathèques, dans les 3^e et 15^e arrondissements au cours du premier mandat, nous poursuivrons une politique ambitieuse en matière de lecture publique, dans l'objectif d'avoir, d'ici à 2036, **une bibliothèque dans chacun des arrondissements** de Marseille, avec comme secteurs prioritaires dans les années à venir les 11^e/12^e et les 9^e/10^e, ainsi que le 13^e arrondissement.

Nous poursuivrons le plan d'investissement pour la rénovation des bibliothèques existantes et le plan pluriannuel de recrutement pour **améliorer les conditions de travail** des agentes et des agents, **adapter les horaires d'ouverture** aux usages et aux quartiers, et **développer les activités hors-les-murs** (espaces lecture, bibliothèques nomades). La gratuité des abonnements pour toutes et tous sera bien sûr maintenue.

Unanimement saluée, **l'ambition impulsée dans la politique scientifique et culturelle des musées de Marseille sera développée et renforcée** sur ses grandes priorités : l'exigence scientifique et artistique des acquisitions et des expositions, la qualité des coopérations avec les grandes institutions muséales et les acteurs culturels locaux, le soin accordé à l'hospitalité, à l'accessibilité et à la participation des publics.

Pour renforcer les liens entre les équipements culturels municipaux et les Marseillaises et les Marseillais, nous les encouragerons à **développer ensemble les comités d'usagers ainsi que les projets participatifs ou contributifs** au sein des musées, des bibliothèques et des archives municipales.

SE RASSEMBLER AUTOUR DE NOTRE HISTOIRE, DE NOS MÉMOIRES, DE NOTRE PATRIMOINE

Des rafles de 1943 à la mémoire d'Ibrahim Ali, de la restauration des églises à la protection des monuments historiques, c'est un immense chantier auquel s'est attelé le Printemps marseillais pour reconnaître, recoudre et réparer un patrimoine abandonné et des mémoires méprisées durant des décennies.

Le rachat des Galeries Lafayette constitue une opportunité unique de **donner au Musée d'Histoire de Marseille une nouvelle dimension, pour en faire un équipement culturel phare à Marseille et en France**, en rassemblant les Marseillaises et les Marseillais autour de leurs histoires, de leurs parcours migratoires et de l'histoire qu'ils ont en commun, celle de leur ville.

Nous programmerons l'extension des espaces dédiés aux collections permanentes et aux expositions temporaires pour permettre aux équipes scientifiques du musée **de documenter progressivement les périodes récentes** de l'histoire de Marseille et de **compléter les périodes anciennes**, à mesure de la progression des connaissances et de la **mise en lumière de récits effacés, oubliés ou minorés**.

Dans le **respect de la convention de Faro**, la composition des collections, l'étude et la mise en exposition de ces nouvelles périodes et de ces nouveaux récits, intégreront des **démarches coopératives avec les citoyens et les communautés patrimoniales**, à l'image du travail réalisé lors de la documentation muséale du drame de la rue d'Aubagne.

Cela pourra prendre la forme du déploiement **d'une cabine de collecte d'objets de mémoire des trajectoires familiales, circulant pendant plusieurs mois dans l'ensemble des 111 quartiers de la ville** afin d'assembler des traces (photos, œuvres, documents, récits...) provenant des foyers marseillais de toutes origines.

Dans chaque quartier, avec le concours des habitants et des associations, **nous mettrons en valeur les bâtiments, les récits et les traditions** qui confèrent à notre ville son caractère unique, réconciliant la grande Histoire avec les mille histoires vécues par chaque génération. L'objectif : faire de Marseille une ville où chaque quartier se rencontre pour se raconter, en mêlant patrimoine, art et mémoire citoyenne, pour créer un réseau de balades célébrant l'histoire et le présent des 111 quartiers et villages qui composent notre ville.

Pour accompagner le développement du musée, **nous y déployerons la Folle histoire de Marseille, un festival d'histoire publique** qui réunira chaque année scientifiques, étudiants, auteurs, artistes, journalistes et citoyens autour des 2 600 ans d'histoire qui ont construit la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Afin de protéger et de partager durablement nos patrimoines matériels et immatériels, nous défendrons auprès des institutions nationales et internationales notre candidature pour faire **classer la rade de Marseille au patrimoine mondial de l'Unesco**.

Des parcours de mémoire dans toute la ville

De la crypte militaire du cimetière Saint-Pierre, aux carrés militaires, en passant par nos plaques de rues et nos monuments aux morts, nos cimetières en particulier comme notre espace public en général doivent être davantage mis en valeur pour permettre à nos jeunes générations de comprendre notre mémoire singulière et notre histoire sans pareille.

Nous créerons un parcours éducatif spécifique avec la Maison du combattant pour (re)découvrir la richesse de notre histoire et des parcours des femmes et des hommes qui ont été nos héros.

Balades urbaines ou supports pédagogiques liés à notre patrimoine, nous organiserons aussi des voyages mémoriaux, avec la Maison du combattant, pour chaque école ayant participé à un projet pédagogique d'ampleur autour de la mémoire des conflits mondiaux. Débarquement de Provence, Libération de Marseille, Camp des Milles..., de la ligne Maginot au camps de Natzweiler-Struthof, de l'histoire du Ghetto de Varsovie au camp d'Auschwitz, Marseille sera ainsi une ville exemplaire pour notre devoir de mémoire.

Après plus de 60 demandes d'inscription ou de classement au titre des monuments historiques déposées depuis 2020, nous poursuivrons **une politique volontariste de protection des édifices et des sites patrimoniaux**, en y intégrant le patrimoine vernaculaire et industriel du XX^e siècle.

Nous continuerons à mener progressivement les travaux d'entretien et de restauration des édifices classés ou inscrits, avec comme **grand chantier prioritaire la restauration du Palais Carli**.

Enfin, nous constituons une **commission extra-municipale du patrimoine**, composée de scientifiques, de représentants d'associations, de comités d'intérêt de quartier et de communautés patrimoniales afin de mettre en débat et d'éclairer l'action publique sur les grands sujets patrimoniaux, et d'appuyer le développement d'un véritable service public du patrimoine et de l'archéologie.

RALLUMER LA NUIT MARSEILLAISE

Marseille est une ville méditerranéenne, créative, populaire et de plus en plus attractive, pour les Français, les Européens et le reste du monde.

Festivals reconnus, scènes alternatives, défilés de mode, lieux de fête et d'expositions, créateurs et artistes, tout concourt à positionner Marseille comme un vrai lieu de renouveau de la vie nocturne dans notre pays et sur la scène internationale.

Nous devons soutenir ce potentiel, qui ne demande qu'à se développer, en structurant des politiques publiques adaptées et concertées avec les acteurs locaux. Faire de la nuit marseillaise **un levier de cohésion sociale, de dynamisme culturel, d'attractivité économique et de qualité de vie** est un enjeu majeur pour Marseille et sa jeunesse, pour vivre pleinement une ville ouverte, accueillante et assoiffée de création, tout en préservant la qualité de vie des Marseillaises et des Marseillais.

Nous constituerons un Conseil de la Nuit, réunissant l'ensemble des acteurs concernés : artistes et collectifs culturels, exploitants de lieux et commerçants, riverains, travailleurs de nuit, forces de sécurité et de secours, opérateurs de transport, associations de santé et prévention. Animée par un élu ou une élue chargé de la nuit, cette instance sera un espace de dialogue permanent pour anticiper les conflits d'usage, accompagner les initiatives locales et construire une vision partagée d'une nuit festive, inclusive et apaisée.

Nous exigerons un vrai service public de mobilité nocturne, comme dans toutes les grandes villes, avec des bus de nuit sur tous les grands axes et des horaires de métro et de tram adaptés.

La nuit ne peut être ni attractive ni sûre sans transports fiables et réguliers. Aujourd'hui, le constat est sévère puisque l'offre est quasiment nulle, avec des métros qui s'arrêtent à 21h30, un nombre largement insuffisant de quartiers desservis par des bus de nuit, des fréquences de tram ridicules après 22h. Cette mesure est essentielle pour permettre aux jeunes de sortir et de rentrer en sécurité, aux travailleurs de nuit de se déplacer sereinement, aux Marseillaises et aux Marseillais de profiter des lieux de culture et de convivialité en soirée.

Une porte d'entrée unique au sein de l'administration sera mise en place afin de soutenir l'énergie créative des porteurs de projets et des lieux existants, pour simplifier leurs démarches administratives en orientant vers les bons interlocuteurs (autorisations, mise aux normes, notamment de sécurité, demandes de soutien). L'objectif est de faciliter l'émergence et le développement de lieux et d'événements nocturnes et de prévenir les risques de fermeture grâce à un accompagnement adapté.

Nous mènerons un état des lieux des friches et des fonciers disponibles, adaptés à des usages nocturnes. Ces espaces permettront l'ouverture de nouveaux lieux de vie culturels, festifs et inclusifs, portés par des équipes marseillaises, pour favoriser l'expression artistique et soutenir l'économie culturelle. Ces lieux pourront accueillir des formats hybrides mêlant musique, arts, convivialité et inclusion.

Nous créerons un pôle d'attractivité culturelle de nuit, pensé comme un lieu central, accessible et visible. Ce pôle nocturne pourra accueillir des événements culturels, des concerts, des performances,

des expositions et des espaces de rencontre et de convivialité pour la jeunesse marseillaise. La nuit deviendra un moteur du renouveau du centre-ville et permettra mixité de fréquentation et d'usages dans un lieu emblématique.

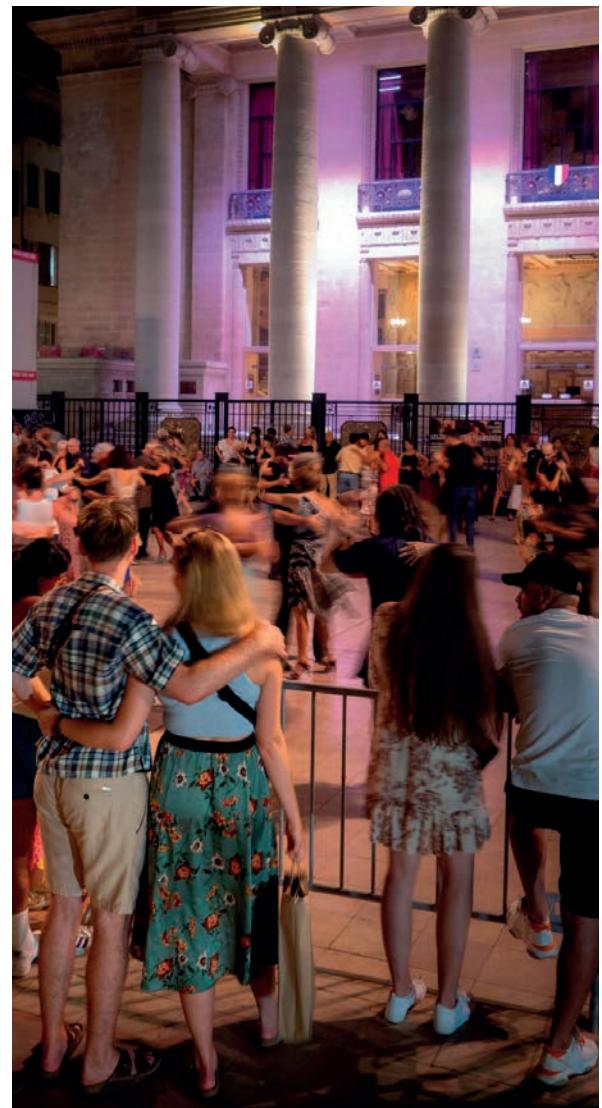
Nous favoriserons l'ouverture des lieux publics la nuit : les usages des équipements municipaux doivent pouvoir évoluer, notamment en période estivale, pour ouvrir plus tard et accueillir des usages en soirée. Les projections, spectacles, soirées, clubs de débats ou de lecture seront encouragés dans les musées et les bibliothèques pour accueillir des usagers plus tard et ouvrir les collections à de nouveaux publics. Nous prolongerons la réflexion sur l'ouverture en soirée des plages et des parcs ; la "Voie est Libre" pourra être déployée en soirée l'été pour prolonger la fraîcheur des nuits marseillaises.

Nous proposerons le déploiement de médiateurs de nuit pour prévenir les nuisances sonores, les rixes et les violences. En relation avec les services de sécurité et de secours, leur rôle sera de dialoguer avec les publics, les organisateurs, les exploitants et les riverains, afin d'accompagner les lieux et les événements vers de bonnes pratiques, de respecter les besoins et les intérêts de chacun et de trouver des solutions collectives pour éviter les conflits et les sanctions. Cette approche humaine et intelligente permettra à toutes et tous de profiter d'une nuit plus apaisée.

Nous accompagnerons les initiatives de prévention pour une nuit vivante, inclusive et responsable, pour que les Marseillaises et les Marseillais puissent sortir en toute sécurité. La Ville soutiendra les associations de prévention des comportements à risque, des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, intervenant dans les

lieux publics ouverts la nuit, mais aussi dans les lieux de fêtes et de sorties.

Nous proposerons, via l'Office de Tourisme, **une cartographie et un agenda centralisé** afin de rendre accessibles et de valoriser l'ensemble des lieux, événements et initiatives portées par les acteurs locaux de la vie nocturne.



À MARSEILLE, DROIT AU SPORT !

Quelle que soit notre condition physique ou nos habitudes, nous sommes toutes et tous concernés par le sport. Comme pratiquant ou bénévole, comme spectateur ou parent, comme amateur. **La vie sportive de notre ville c'est ce qui dépasse les clivages**, c'est ce qui nous réunit autour d'une passion, d'une activité, ou d'un engagement. Le sport c'est ce qui permet de faire société, c'est un des outils d'une Marseille unie et fière.

Trop longtemps, le monde du sport à Marseille a souffert d'un abandon. L'abandon des infrastructures, l'abandon de clubs, l'abandon des pratiques du quotidien. Cet oubli, c'était celui d'une politique sportive absente, où les intérêts partisans avaient pris le pas sur l'intérêt sportif c'est-à-dire l'intérêt général.

C'est pourquoi durant les 6 dernières années, **28 équipements ont été rénovés ou sont sortis de terre**. Grâce à des partenariats inédits avec l'État, avec l'OM, ou avec des fondations ou des institutions privées, le bâti sportif a enfin connu une reprise en main. Dans de nombreux quartiers de la ville, des équipements ouverts à tous ont été créés : terrains de baskets 3x3, city stades (comme le city stade Julien Baudon -Jul- à Vauban, celui de Peyssonnel ou des Micocouliers) ou des stades Saint-Joseph, Roger Couderc, Jean Bouin, Weygand ou la piste d'athlétisme Ancelin.

Dans le même temps, **tous les clubs ont pu bénéficier d'un accompagnement accru** pour se développer, pour accueillir tous les publics (enfants, familles, seniors). Enfin, les activités gratuites pour le sport se sont développées : avec tremplin sport qui a permis à de nombreux jeunes de découvrir des activités, avec les bassins mobiles et le savoir-nager, qui ont permis de mettre fin à

cette injustice historique qui était qu'un enfant sur deux ne savait pas nager en rentrant en 6^e. Enfin, la ville a pu accueillir **de grands évènements sportifs** : Jeux Olympiques 2024, championnat d'Europe de voile (IQ foil), compétition internationale de basket 3x3, compétition internationale de Padel, finales du Top14 de rugby ou matchs amicaux de l'équipe de France de foot ou de rugby.

Marseille resplendit par ses faits sportifs, en voyant augmenter le nombre de champions et de clubs dans le haut niveau : évidemment avec le football et notre fierté qu'est l'Olympique de Marseille, dont l'équipe féminine continue aussi de progresser. Mais c'est aussi le cas dans le hockey sur glace, le handball, le canoë kayak, les échecs, le volley, le water-polo avec les succès du Cercle des Nageurs de Marseille, et bien d'autres. Partout, sur tous les terrains, nos équipes avancent et cherchent à progresser, en lien avec une ville qui désormais les écoute et les respecte enfin, quel que soit leur quartier.

Dans le prochain mandat nous allons amplifier ce mouvement et **faire enfin de Marseille une ville capitale pour le sport**.

Pour toutes les pratiques, un office municipal des sports

Pour faire vivre la pratique sportive partout, nous créerons un office municipal des sports.

Abandonné sous la droite, ce guichet unique permettra de faciliter les démarches en lien avec la ville : des interlocuteurs qualifiés pourront répondre à toutes les demandes des acteurs du sport, sur les créneaux disponibles dans les équipements municipaux, ou sur les programmes susceptibles de les accompagner. Un lieu où seront respectés les clubs et leurs bénévoles, où les bonnes pratiques pourront s'échanger. Un lieu ouvert vers tous les clubs, les salles et les initiatives en lien avec le sport et sa pratique.

Pour les pratiquants, ce sera aussi une porte d'entrée pour savoir où et comment pratiquer un sport à Marseille, avec une information claire et transparente.

Pour les non pratiquants, ce sera un portail pour accéder aux programmes de sport-santé, de remise en forme, pour inscrire ses proches, ses enfants, ou simplement accéder au programme des compétitions à aller voir en famille ou entre amis.

NOS GRANDS PROJETS SPORTIFS

Un marathon de Marseille

À Marseille le running n'a de cesse de se développer dans toute la ville et, avec une corniche ou des paysages à nul autre pareils nous comprenons pourquoi ! Aussi, notre ville doit porter un événement à la hauteur de cet engouement. C'est pourquoi, en lien avec les clubs de la ville, nous mettrons en place un marathon de Marseille et différents formats de courses familiales et inclusives, qui iront du nord au sud, en traversant de nombreux quartiers qui font la richesse de notre ville.

Un grand boulodrome couvert à vocation internationale

Marseille est la capitale internationale de la pétanque, mais elle n'a pas d'équipement phare pour ce sport. Un boulodrome municipal indoor permettra d'organiser des compétitions internationales tout au long de l'année, et rendra hommage à une part importante de notre culture et de notre histoire. Ce boulodrome sera ainsi complété par un équipement culturel dédié à la pétanque, mais aussi par un espace de convivialité et de réception pour accueillir les plus grands événements autour de la pétanque en Europe.

Des équipements sportifs en libre accès en bas de chez vous

Il ne faut pas grand-chose pour faire vivre le sport à côté de chez soi. Un pied d'immeuble, un terrain libre, le toit-terrasse d'un immeuble... Pour faire vivre le sport de proximité, nous favoriserons la création de petits équipements, disponibles pour le grand public et pour les clubs. Ceux-ci pourront être définitifs ou temporaires. En lien avec la démocratie de quartier, nous accompagnerons le sport du quart d'heure, celui qui se fait entre amis, ou avec son club local, sur une heure de temps libre : le sport quotidien !

Des horaires étendus dans nos équipements

Le sport c'est partout et c'est tout le temps. Nos équipements doivent s'adapter aux horaires de nos vies, qui évoluent sans cesse. Permettre d'aller nager jusqu'à 21h, de courir tôt le matin ou tard le soir dans les parcs, d'aller faire du street workout en fin de soirée, c'est ce que nous ferons.

100% d'équipements sportifs accessibles aux PMR d'ici 2032

Trop d'équipements souffrent de difficultés d'accès ou de points bloquants pour les personnes à mobilité réduite. Cela gêne le développement d'équipes inclusives. C'est pourquoi nous viserons un accès à 100% pour les personnes à mobilité réduite, vestiaires compris.

Dans une société sans cesse plus clivée, marquée par une augmentation de l'exclusion et du rejet dans une période où notre santé est mise à l'épreuve, le sport offre un espace de répit. Il est un lieu où tout le monde à sa place. C'est pourquoi nous continuerons de l'accompagner et de le développer.

Marseille ville des clubs inclusifs

Notre ville favorisera les clubs ayant une politique d'attribution des créneaux horaires qui veille à l'égalité entre les sections masculines et féminines, pour devenir la ville des clubs inclusifs.

Piscines, en finir avec le retard

Laissées à l'abandon, les piscines de Marseille doivent faire l'objet d'une attention particulière parce que c'est là que les petits Marseillais apprennent à nager, parce que c'est là que l'on se détend pendant son temps libre, parce que c'est là où les seniors se maintiennent en forme dans un lieu convivial. Nous lancerons la construction des piscines Nord et Luminy, mais aussi la rénovation complète des piscines de Marseille. Nous créerons des bassins nordiques de proximité pour favoriser la natation dans notre ville.

Un stade nautique : base de tous les nautismes

Héritage matériel des Jeux Olympiques, la base nautique Florence Arthaud accueillera un guichet de la mer pour permettre à tous de réserver des activités ou d'accéder à des événements autour du nautisme dans un lieu ouvert et convivial. La base nautique est un équipement unique en Europe mêlant sport pour tous et sport de haut niveau, véritable point d'appui pour toutes les équipes qui organisent des régates, ou des balades dans la rade.

Plage de l'Huveaune, lieu du surf

Les plages de Marseille doivent accueillir toutes les pratiques dans le respect des différents usages. Nous ferons de la plage de l'Huveaune le spot de surf marseillais, en autorisant l'occupation d'un local à des associations de surf, et en développant autour de la plage des lieux facilitant la mise à l'eau, ainsi que l'aménagement de la plage, au large comme à terre, pour faire de cette plage, un spot reconnu et attractif de Méditerranée.

Un Conseil marseillais de la mer

La mer est notre horizon commun et un espace en partage. Notre espace maritime doit faire l'objet d'une attention particulière et c'est pour cela que nous créerons un Conseil marseillais de la mer associant sociétés nautiques, acteurs du nautisme, scientifiques, élus et habitants, pour penser le nautisme de demain, sensibiliser à l'écologie, et promouvoir davantage les sports nautiques.

Une journée des moussaillons

Autour des écoles, du monde du nautisme, organiser, une journée par an, une grande sortie en mer des écoliers pour mieux découvrir un des joyaux de notre ville : la mer Méditerranée.

Des assises de la vie sportive

Budget nationaux en baisse, règles sans cesse plus contraignantes..., jamais la vie sportive n'avait été aussi maltraitée que depuis la fin des JO 2024. Nous devons faire front, Ville, clubs et pratiquants, pour imaginer les solutions de demain. C'est pourquoi, dès le début du mandat nous lancerons des assises de la vie sportive pour mieux cerner les besoins des acteurs du sport et faire émerger notre grande politique sportive municipale pour les prochaines années. Ces assises réuniront tout le monde sportif, quelle que soit la forme des clubs : des clubs de foot aux propriétaires et pratiquants des salles de pilates. Des clubs de running aux grands clubs locaux, sans discrimination.

Nous réfléchirons au développement du sport, inclusif et non discriminant. Ouvert à tous, et qui n'élimine ni l'élite, ni le néophyte.

MARSEILLE CAPITALE DE L'ÉGALITÉ

Le Printemps marseillais porte une vision exigeante et transversale de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. À une époque marquée par l'instabilité, les fractures et la peur, où les préjugés des uns contre les autres alimentent la défiance, la distance, jusqu'au rejet ou à la violence, **le rôle de l'action politique doit être de rassembler autour de nos principes fondamentaux d'égalité et de fraternité.**

Face à ceux qui veulent nous diviser, opposer les Marseillais entre eux selon leur origine, selon leur quartier, selon leur religion, selon leur mode de vie, nous nous dressons pour affirmer sans relâche **l'identité singulière et multiple de notre ville**. Nous leur rappellerons notre histoire fondée, depuis 2600 ans, sur les trajectoires migratoires et l'accueil de celui qui vient du large, des montagnes ou d'ailleurs. Nous leur démontrerons que, contre le poison de la haine, **c'est toujours la fraternité qui l'emporte** et qui nous permet de dire, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, d'ici ou de plus loin, que nous sommes d'abord des Marseillaises et des Marseillais, et que nous en sommes fiers.

L'égalité n'est pas qu'une promesse ou un horizon. C'est aussi une politique publique très concrète, que nous menons depuis 6 ans et à laquelle nous pourrons donner, au cours des prochaines années, une dimension encore plus importante. **Lutter contre toutes les discriminations, pour l'égalité femmes-hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**, telles sont les causes centrales autour desquelles nous voulons mobiliser et rassembler les Marseillaises et les Marseillais.

MARSEILLE PLEINEMENT FÉMINISTE

Depuis 2020, le Printemps marseillais a développé pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes une politique publique structurée dotée d'objectifs clairs, de moyens humains et financiers et d'une gouvernance dédiée : adhésion à la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, renforcement du service municipal dédié aux droits des femmes**, adoption d'un **plan d'action 2023–2026** couvrant l'ensemble des politiques locales. Concrètement, cela s'est traduit par :

- une **politique municipale de lutte contre les violences faites aux femmes**, articulant prévention, accompagnement et hébergement, un soutien très fort aux associations spécialisées et le déploiement d'outils de sensibilisation comme le violentomètre, distribué à 200 000 exemplaires.
- l'expérimentation d'actions de **sécurisation des espaces publics et festifs**, comme le dispositif "SAFER" sur les plages et lors des événements estivaux, en lien avec les collectifs féministes et les acteurs de la nuit.
- une politique de la petite enfance prenant en compte la réalité des familles monoparentales, majoritairement portées par les femmes, l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge et l'accès prioritaire aux crèches pour les femmes les plus précaires afin de lever les freins à l'emploi et à la formation.

• la valorisation des femmes dans l'espace public, dans la culture, le sport et la mémoire collective, en soutenant les créatrices, les sportives et les associations féministes locales, et en féminisant les noms de rues et d'équipements municipaux.

Les années qui viennent permettront d'aller plus loin encore, pour **faire de la défense des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes un principe organisateur de l'action municipale** conformément aux engagements internationaux et européens pris par la Ville. **Faire le choix clair et assumé d'une Marseille pleinement féministe**, c'est intégrer l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des politiques publiques locales **et conduire** une démarche budgétaire sensible au genre. Nous aurons pour priorité **la création d'une Cité des femmes**, à la fois un point d'ancrage pour les associations, qui leur permettra de travailler en synergie, et centre de ressources pour les femmes, proposant à toutes les Marseillaises, quelle que soit leur situation, information juridique, accompagnement social, accès à la santé et soutien à l'autonomie.

Pour réaliser concrètement l'égalité femmes-hommes et faire respecter les droits des femmes dans les services aux usagers comme au sein de l'administration, **l'ensemble des agents de la Ville et de la Métropole seront formés à l'égalité et à la prévention des violences sexistes et sexuelles**, avec des modules obligatoires, adaptés aux métiers et évalués dans le temps. La création d'un observatoire marseillais des violences faites aux femmes viendra objectiver ces réalités et outiller les acteurs de la formation et de la sensibilisation.

Nous veillerons à l'effectivité de la **prise en charge des femmes victimes de violence** et de leurs enfants, notamment en matière **d'hébergement d'urgence**.

Nous organiserons la remontée des propositions, quartier par quartier, suite à des marches exploratoires, pour **favoriser la mixité dans l'espace public** et permettre aux femmes de réinvestir la ville.

Nous veillerons à intégrer systématiquement **la question du genre dans les politiques de sécurité, d'éclairage, d'aménagement et de tranquillité publique**, afin de garantir un accès égal et sûr à l'espace public.

Nous généraliserons les dispositifs de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violences, avec un objectif clair : **zéro renoncement aux droits**, quels que soient l'âge, l'origine, la situation administrative ou le lieu de résidence de la personne.

Nous renforcerons **l'accès au logement, à la garde d'enfants et aux droits pour les femmes seules et les familles monoparentales**, en assumant une priorisation lorsque l'urgence ou la précarité sont avérées, en mobilisant l'ensemble des leviers municipaux et métropolitains.

Nous nous engagerons pour les parcours d'émancipation économique et sociale des femmes en soutenant les associations et les acteurs de l'insertion, pour l'accès à la formation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

L'espace public, les équipements sportifs et culturels, les temps de la ville, seront conçus et organisés à partir des usages réels des femmes, dans une logique **d'égalité d'accès aux pratiques sportives, culturelles et aux loisirs**.

Nous continuerons à **valoriser le patrimoine, ainsi que la mémoire et la présence des femmes dans la culture, les sciences, le sport et la vie sociale, politique et citoyenne**, pour que Marseille reflète enfin celles qui la font vivre et reconnaîsse pleinement leur contribution à l'histoire et à l'avenir de la ville.

MARSEILLE DEBOUT CONTRE LA HAINE ET LES DISCRIMINATIONS

Chaque fois que la haine de l'autre a surgi dans notre histoire, les Marseillais se sont élevés pour s'y opposer. Dans cette tradition fraternelle, **le Printemps marseillais a engagé pour la première fois une politique publique municipale de lutte contre les discriminations, qui n'existe pas jusqu'en 2020** : délégation spécifique d'un adjoint au maire, création d'un service et d'un budget dédié, définition d'un cadre d'intervention et mise en place d'actions concrètes. Nous avons aussi œuvré pour que la question des discriminations soit prise en compte à l'échelle de l'ensemble de la collectivité, dans toutes les dimensions de la politique publique.

Face aux discriminations, il est essentiel d'actionner l'ensemble des leviers : agir dès le plus jeune âge auprès des enfants et des jeunes, pour éviter que s'installent les préjugés dans lesquels s'enracine la haine ; faire connaître le droit de la non-discrimination et le principe d'égalité, en soutenant toutes celles et tous ceux qui, notamment au sein des associations, conduisent des actions de terrain et portent le plaidoyer ; accompagner les victimes, en leur offrant une écoute, un soutien et une orientation ; enfin, au sein des services de la Ville et dans l'ensemble des politiques publiques, veiller sans relâche à faire respecter l'égalité, entre les personnes, entre les quartiers. Chacun sait que, sur ces sujets, la Ville de Marseille partait de loin.

Au cours des années qui viennent, nous **poursuivrons cet engagement aux côtés des partenaires du droit et de la société civile** pour qu'aucune victime de discrimination ne soit laissée seule face à ce qu'elle a subi, pour continuer de se battre pour l'unité et la fraternité, pour que notre ville soit une chance égale pour toutes et tous.

Accueillir, informer et accompagner les victimes

Nous **renforcerons l'accueil et l'orientation des personnes victimes de discrimination et d'actes de haine**, en formant l'ensemble des agents d'accueil des services de la Ville pour qu'ils puissent, dès le premier appel, orienter les victimes vers les bons interlocuteurs : dépôt de plainte, réclamation auprès du Défenseur des droits, lien avec les associations d'accompagnement...

Nous proposerons des **permanences juridiques gratuites et anonymes**, au sein des équipements municipaux et d'associations partenaires, pour informer et accompagner les personnes victimes de situations discriminatoires.

Vers une collectivité zéro discrimination

Parce que **les discriminations marquent durablement les parcours et aggravent les inégalités dès l'enfance**, nous serons particulièrement volontaristes en matière d'égalité d'accès aux stages. Les expériences en milieu professionnel sont une clé d'accès à l'emploi qui creuse l'inégalité des chances dès l'adolescence : des stages de troisième ou de seconde, sur lesquels les inégalités sociales et familiales ont des conséquences très directes, aux alternances et aux stages de formation ou de fin d'études, nettement plus difficiles à obtenir pour les jeunes ayant des noms à consonance étrangère ou une adresse dans un quartier défavorisé.

Face à cela, **Marseille doit intensifier son engagement** : à partir de l'initiative "mon stage, c'est Marseille", qui a assuré l'accueil de 100 collégiens des quartiers prioritaires et que nous étendrons au cours des années qui viennent, nous serons une **Ville exemplaire, dans nos services et dans les établissements qui en dépendent, pour l'accueil des stagiaires et des alternants de tous les niveaux**, et nous inciterons l'ensemble des collectivités (la Métropole, le Département, la Région) à prendre le même engagement. Nous mobiliserons également les entreprises du territoire au travers d'une bourse aux stages, et valoriserons celles qui se montrent à la hauteur des enjeux.

Nous continuerons à **former l'ensemble des agentes et agents de la collectivité pour que l'inclusion et la lutte contre les discriminations soit l'affaire de toutes et tous, dans toutes les dimensions du service public** : celles et ceux qui sont au contact direct des usagers dans les bureaux municipaux de proximité, dans les équipements sportifs et culturels, dans les écoles, au Samu social ou à la police municipale, mais aussi celles et ceux qui recrutent et qui encadrent les équipes, qui conçoivent les projets, les politiques publiques, les aménagements.

La **formation spécifique des agents d'état civil**, en mairie centrale comme en mairie de secteur, sera renforcée et améliorée pour que **chaque Marseillaise et chaque Marseillais soit accueilli dignement et reconnu dans ses droits**, quels que soient son âge, sa situation, son mode de vie, sa foi ou sa structure familiale.

Investir les espaces publics et symboliques

La Ville continuera de **soutenir les initiatives locales qui commémorent ou mettent en lumière les dates symboliques et les événements** qui font vivre, tout au long de l'année, le débat public et les plaidoyers contre les discriminations.

Nous poursuivrons enfin le travail engagé avec la commission des noms de rue et les associations pour **rendre justice aux personnalités, aux communautés et aux luttes longtemps invisibilisées** qui ont contribué à l'histoire de la ville, au travers des noms donnés aux places, aux rues, aux écoles, aux équipements sportifs et culturels.

Un observatoire marseillais des discriminations

Depuis de nombreuses années, les acteurs engagés contre les discriminations, qu'il s'agisse d'associations ou d'acteurs institutionnels comme le Défenseur des droits ou, avant lui, la Halde, demandent la création d'un observatoire national indépendant chargé d'objectiver la réalité des discriminations vécues, d'outiller les acteurs et d'évaluer l'efficacité de l'action publique. Les gouvernements successifs ne cessent d'ignorer cette demande, ce qui illustre la faiblesse de l'action publique nationale en la matière.

L'observatoire marseillais des discriminations ne se contentera pas de récolter et de rendre visibles les données territoriales sur ce phénomène, il contribuera à produire des outils de formation, de sensibilisation et d'animation pour faire connaître les actions les plus efficaces pour accompagner les victimes et faire évoluer les pratiques de celles et ceux qui sont susceptibles de discriminer. Il permettra aussi de travailler étroitement en réseau avec les collectivités locales qui, à travers toute la France, compensent par leur engagement exemplaire les défaillances structurelles de l'action nationale.

Marseille unie face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations liées à l'origine

Marseille n'oublie pas que la haine raciste peut tuer, et a tué, dans notre ville. Inaugurer l'avenue Ibrahim Ali, là même où le fanatisme idéologique d'extrême-droite a ôté la vie de cet enfant de Marseille, c'est à la fois rappeler cette réalité et s'engager pour l'avenir ; c'est dire que **la Ville se porte aux côtés des victimes du racisme et de l'antisémitisme et se bat pour faire reculer les discriminations, les violences et les discours de haine**. L'augmentation des crimes et délits racistes, xénophobes, antisémites et anti-musulmans, observée en France ces dernières années, appelle à un positionnement sans ambiguïté et à une action publique courageuse et déterminée.

Depuis 2020, le Printemps marseillais s'est employé à donner à ces enjeux cruciaux la reconnaissance institutionnelle qu'ils méritent : en commémorant les 40 ans de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, dont une avenue porte aujourd'hui le nom ; en donnant aux 80 ans des rafles de l'Opéra et du Vieux-Port, ces « rafles oubliées », leur véritable place dans la mémoire nationale ; en créant le Prix Ibrahim Ali, qui récompense chaque année les travaux d'élèves de CM2 et les initiatives de leurs enseignants portant sur la lutte contre le racisme et les discriminations.

Parce que les valeurs d'égalité et de fraternité doivent être transmises et cultivées dès l'enfance, nous développerons le Prix Ibrahim Ali pour qu'il devienne un grand projet éducatif pérenne à l'échelle de la ville, et donne à un maximum d'élèves et d'enseignants l'opportunité et les moyens de s'engager dans des projets concrets pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine.

Les initiatives d'information et de sensibilisation des adolescents, des étudiants et des jeunes sur le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, l'accès aux droits et les dispositifs de soutien des victimes, seront accompagnées.

Nous continuerons d'appuyer les associations engagées dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, nous soutiendrons leurs actions et leur visibilité et nous leur faciliterons l'accès à des locaux leur permettant de recevoir du public.

Nous instaurerons **un rendez-vous annuel, à l'occasion du 21 mars** (Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale), pour partager avec les acteurs de la société civile les données collectées par l'observatoire local des discriminations, mettre en débat les questions posées par l'actualité ou les problématiques rencontrées sur le terrain, et réfléchir ensemble aux orientations et actions de politiques publiques à mettre en œuvre.

Une ville engagée pour les droits et l'inclusion des personnes LGBTQIA+

Les droits et l'inclusion des personnes LGBTQIA+ ont été ostensiblement ignorés dans les politiques publiques municipales jusqu'en 2020. Des formulaires administratifs qui ne prenaient pas en compte la loi sur le mariage pour tous, pourtant votée en 2013, à l'absence de centre LGBTQIA+ dont toutes les autres grandes villes étaient pourtant dotées, **la Ville accusait un retard indigne dans la prise en compte des personnes et du tissu associatif LGBTQIA+.**

Le soutien politique et financier apporté par la majorité municipale à l'**ouverture du centre LGBTQIA+, à l'extension du centre d'archives et de documentation Mémoires des Sexualités, au développement du mois et de la marche des fiertés Marseille**, ainsi qu'aux nombreuses associations actives contre les discriminations et pour l'inclusion des personnes LGBTQIA+, ont donné un signal fort de changement et ont permis des avancées significatives au bénéfice de toutes et tous.

Il reste cependant un long chemin à parcourir vers l'égalité, le respect des droits et l'inclusion de toutes et tous, dans l'espace public comme dans la vie de la cité, et **le Printemps marseillais continuera de s'engager avec force auprès des personnes et des associations LGBTQIA+.**

Nous **continuerons de soutenir avec détermination le tissu associatif**, pour accompagner les associations de défense des droits et de lutte contre les discriminations, mais aussi les associations sportives ou culturelles LGBTQIA+ ou engagées pour leur inclusion. Le **développement et la pérennisation du centre LGBTQIA+ et du centre d'archives et de documentation Mémoires des sexualités** seront accompagnés, et la municipalité restera un **partenaire fiable et engagé pour l'organisation du mois et de la marche des fiertés à Marseille.**

Nous poursuivrons notre engagement pour l'accès aux droits, au travers des **permanences sociales, d'état civil et de santé** assurées au sein du centre LGBTQIA+ mais aussi de la création de nouvelles **places d'hébergement d'urgence pour les jeunes majeurs LGBTQIA+** en rupture familiale.

Les **initiatives d'information et de sensibilisation des adolescents, des étudiants et des jeunes** sur les discriminations, l'accès aux droits et les dispositifs de soutien des personnes LGBTQIA+, seront accompagnées. Nous encouragerons **les démarches d'inclusion et de prévention des discriminations et des violences envers les personnes LGBTQIA+ engagées par les lieux festifs et culturels** dans le cadre d'une politique globale d'accompagnement de la vie nocturne.

Nous instaurerons un **rendez-vous annuel, à l'occasion du 17 mai** (journée nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie), pour partager avec les acteurs de la société civile les données collectées par l'observatoire local des discriminations, mettre en débat les questions posées par l'actualité ou les problématiques rencontrées sur le terrain, et réfléchir ensemble aux orientations et actions de politiques publiques à mettre en œuvre.

Enfin, nous mènerons en coopération avec les associations volontaires, une réflexion commune sur les questions mémorielles, afin de **donner à l'histoire et aux luttes LGBTQIA+ leur juste place dans l'espace public et la mémoire collective.**

MARSEILLE ACCESSIBLE ET INCLUSIVE

Une société inclusive se mesure à sa capacité à accueillir chacun et chacune dans un environnement accessible et adapté.

Dans la continuité du premier plan d'action handicap-inclusion-accessibilité universelle, nous réaffirmons notre engagement à créer les conditions pour que toute personne — quelle que soit sa situation de handicap (moteur, sensoriel, psychique ou cognitif) — puisse exercer ses droits dans

l'égalité et le respect : **se déplacer librement, accéder aux services publics et participer pleinement à la vie sociale, culturelle, sportive, économique et démocratique.** Cet engagement doit se traduire **de façon transversale, dans toutes les politiques urbaines** (mobilité, espace public, culture, emploi, numérique, logement, sports et loisirs).

Vers une accessibilité totale de la ville et de ses services

ESPACES PUBLICS ET VOIRIE

Pour arriver à une accessibilité totale de la ville et de ses services, il faut dans un premier temps repenser les espaces publics et les voiries. Il faudra **accélérer etachever le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics**, en fixant des objectifs clairs à la Métropole et en publiant les délais correspondants. Des dispositifs tels que des **feux sonores, des bandes podotactiles et des passages piétons** abaissés seront instaurés pour optimiser l'accessibilité des zones urbaines.

L'application **My Easy Access**, lancée en 2025, vise à offrir un accès sans précédent à toutes les données concernant l'accessibilité des infrastructures urbaines telles que les rues, les trottoirs et les réseaux de transport (bus, tram, métro). Son déploiement se poursuivra et s'étendra à l'intégralité de la ville **sous la forme d'une carte dynamique collaborative**.

À plus long terme, cette plateforme vise à devenir **un outil de signalement en temps réel** des obstacles rencontrés dans l'espace public.

Afin de garantir la transparence et la participation citoyenne, **un rapport d'avancement des travaux d'accessibilité** sera publié annuellement.

Par ailleurs, assurer un stationnement adéquat pour les personnes à mobilité réduite représente un défi majeur dans un environnement urbain dominé par la voiture. Par conséquent, il est essentiel d'assurer l'accessibilité du stationnement en établissant **chaque année 100 places exclusivement dédiées** aux personnes à mobilité réduite dans l'ensemble des secteurs de la ville. Dans le même esprit, les démarches pour bénéficier de la gratuité du stationnement en surface pour les PMR **sera simplifiée**.

BÂTIMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX

À l'horizon de la fin du mandat, notre objectif est d'atteindre « **zéro lieu public inaccessible** », en poursuivant l'amélioration de l'accessibilité des établissements tels que les écoles, piscines, bibliothèques, salles municipales, stades, gymnases, parcs et jardins, ainsi que des aires de jeux, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité en cours.

En vue de **promouvoir l'accessibilité universelle**, nous allons suivre le principe du **design for all**, qui désigne une approche de conception qui vise à créer des produits, des services, des environnements et des systèmes utilisables par tous, sans nécessité de modifications ou d'adaptations particulières. Ce concept sera **le fondement de toutes les nouvelles constructions ou rénovations**.

Des formations continues seront dispensées aux agents municipaux, axées principalement sur des enjeux tels que l'accueil, les services, les travaux publics et l'urbanisme, de manière à améliorer l'accueil des personnes ayant des besoins spécifiques. Afin de concrétiser cette approche, les services municipaux se verront dotés **d'équipements spécifiquement conçus** pour répondre aux divers besoins liés au handicap, favorisant ainsi une communication optimale avec les usagers.

LOISIRS ET ÉVÈNEMENTS

Nous nous engageons à **faciliter l'accès aux événements** organisés par la ville. Pour ce faire, nous mettrons en œuvre **une approche globale** visant à offrir un accueil attentif et un environnement soigneusement aménagé. Cet effort se concrétise notamment par le déploiement d'une signalétique claire et intuitive, par l'aménagement d'espaces dédiés et fonctionnels, ainsi que par la diffusion d'informations.

Les événements conçus pour être accessibles feront l'objet d'**une identification systématique** et seront **intégrés à l'application My Easy Access**, afin de garantir au public en situation de handicap une expérience optimale et **une information centralisée**.

TRANSPORTS PUBLICS

L'amélioration de l'accessibilité des transports publics pour les personnes en situation de handicap constitue une priorité fondamentale pour le Printemps marseillais. À ce titre, nous

intensifions nos efforts pour **accélérer la mise en conformité des stations et des arrêts de bus**, en veillant particulièrement au respect des normes de signalétique et à l'application des dispositifs réglementaires.

Parallèlement, **un service de transport adapté**, à la fois efficace et pleinement à l'écoute des besoins spécifiques des usagers, sera progressivement déployé. Cette initiative s'accompagnera **d'une politique tarifaire solidaire et équitable**, spécialement conçue pour faciliter la mobilité et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Participation, citoyenneté et concertation

IMPLICATION DES PERSONNES CONCERNÉES

Dans l'objectif d'associer pleinement les personnes directement concernées par les situations de handicap, **nous instituerons un conseil consultatif des usagers**. Cette instance sera articulée avec la commission communale d'accessibilité universelle (CCAU), dont la création a été accomplie au cours du premier mandat.

Ce conseil consultatif exercera **une influence constructive et accompagnera activement** le processus décisionnel. Son rôle sera notamment déterminant dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, la réalisation de tests de parcours, ainsi que la conduite et l'analyse d'audits approfondis en matière d'accessibilité.

Par conséquent, les personnes en situation de handicap ainsi que les associations qui les représentent seront **intégrées de manière systématique et permanente** au sein des commissions de suivi et des groupes de travail dédiés aux projets urbains.

ACCESSIBILITÉ DE LA VIE CIVIQUE

Nous nous engageons à **assurer l'accessibilité des bureaux de vote**, des services publics municipaux pour toutes les démarches administratives, ainsi que des conseils municipaux.

Afin de renforcer cette accessibilité, **une interprétation en langue des signes française a d'ores et déjà été mise en œuvre**, permettant ainsi une participation pleine et

entière de l'ensemble des citoyens. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de **garantir un service public inclusif et adapté** aux besoins de chacun.

ACCESSEURITÉ NUMÉRIQUE

Notre engagement en matière d'accessibilité numérique vise à garantir que le site internet municipal soit **intégralement accessible**, répondant ainsi aux besoins de l'ensemble des personnes en situation de handicap.

Dans une perspective d'amélioration continue de l'accessibilité, nous avons pour ambition de développer une **version "FALC"** (facile à lire et à comprendre) des divers supports d'information émanant de la municipalité. Cette initiative permettra de rendre les contenus plus **clairs et plus compréhensibles**, renforçant ainsi l'accessibilité globale de nos communications publiques.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Nous nous engageons à apporter **notre soutien et notre expertise** aux initiatives associatives ainsi qu'aux actions déjà entreprises ou envisagées sur l'ensemble du territoire.

Inclusion de tous les publics à besoins spécifiques

EMPLOI ET AUTONOMIE

Afin de garantir durablement l'emploi et de renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap, la **convention de partenariat** liant la Ville de Marseille au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), signée en 2023, fera l'objet d'un renouvellement.

Cette démarche vise à assurer la **continuité et l'amplification significative des actions** menées dans le cadre de la politique publique de la municipalité en matière de défense des droits des personnes en situation de handicap.

Dans ce contexte, le soutien apporté aux associations locales œuvrant en faveur de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement à l'entreprenariat des personnes en situation de handicap sera étendu et consolidé.

ACCÈS À LA SANTÉ

Nous souhaitons amplifier le soutien aux associations œuvrant à l'accompagnement des aidants de personnes en situation de handicap. Dans le cadre des travaux menés par le conseil communal de santé, un **recensement exhaustif** des professionnels de santé accessibles sera établi. Cette initiative vise à fluidifier l'accès aux soins pour l'ensemble des citoyens, en levant les obstacles potentiels et en garantissant une information claire et centralisée.

ACCÈS AU LOGEMENT ADAPTÉ

Par ailleurs, dans le cadre des attributions de la commission communale d'accessibilité universelle, nous **recenserons auprès des bailleurs sociaux** les logements accessibles et adaptés sur le territoire. Les résultats de cet inventaire feront l'objet d'un **rappor annuel détaillé**, permettant d'assurer un suivi transparent et régulier de l'offre disponible.

Nous nous engageons activement à élaborer et à mettre en œuvre un **cadre de coopération structuré**, associant l'ensemble des bailleurs sociaux et des associations concernées. Cette collaboration vise à favoriser l'**adaptation progressive des logements aux divers types de handicaps**, en intégrant des critères d'attribution spécifiques et équitables dans les processus de décision.

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT, LOISIRS

L'engagement en faveur de l'inclusion scolaire sera consolidé par la **mise à disposition de ressources pédagogiques** spécifiquement conçues pour les enfants, ainsi que par un **programme de formation** dédié à l'ensemble du

personnel municipal intervenant dans les structures périscolaires et extrascolaires.

Parallèlement, **un répertoire officiel** sera élaboré afin de recenser et de valoriser les clubs et les associations sportives ayant développé une expertise dans l'accueil de publics diversifiés.

Dans cette même perspective d'accessibilité universelle, **une politique tarifaire différenciée et solidaire sera instaurée**. Elle visera à lever les barrières économiques et à permettre à chaque citoyen, sans distinction, de bénéficier pleinement des activités culturelles, sportives et de loisirs.

En complément, **un soutien actif** sera apporté aux organisateurs d'événements culturels et de festivals, afin de les accompagner dans la mise en œuvre des aménagements nécessaires à une accessibilité physique, sensorielle et intellectuelle totale.

Initiatives phares concrètes à Marseille

POURSUIVRE ET ÉTENDRE À NOUS LA MER !

Des initiatives concrètes et structurées seront déployées sur le territoire marseillais, avec pour objectif de **renforcer l'accessibilité et l'inclusion** dans les activités liées au milieu marin. Parmi les actions prioritaires figure l'extension des dispositifs de baignade adaptés, en particulier sur le site de la plage des Catalans, afin de permettre un **accès élargi et sécurisé** à tous les publics.

Un programme d'**animations nautiques inclusives** sera mis en place tout au long de l'année au sein des bases nautiques municipales. Ces animations viseront à offrir des activités **encadrées et diversifiées**, favorisant la découverte et la pratique des sports nautiques pour l'ensemble de la communauté, pour toutes et tous.

CRÉER UN PÔLE D'APPUI RESSOURCE INCLUSION HANDICAP (PARIH)

Nous aspirons à **la création d'un pôle d'appui ressource inclusion handicap** (PARIH) destiné à soutenir les familles, les aidants et les professionnels.

Cette structure visera également à **favoriser l'accueil** des enfants en situation de handicap, âgés de 0 à 17 ans, au sein des crèches, des centres de loisirs ainsi que des établissements municipaux, associatifs et privés relevant du droit commun. Une telle initiative contribuera par ailleurs à renforcer la collaboration entre les différentes institutions impliquées.

Nous ferons de Marseille une vraie ville accessible et inclusive, au-delà des obligations légales minimales, en mobilisant les technologies innovantes (*My Easy Access*), les initiatives citoyennes, l'expertise des associations et une ambition politique forte portée par l'ensemble des services municipaux.

FAIRE DE MARSEILLE LA VILLE LA PLUS ENGAGÉE DE FRANCE

L'engagement est au cœur de l'identité marseillaise. Parmi ce qui nous rend fiers, notre capacité à nous mobiliser, à nous faire entendre, à agir pour les causes qui nous semblent justes, occupe une place essentielle.

Engagement associatif bien sûr, engagement professionnel, militant, citoyen, politique, personnel ou collectif, **toutes les formes d'engagement contribuent à faire de Marseille une ville vivante et attentive à l'autre, qui joue collectif.**

Longtemps, cet engagement s'est organisé sans la municipalité, parfois contre elle. Depuis 2020, **le Printemps marseillais a voulu réconcilier la mairie avec les associations et les citoyens engagés, à travers la reconnaissance, la valorisation et la facilitation de l'engagement** dans toutes ses dimensions.

Au cours des années qui viennent, nous devrons aller plus loin encore. Les défis auxquels notre ville fait face sont immenses, et chacun peut contribuer à les relever. L'intérêt général n'est pas le monopole de la puissance publique, et de nouvelles alliances d'acteurs doivent se nouer pour donner toute leur force aux engagements de chacun.

MARSEILLE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS

La loi de 1901 est un pilier de notre

République. Les associations sont au cœur du modèle de société que nous défendons. À l'heure où les **libertés associatives** sont de plus en plus ouvertement menacées, où les soutiens publics se font plus rares, souvent soumis à des conditions de plus en plus restrictives, **Marseille se tient aux côtés de celles et de ceux qui jouent un rôle irremplaçable dans la vivacité de la démocratie**, dans le lien social, la solidarité, l'éducation et qui contribuent à l'animation culturelle, artistique ou sportive de nos quartiers.

Chaque année, ce sont **2 500 associations qui sont directement soutenues par la Ville de Marseille**, à travers de nombreux dispositifs. Les événements organisés par la Ville permettent aux associations de se rencontrer, de se faire connaître et de démultiplier leurs actions ; l'ouverture de **deux nouvelles maisons des associations en 2025 et 2026**, l'espace Waldeck-Rousseau dans le 3^e, et Berthelot dans le 14^e, offre des espaces gratuits, accessibles et équipés pour celles et ceux qui s'engagent.

Les **centres sociaux** sont indispensables à l'animation de nos quartiers et à la réalisation des **promesses d'émancipation de l'éducation populaire**. Nous avons fait le choix de les **soutenir plus fortement que jamais**, avec une hausse de nos subventions de plus d'1,5 million d'euros chaque année à partir de 2024.

Nous avons accompagné l'inauguration d'un nouveau centre social Germaine Tillon dans le 13e et avons lancé les chantiers de 3 nouveaux équipements à La Castellane (16^e), à Noailles (1^e) et à Frais Vallon (13^e).

Au cours des années qui viennent, nous mobiliserons tous les leviers à notre disposition pour **renforcer l'appui aux associations** et faciliter leur action au service du bien commun :

- nous maintiendrons notre **soutien financier** au monde associatif et en particulier aux centres sociaux, et nous nous battrons pour que l'État et des autres collectivités cessent de dégrader leurs politiques de subventions ; nous éditerons un guide municipal pour accompagner les associations dans le dépôt et le suivi de leurs dossiers ;
- nous continuons d'étendre le rayon d'action de la Maison des associations, en créant d'autres antennes, et en innovant avec une **maison des associations mobile**, afin d'aller au plus près des associations de quartier pour les aider dans leurs démarches ;
- nous aiderons les associations à **trouver des locaux**, notamment auprès des différents bailleurs sociaux du territoire, pour réinvestir les pieds d'immeuble chaque fois que c'est possible, mais aussi en sollicitant l'Agrasc pour **mettre à disposition des associations certains biens immobiliers confisqués à des délinquants** ;
- nous mobiliserons le Crédit municipal de Marseille pour qu'il puisse, dans certains cas, effectuer des **avances de trésorerie** sous forme de prêt à des associations qui sont en attente de versement de subventions, afin d'éviter les ruptures.
- nous faciliterons le lien entre les **associations et les acteurs économiques** pour mettre en œuvre des stratégies communes face aux besoins du territoire.

- nous constituons, conformément aux engagements des États généraux de la vie associative, un **Conseil de la vie associative** ainsi qu'un rendez-vous annuel réunissant les acteurs du monde associatif autour des politiques publiques qui les concernent.

PERMETTRE À CHACUN DE SE RENDRE UTILE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Nombreux sont celles et ceux qui, à Marseille, comme dans bien d'autres villes en France, sont prêts à consacrer une heure par mois, près de chez eux, pour des actions utiles : accompagner des sorties scolaires, appeler des personnes isolées, soutenir des associations, participer à des plantations ou à la médiation propreté.

Sans jamais se substituer au service public, ces envies d'aider doivent être outillées et orientées. Nous proposerons un dispositif coordonné au niveau de chaque secteur (par exemple dans les centres municipaux d'animation (CMA), qui pourraient devenir des quartiers généraux de l'engagement), avec un référent local, qui organisera une cartographie des besoins, donnera accès à des missions courtes publiées en ligne, et apportera une formation de 20 minutes, dans un guichet unique d'inscription. En quelques mois seulement, si quelques centaines de Marseillais s'y investissent, cela représentera des milliers d'heures qui viendront renforcer les liens entre voisins et soutenir concrètement associations et services publics, pour une **entraide organisée, simple et proche**.

ORGANISER LE PARTAGE DANS CHAQUE QUARTIER

Parce que l'engagement est souvent l'occasion de **joindre l'utile à l'agréable**, des banquets festifs et participatifs pourront être proposés dans tous les quartiers, en réunissant habitants, associations, commerçants, écoles et maisons de retraite autour d'un repas commun. Ces événements réguliers seront des **moments de partage, de convivialité et de dialogue**. Sur cette base, un grand livre de recettes participatif sera créé, invitant chaque Marseillaise et chaque Marseillais à partager son "plat-signature" avec anecdotes et traditions. Ces recettes pourront enrichir les collections du Musée d'histoire de Marseille, faisant de la cuisine un outil de lien social et de reconnaissance mutuelle, au sein de notre identité partagée.

FÉDÉRER LES ENTREPRISES ENGAGÉES POUR MARSEILLE

Au-delà des associations et des initiatives individuelles, Marseille doit pouvoir compter sur son riche tissu entrepreneurial, qui contribue à la richesse du territoire et qui a un rôle important à jouer pour le bien-être des Marseillais et pour la cohésion sociale.

Les entreprises peuvent et veulent aider Marseille. Notre ville doit être la cause autour de laquelle nous nous réunissons, au-delà de nos activités professionnelles. Dans tous les quartiers, les entreprises ont un intérêt évident à ce que le territoire où elles installent leurs ateliers, leurs

bureaux ou leurs commerces soit agréable à vivre, à ce que leurs salariés et leurs prestataires habitent et se déplacent dans un cadre apaisé et équilibré. L'image de Marseille, celle que nous nous renvoyons à nous-mêmes et celle que nous montrons au monde, justifie aussi **que chacun des acteurs concernés assume sa part d'engagement**.

De nombreuses initiatives existent déjà, qui témoignent de l'intérêt des entrepreneurs marseillais pour le destin de leur ville. Nous aurons besoin d'aller plus loin au cours des années qui viennent. Dans cette perspective, nous proposons de créer la **"Fondation pour Marseille"**, un dispositif de coopération inédit permettant aux entreprises de s'engager aux côtés de la Ville au service de l'intérêt général et du développement du territoire.

La Fondation renforcera l'attractivité du territoire, en facilitant l'engagement et l'abondement financier des acteurs économiques et philanthropiques. Elle attribuera le label des **"entreprises engagées pour Marseille"** et mettra en réseau les nombreuses initiatives existantes et renforcera les synergies entre les acteurs publics, privés et associatifs autour de **projets à fort impact social, environnemental et culturel**.

En rassemblant des ressources à hauteur de plusieurs millions d'euros, la Fondation de Marseille visera à changer d'échelle, pour transformer durablement les politiques d'intérêt général et amplifier les engagements en faveur des Marseillaises et des Marseillais.

DONNER LA PAROLE AUX MARSEILLAISES ET AUX MARSEILLAI

Notre ville bénéficie d'un héritage d'engagement très fort. Divers par sa population, son histoire, ses habitudes, Marseille est également riche des **milliers d'associations** qui animent tous les quartiers de la ville et assurent l'entraide et le partage. Grâce aux **Comités d'intérêt de quartier**, un réseau qui existe déjà depuis 100 ans, grâce aux **collectifs citoyens** qui mènent des initiatives d'animation, grâce aux **milliers de projets** à destination de tous les publics qui émergent des quatre coins de Marseille, notre ville est résolument vivante et solidaire.

La soif d'engagement des Marseillaises et des Marseillais les conduit également à s'intéresser au destin de leur ville et à s'impliquer dans l'action de la municipalité, notamment lorsqu'elle touche à la vie de leur quartier, ou lorsqu'elle engage notre avenir.

Pour répondre à ces aspirations, et sous l'impulsion du Printemps marseillais, la Ville de Marseille accompagne depuis 2020 la transition de la ville vers un modèle plus solidaire, plus engagé, plus juste et plus démocratique.

Permettre à toutes les Marseillaises et à tous les Marseillais de **participer activement aux affaires qui les concernent**, c'est reconnaître pleinement leur valeur et leur légitimité, en tant que citoyens, en tant que riverains, en tant qu'acteurs et en tant que destinataires des politiques publiques. Les habitantes et les habitants n'ont pas que des opinions à défendre, ils ont aussi **une connaissance fine des réalités qu'ils vivent**.

En croisant les savoirs, les expertises, les réflexions et les expériences des uns et des autres, la Ville de Marseille peut construire des politiques publiques plus pertinentes et plus efficaces. **S'appuyer sur l'expertise citoyenne** est une opportunité que le Printemps marseillais veut saisir dans la durée, car une action publique bien menée doit inclure chaque usager. Pour cela, la Ville de Marseille accentuera les concertations menées dans le cadre de ses opérations d'aménagement et ses projets de ville. Ce doit être une évidence pour tout Marseillais que de pouvoir s'impliquer dans sa ville, dans son quartier, dans sa rue.

Remettre le citoyen au centre du jeu démocratique

La démocratie participative ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec les Marseillaises et les Marseillais, pour le bien commun des quartiers.

Les dispositifs participatifs marseillais ont connu une révolution depuis 2020 :

- **Des concertations** sont désormais menées de façon systématique en prévision des chantiers d'équipements publics, pour garantir la prise en compte de tous les publics dans les projets, et pour bénéficier de l'expertise citoyenne des usagers ;
- La première édition des **budgets participatifs** de la Ville de Marseille a lieu en 2023, pour permettre à chaque Marseillais de proposer ses idées pour son quartier, puis de voter pour ses projets préférés, dans l'intérêt commun ;

• L'Assemblée citoyenne du futur (ACF)

a mis en débat plusieurs sujets fortement techniques chaque année, grâce à des panels de 111 personnes tirées au sort, pour obtenir des orientations raisonnées, structurées et fluides remises au maire de Marseille et à l'administration. Au cours de ses deux premières éditions, l'ACF a traité de sujets comme la sobriété en eau, la propreté, la santé des femmes...

De nombreuses autres actions ont permis d'ouvrir l'action de la Ville de Marseille à sa population : création du **“Lab” d'innovation publique** de la Ville de Marseille, dispositifs **“Prenez place”**, pour les projets de réaménagement, **“rues des enfants”** conçues avec les écoliers, **Conseil municipal des jeunes**, de la **vie étudiante**... Derrière ces projets déjà mis en œuvre, il y a la volonté de réparer et de transformer Marseille pour les Marseillaises et les Marseillais, mais surtout **avec elles et avec eux**.

Pour le mandat qui s'ouvrira en 2026, le Printemps marseillais veut prolonger les initiatives engagées **vers une citoyenneté plus active et plus inclusive**, après des décennies de gouvernance immobile et archaïque, confisquée par quelques-uns. Cela suppose d'approfondir ce qui fonctionne, et d'innover pour une démocratie toujours plus vivante dans notre ville.

Faire vivre la démocratie en continu

Le Printemps marseillais porte deux certitudes qui guident ces propositions : **la confiance se gagne par la preuve**, et **chacun et chacune mérite d'être entendu et écouté**. Pour cela, il faut passer à la vitesse supérieure, et aller plus loin dans la co-construction des politiques publiques en s'appuyant sur l'engagement, la créativité et le sens de l'intérêt commun des Marseillais.

Les **budgets participatifs**, qui ont déjà mis 4 millions d'euros d'investissement à la disposition des

citoyens, doivent être prolongés et approfondis, avec des montants progressivement revus à la hausse. Qu'il s'agisse de petits équipements publics, tournés vers la nature en ville, la préservation du patrimoine ou encore l'activité physique, ou de solutions innovantes pour favoriser le vivre-ensemble, les Marseillais seront les mieux placés pour décider des actions les plus porteuses.

Le dialogue avec l'administration

municipale, mais aussi avec les autres acteurs impliqués par les transformations de la ville (marins pompiers notamment), est très largement apprécié par les participants à ce type d'exercice, car il permet de se familiariser avec la réalité des contraintes qui pèsent sur l'action publique, et développe la créativité et l'inventivité de chacun.

Construire des projets, les formaliser et les soumettre au vote de ses concitoyens, cela ne se fait pas spontanément et sans peine. Afin de renforcer le pouvoir d'initiative des citoyens, la Ville de Marseille proposera désormais aux collectifs désireux de s'engager un accompagnement particulier **pour transformer leurs idées en projets viables**, afin de permettre à toutes et à tous de présenter des propositions pour les budgets participatifs.

L'Assemblée citoyenne du futur a déjà quant à elle fait ses preuves en formulant **des propositions structurées sur des sujets complexes**.

Le Printemps marseillais souhaite désormais transformer l'essai, en approfondissant la méthode et en l'élargissant à d'autres sujets de politique publique structurante, en particulier ceux qui concernent les compétences de la Métropole.

Faire pousser les graines de la démocratie

La démocratie, ça s'apprend et ça se pratique. Dès le plus jeune âge, les convictions se forment et les débats peuvent exister. À l'heure où la scène publique, telle qu'elle apparaît dans les médias ou sur les réseaux sociaux, ne donne

pas toujours une image à la hauteur, nous devons offrir à nos enfants et aux jeunes **une culture et une pratique démocratiques** sincères et authentiques. Les organisations de l'**éducation populaire**, qui interviennent notamment dans le temps périscolaire ou au sein des centres sociaux, ont au cœur de leur projet et de leur raison d'être cet apprentissage concret de la démocratie, de ses règles et de ses valeurs. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Ville de Marseille continuera à les soutenir, comme un investissement précieux pour **préserver les conditions d'un futur démocratique pour notre ville et notre pays.**

Pour faire vivre en pratique cette ambition démocratique pour les jeunes, le Printemps marseillais veut faire du Conseil municipal des jeunes et du Conseil municipal de la vie étudiante des instances mieux reconnues, avec un impact plus prononcé sur les politiques publiques. Dans le cadre du prochain mandat, la Ville de Marseille mettra à disposition du Conseil municipal des jeunes la capacité de se prononcer sur des projets de leur choix, y compris s'ils supposent un engagement budgétaire de la Ville ou de la Métropole, notamment en matière d'aménagement de l'espace public, de culture ou encore de biodiversité.

Instaurer un droit d'interpellation citoyenne

L'engagement citoyen en continu, au-delà des dispositifs ad hoc, doit pouvoir trouver un écho au sein des assemblées légitimement élues. C'est ce que permet le "droit d'interpellation citoyenne" : c'est un outil qui permet aux citoyens, s'ils sont assez nombreux, de s'insérer dans les délibérations des collectivités.

Dans notre ville, le **Printemps marseillais a expérimenté ce dispositif** depuis 2020, au sein de la mairie des 4^e et 5^e arrondissements : toute pétition rassemblant plus de 1 000 signatures de personnes majeures concernées peut être mise à l'ordre du jour du Conseil d'arrondissements.

Nous voulons aujourd'hui **aller plus loin** et ouvrir ce droit à l'échelle de l'ensemble des **Conseils d'arrondissements**, au **Conseil municipal de Marseille** et au niveau du **Conseil métropolitain**.

Grâce à ce droit, tout groupe de citoyens pourra donc saisir officiellement les services de la Ville, puis le Conseil municipal, des sujets qui les concernent. Si une question récolte assez de signatures, elle sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil municipal pour un débat public, qui donnera lieu à une délibération.

Trois conditions doivent être réunies pour mettre en oeuvre ce droit d'interpellation :

- la question doit avoir pour objectif l'**intérêt général** ;
- elle doit **respecter la loi** en vigueur en France ;
- la pétition doit recueillir la signature de **5%** de la population concernée pour être remontée au Conseil municipal.

Toutes les Marseillaises et tous les Marseillais pourront y apporter leur signature, à partir de 16 ans car l'engagement s'apprend dès le plus jeune âge. Et dès que le seuil de 5% sera atteint par la pétition, la question sera présentée au maire, au maire de secteur, ou au président de la Métropole, qui l'intégrera à l'ordre du jour du prochain conseil, pour qu'un débat public soit tenu sur le sujet.

MARSEILLE PROPRE C'EST POSSIBLE !

Les Marseillaises et les Marseillais veulent une ville propre et c'est une demande plus que légitime. Au quotidien, ils sont confrontés à la saleté des rues, aux poubelles qui débordent, aux dépôts sauvages.

La deuxième ville de France fait depuis trop longtemps face à une véritable injustice en matière de propreté. Cette situation n'est plus acceptable pour les habitants qui paient **un taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères parmi les plus élevés de France** (18,1% à Marseille contre 4,93% à Lyon) pour un service rendu calamiteux.

Nous n'avons cessé depuis 2020 de **demander à la Métropole**, en charge de la propreté et de la collecte des déchets, de **prendre ses responsabilités** et de **déployer des moyens de collecte à la hauteur** de la deuxième ville de France. En vain.

Le constat est pourtant sans appel. En 2024, la Mission d'information et d'évaluation sur la collecte des déchets a souligné **une dégradation perceptible de la qualité de la collecte à Marseille**, indiquant que la réorganisation des tournées, opérée par la Métropole, a été insuffisamment anticipée. Elle note également un **manque de moyens humains**, avec des effectifs jugés insuffisants pour absorber les nouvelles modalités de collecte et pour faire face aux pics de charge, notamment en centre-ville.

Les **points d'apport volontaire sont mal dimensionnés** et insuffisamment collectés, engendrant dépôts au sol, encombrants, cartons, qui dégradent fortement l'environnement urbain et reportent la charge sur les équipes de propreté.

Enfin, la Mission observe un **décalage fort entre les territoires de la métropole** : certaines communes bénéficient d'un service jugé satisfaisant et stable, tandis que Marseille concentre les difficultés les plus visibles, nourrissant un sentiment d'injustice et de déclassement du service public.

Au niveau de la Métropole, Marseille est la grande oubliée de la propreté. **Marseille ne doit plus être une ville dépotoir !** La propreté de nos rues, c'est une question de dignité.

Devant l'absence de solutions et de réponses de la Métropole, nous avons décidé d'agir pour le bien-être des Marseillaises et des Marseillais qui ne méritent pas et n'acceptent plus ces débats stériles.

NOUS ALLONS REPRENDRE LE CONTRÔLE DE LA PROPRETÉ

Avec détermination et fermeté, nous nous attacherons à résoudre les problèmes à leur source. Nous allons revendiquer la responsabilité de la qualité du service rendu, même s'il reste du ressort de la Métropole. **Sous l'autorité du maire de Marseille, les conseillers municipaux marseillais élus à Métropole définiront les modalités d'organisation des services de la propreté et de la collecte des déchets à Marseille.** De cette manière, nous reprendrons la main sur la propreté de Marseille.

Les premières années du mandat seront consacrées à cette reprise en main du service, en assumant pleinement la responsabilité au niveau de la mairie centrale. Dans un deuxième temps, une fois les meilleures pratiques adoptées, pour assurer la proximité du pilotage, les maires de secteur pourront exercer la supervision directe sur les services de la Métropole qui interviennent sur leur territoire.

Un objectif clair : la fin des poubelles qui débordent

Face à une poubelle qui déborde, plusieurs réponses possibles :

- une poubelle plus grande
- une poubelle en plus
- une collecte plus fréquente

Nous agirons donc pour que la Métropole revoie son schéma de gestion des déchets avec :

- **Une augmentation du nombre d'agents** dédiés à la collecte des ordures ménagères ;
- **Une augmentation du nombre de conteneurs** et de mobilier urbains destinés aux déchets (une corbeille à chaque arrêt de bus par exemple) ;
- **Un doublement du nombre de tournées**, notamment dans le centre-ville, dans les noyaux villageois et dans les grands ensembles urbains.

Un tri plus efficace

Parce que le traitement des déchets commence par le tri de nos poubelles, nous mettrons des moyens conséquents pour améliorer le tri avec :

- L'ouverture de **deux nouveaux centres de tri** ;
- Le déploiement de **déchetteries mobiles** dans les secteurs non équipés (1^{er}, 2^e, 3^e, 7^e arrondissements) ;
- **L'élargissement des horaires des déchetteries** ;
- La distribution des **bacs composteurs** par les mairies de secteur.

Le retour du “cantonnier”

Pour améliorer la propreté, le retour du “cantonnier” permettra d'affecter des agents sur un même secteur de façon durable. Le cantonnier aura ainsi une connaissance fine des enjeux de la propreté et des besoins des habitants de la zone dont il a la charge.

Outre leur mission de nettoiement du quotidien, ces agents seront aussi dotés des moyens de signaler les désordres dans l'espace public, de manière à ce qu'un camion de ramassage puisse ensuite passer en urgence, qu'une poubelle cassée soit changée ou qu'un encombrant soit enlevé.

Une application unique pour signaler les désordres du quotidien

Aujourd'hui, selon le dysfonctionnement qu'un habitant constate dans la rue, il doit soit s'adresser aux services de la Ville, soit s'adresser aux services de la Métropole.

Afin de simplifier les démarches de signalement des habitants et pour s'assurer que Ville et Métropole coopèrent en assumant pleinement leurs responsabilités, nous créerons **une application unique de signalement des désordres du quotidien (propreté, dépôts sauvages, tags, éclairage, voirie, véhicules ventouses, animaux morts...)**, avec photo, géolocalisation et suivi transparent.

L'habitant n'aura plus à se demander si c'est la Ville, la Métropole ou un opérateur qu'il faut solliciter. Le signalement sera automatiquement orienté vers le bon service, avec des délais de prise en charge annoncés et des résultats publiés quartier par quartier.

Cet outil sera complété par un accueil téléphonique en mairie pour garantir l'accès de toutes et tous, et servira aussi à mieux cibler nos interventions là où elles sont le plus attendues, pour une ville plus agréable et mieux entretenue.

Pour que les signalements soient suivis d'effets, une **brigade « urgence propreté »** sera créée. Elle interviendra de jour comme de nuit, pour nettoyer sur signalement, en dehors des tournées classiques.

La lutte contre les mégots

Les **poubelles de rues dotées d'éteignoirs à mégots** seront multipliées pour éviter que les mégots soient jetés au sol. Elles seront notamment installées dans les espaces très fréquentés, comme les rues en amont des plages, les sorties de métro et le centre-ville.

DES ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AUX DÉCHETS PROFESSIONNELS

La Métropole a décidé d'interdire l'accès des professionnels aux déchèteries du territoire depuis le 1^{er} juillet 2025. Cette **décision technocratique** a aggravé une situation déjà complexe. Faute de solutions adaptées, les déchets professionnels (cartons, cagettes, sacs noirs) sont déposés dans les bacs ménagers, au pied des points d'apport volontaire ou directement sur la voie publique, alimentant les dépôts sauvages, saturant les poubelles et créant des tensions avec les habitants.

Les agents de la collecte et du nettoyement deviennent les gestionnaires de fait d'un dysfonctionnement structurel, sans cadre clair. **Le surcroît de charge désorganise les tournées et dégrade le service pour tous.** Cet enjeu se concentre principalement dans certains quartiers du centre-ville, notamment Noailles, qui cumule une forte densité commerciale, un manque de locaux de stockage, et une voirie contrainte.

Face à cela, il faut **faire respecter les droits et les devoirs des professionnels** et appliquer pleinement le règlement de la redevance spéciale :

- obligation pour la Métropole de fournir des bacs normalisés adaptés ;
- obligation pour les professionnels d'utiliser exclusivement ces équipements.

Nous reviendrons sur la décision de la Métropole qui a fermé au 1^{er} juillet 2025 l'accès des professionnels aux déchèteries.

En outre, nous augmenterons **les bacs destinés aux cartons et nous mettrons en place un ajustement des fréquences de collecte** dans les secteurs à forte activité commerciale.

POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

À Marseille, les dépôts sauvages de déchets sont un fléau. Ils abîment notre environnement et souillent l'espace public.

Nous avons créé, au sein de la police municipale, **la brigade de l'environnement** chargée de traquer les dépôts sauvages dans l'espace public. Dotée d'agents spécialisés, cette brigade s'appuie à la fois sur le **centre de supervision urbaine** et sur des **caméras nomades** disséminées dans la ville pour mieux repérer les dépôts sauvages, en particulier sur 30 sites sensibles.

La brigade de l'environnement est ainsi missionnée pour surveiller, **constater, enquêter et sanctionner** en cas de flagrant délit. En 2025, les agents ont ainsi dressé **1 200 infractions** de dépôts sauvages.

Nous renforcerons les moyens de cette brigade de l'environnement en augmentant de 50% ses effectifs.

LE RECOURS AUX SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Pour améliorer l'efficacité de la collecte des déchets, des solutions numériques, déjà mises en oeuvre dans d'autres territoires seront expérimentées dans certains quartiers :

- **Matériel digitalisé** d'analyse du remplissage des bacs ;
- **Corbeilles “compactantes”** pour réduire le nombre de collectes nécessaires ;
- **Caméras ciblées** sur les points noirs identifiés comme étant les plus concernés par les dépôts sauvages récurrents ;
- **Pesage embarqué** sur les véhicules de collecte, afin de mesurer plus précisément les déchets récoltés.

SENSIBILISER À LA GESTION ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas. Pour mieux gérer les déchets dans une grande ville comme Marseille, il faut en premier lieu les réduire et les trier. Des gestes qui s'apprennent **dès le plus jeune âge**. C'est pourquoi, nous intensifierons la sensibilisation de tous les écoliers marseillais aux enjeux liés aux déchets (cycle de vie, nécessité du tri et de la réduction des déchets) à l'aide de supports ludiques portés par des intervenants des services de la Ville et de la Métropole.

Et pour que chaque citoyen soit acteur de la propreté de la ville et de son littoral, nous organiserons une fois par an un **“grand ménage de printemps”** avec les associations engagées tout au long de l'année dans des opérations citoyennes de nettoyage de l'espace public.

LA PROPRETÉ DE LA VOIRIE

Au-delà de la collecte des déchets, la propreté de la voirie mérite aussi une plus grande attention.

Sols souillés et trottoirs dégradés participent grandement à la saleté de notre ville.

Pour que marcher, déambuler et circuler dans les rues marseillaises devienne plus agréable, **nous allons investir dans des engins modernes adaptés** à la topographie de la ville et plus puissants, avec une fréquence de passage plus élevée couvrant plus de secteurs.

Les métiers de la propreté seront également valorisés et reconnus comme des **métiers qualifiés et d'avenir**, nécessitant une formation qualifiante et offrant des perspectives professionnelles.

SUIVRE DE PRÈS LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE LA PROPRETÉ

Nous mettrons en place une charte Ville-Métropole qui permettra de définir les responsabilités de chacune et de suivre de près l'effectivité et la qualité du service. Pour organiser ce suivi, nous créerons un **Conseil local de la propreté et du cadre de vie**. Ce conseil sera une instance de concertation, de diagnostic et de coordination dédiée à préserver la propreté de l'espace public.

Il vise à identifier les points noirs (débordement récurrents, dépôts sauvages, absence de conteneurs à poubelles), coordonner les acteurs (collectivités, bailleurs, CIQ, associations), proposer des solutions concrètes et rapides, établir et publier un **baromètre trimestriel** de la propreté et évaluer le service de la propreté.

Il sera présidé par le maire ou son adjoint et sera composé des représentants de la Métropole, de la police municipale, des services de la voirie et de l'urbanisme, des bailleurs sociaux, des associations de locataires, des CIQ, des écoles et autres établissements publics, des associations de commerçants...

**POUR UNE
VILLE QUI
PRÉPARE
L'AVENIR**



“

J'ai une grande ambition pour Marseille. Je veux continuer à rendre sa voix puissante, en Europe, en Méditerranée et dans le monde, en faire une ville capable de se projeter vers l'avenir, avec un littoral du XXI^e siècle et de faire face aux grands défis de notre époque : dérèglements climatiques, révolutions technologiques, chocs géopolitiques et économiques...

”

Une ville qui prépare l'avenir, c'est d'abord une ville qui apprend de son passé. On ne bâtit rien de solide sans respecter ce qui nous précède : notre histoire, nos traditions et cette identité marseillaise qui nous porte. Mais préparer demain, c'est surtout agir ici et maintenant pour la dignité de chacune et de chacun.

C'est une ville qui élève ses enfants pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés, debout et égaux. Nous avons voulu faire de l'école notre priorité, parce qu'elle est le ciment républicain qui nous fonde et qui nous unit, et nous continuerons à assumer cette responsabilité.

Préparer l'avenir, c'est aussi donner à Marseille les moyens d'assumer pleinement son rôle de grande capitale de la Méditerranée. Notre ville est une chance immense pour la France et pour l'Europe : elle est ce miroir des défis du monde, une porte ouverte sur le large et sur les peuples. Nous portons une responsabilité historique : celle de faire de Marseille une place-forte diplomatique, une voix de paix et de coopération capable de peser sur la scène internationale.

C'est enfin transformer Marseille en un véritable centre d'innovation, capable d'atteindre la neutralité carbone sans sacrifier sa prospérité. Nous faisons le pari de devenir un phare de l'écologie du XXI^e siècle. En investissant massivement dans les filières d'avenir, nous prouverons que la transition n'est pas une punition, mais le plus puissant levier de progrès et de création d'emplois.

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ DURABLE

Depuis 2020, l'éducation est la priorité du Printemps marseillais et de la majorité municipale, menée par Benoît Payan. L'école est le ciment républicain sur lequel se construisent la ville et les générations de petites Marseillaises et de petits Marseillais qui sont notre avenir.

Après 25 ans de laisser-aller et d'abandon, nous avons mis tous les moyens disponibles afin de **faire de l'école un vrai service public d'accueil inconditionnel, d'égalité, d'engagement et de partage**. Avant 2020, un quart des écoles fermait quotidiennement leur service de cantine. Il manquait des centaines d'agents, l'accueil périscolaire n'était pas digne de la deuxième ville de France, le service public n'était pas assuré, et il n'y avait aucune volonté éducative.

Aujourd'hui, l'école redevient un lieu de vie, de savoir, de formation, un lieu où les agents des écoles ont envie d'aller travailler, où les conditions d'accueil sont bonnes pour les enseignants comme pour les enfants.

Demain, l'école sera encore plus ouverte aux associations de quartier, aux habitants, aux parents, aux services publics. Investir pour rénover les écoles, c'est faire de l'éducation une chance pour notre ville et pour l'avenir de nos enfants. **L'école doit devenir la capitale du quartier**, le symbole du retour du service public partout dans la ville.

Marseille est et continuera à être une ville éducative, qui encourage la réussite scolaire et réduit les inégalités, notamment dans les moments hors de l'école, alors qu'un enfant sur trois vit sous le seuil de pauvreté à Marseille.

L'ÉCOLE, CAPITALE DE SON QUARTIER, EMBLÈME DE NOTRE VILLE

Il y a près de 500 écoles dans les 111 quartiers que compte Marseille. Avec plus de quatre écoles par quartier, c'est le service public le plus présent sur notre territoire.

Il est donc emblématique de notre action et de notre volonté. **Avec le Plan Écoles du siècle, la majorité municipale a investi des moyens humains et financiers sans précédent.**

C'est pourquoi l'école doit être un lieu ressource pour nos quartiers : elle doit être ouverte pour les habitants, pour les associations ; et ses équipements, comme les gymnases, doivent bénéficier à toutes et tous.

L'école sera donc la capitale de son quartier, emblème de notre ville, de sa reconstruction, de sa reprise en main et de la volonté politique qui fait de l'éducation une priorité. Marseille doit se construire à hauteur d'enfant et en cohérence avec les enjeux climatiques pour préserver l'environnement et la capacité d'adaptation des plus jeunes Marseillais. Cette ouverture ne se fera pas au détriment de la sécurité des écoles et des enfants, car la sécurité des abords des écoles et des locaux scolaires est une priorité.

Faire de l'école la capitale de son quartier, cela veut dire :

- **Une école ouverte aux habitants, aux associations, aux parents**, avec l'ouverture de certains espaces de l'école (comme le gymnase, la salle informatique, la ludothèque ou la bibliothèque) le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires, en lien avec les associations, les CIQ et les collectifs de riverains, pour une présence du service public dans tous les quartiers. Ces utilisations se feront de façon concertée avec tous les acteurs de l'école et les habitants pour que chacun y trouve une façon de mieux construire le projet éducatif global des enfants, pour toute l'année et toute la semaine.
- **Des écoles, îlots de fraîcheur**, avec la végétalisation progressive de toutes les cours d'école afin de lutter contre la chaleur et une ouverture des cours pendant les périodes de canicule. Nous créerons un espace frais dans chaque école pour permettre, même en cas de fortes chaleurs, un accueil digne ;
- **L'accueil pour toutes et tous après l'école** : une heure gratuite pour tous les enfants entre 16h30 et 17h30 dans toutes les écoles pour faire une activité et ses devoirs ;
- **La généralisation des possibilités de faire école dehors**, dans les espaces extérieurs des écoles mais aussi dans les parcs de la ville ou dans d'autres équipements ;
- **Des activités dans les écoles tous les mercredis**, avec le doublement des places d'accueil pour les garderies du mercredi et l'ouverture systématique des écoles pour des animations ;
- **Le développement de permanences médicales et paramédicales au sein des écoles** : orthophonistes, kinés, infirmières, orthoptistes, etc. Pour faciliter la vie des parents et permettre une prise en charge à 360 degrés des enfants ;
- **100 rues aux enfants avec des aménagements importants** aux abords des écoles et notamment la piétonnisation permanente ou la fermeture aux horaires d'entrée et de sortie partout dans la Ville ;
- **L'accès facile aux piétons autour des écoles** avec un plan d'aménagement des parvis, des trottoirs ou de dépose-minute pour un cheminement sécurisé autour de l'école ;

- **Une sécurité renforcée dans et devant les écoles**, avec des caméras dans les rues de toutes les écoles, la généralisation des visiophones, des médiateurs spécialisés pour intervenir devant les écoles, la télésurveillance de toutes les écoles, le déploiement de balises d'alerte intrusion, des passages fréquents de la police municipale ;
- **Des Conseils des parents à l'échelle des arrondissements** afin d'échanger les bonnes pratiques et de faire émerger une représentation avec les associations de quartier et les élus.

DES ÉCOLES RÉNOVÉES, VÉGÉTALISÉES, SÛRES ET INCLUSIVES

Pendant six ans, le Printemps marseillais a eu une ambition claire et affirmée : redonner de la dignité à nos écoles et faire qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. Les politiques municipales visent à garantir des écoles accueillantes, inclusives, bien équipées.

Pour des écoles en phase avec les enjeux du XXI^e siècle, nous proposons :

- **La poursuite du Plan écoles engagé avec l'État dans un partenariat “public-public”** en faveur de reconstructions lourdes et de la rénovation constante de toutes les écoles marseillaises. Déjà 27 écoles construites, et 81 en chantier : c'est un plan inédit par son ampleur ;
- La création d'une **brigade d'intervention rapide sectorisée** pour les équipements municipaux, notamment les écoles et les crèches, pour effectuer les petites réparations du quotidien ;
- Le renforcement du **Plan pluriannuel de rénovation thermique et d'adaptation climatique** des écoles en modernisant les bâtiments pour améliorer leur confort : pour faire face aux périodes de fortes canicules, les écoles les plus durement touchées bénéficieront en priorité des aménagements supplémentaires, comme la pose de films opacifiant, de brises-soleil ;
- Des **cours de récréation végétalisées et inclusives**, avec des jeux variés et adaptés à chaque enfant, favorables à l'égalité filles-garçons ;

- L'accélération d'un Plan visant à **rénover les sanitaires des écoles**, certains étant très vétustes, pour la santé et l'intimité des enfants, et pour améliorer les conditions de travail des agents ;
- La **poursuite du désamiantage** des écoles et de la transparence engagée : garantie d'écoles "zéro amiante" dans le cadre des rénovations, désamiantage systématique et planifié, mises à jour et publications des dossiers techniques amiante (DTA) en open data pour chaque école. D'ici à 10 ans, nous portons l'ambition d'avoir débarrassé nos écoles de ce matériau ;
- La **poursuite de la mise en accessibilité** des écoles pour s'assurer que le bâti scolaire ne soit pas un frein à l'accueil d'élèves, quel que soit leur handicap.

UNE ÉCOLE RÉELLEMENT GRATUITE, CIMENT DE L'ÉGALITÉ

Si l'école est gratuite depuis plus d'un siècle, la réalité met souvent à mal cette conquête majeure pour nos enfants. Le Printemps marseillais donnera à toutes les familles, à tous les enfants, les moyens de réussir à l'école.

Face à une inflation qui grève les budgets et pour redonner du pouvoir d'achat aux familles marseillaises, nous proposons :

- **150 euros de fournitures pour tous** les élèves, et pour les enseignants, selon les besoins, pour l'achat des fournitures et des manuels scolaires ;
- La **gratuité de la cantine pour 15 000 enfants** grâce à la mise en place d'une tarification très progressive pour que tous les enfants puissent manger à la cantine, quels que soient les moyens de leurs parents ;
- Des **petits-déjeuners gratuits** pour les enfants en élémentaire dans les écoles qui en ont besoin. Nous étendrons progressivement aux 15 000 élèves de toutes les écoles élémentaires des réseaux d'éducation prioritaire le dispositif testé à Belsunce, en distribuant des petits-déjeuners gratuits et équilibrés préparés avec

des producteurs locaux et la Caisse des écoles. Chaque repas comprendra des produits de qualité, avec des menus adaptés aux saisons. Ces distributions seront accompagnées d'ateliers sur la nutrition, le bien-manger et la lutte contre le gaspillage, ouverts aux enfants et aux familles pour renforcer le lien social. La préparation et la distribution mobiliseront des salariés en insertion, et le dispositif sera suivi et évalué pour mesurer son impact sur la précarité alimentaire, le bien-être des enfants et le soutien aux familles.

- Un **accompagnement individuel à la scolarité dans les écoles** : en fonction des besoins des enfants, des études dirigées ou dispositifs de soutien renforcé peuvent être proposés. Des ateliers de réussite scolaire seront aussi mis en place en lien avec les associations d'éducation populaire ;
- **L'augmentation des moyens pour financer les projets éducatifs** des enseignants, les sorties scolaires, et les classes découvertes selon les besoins sociaux de chaque école et de chaque familles ;
- La gratuité des **transports publics pour les moins de 26 ans**. Nous soutiendrons également les **déplacements scolaires** qui sont essentiels pour que les petites Marseillaises et les petits Marseillais puissent découvrir leur ville, aller faire du sport ou participer à une sortie culturelle.

AGIR CONCRÈTEMENT POUR PROTÉGER LES ENFANTS

La lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants est constante dans l'action municipale depuis 2020. **L'école doit être un lieu d'épanouissement, protégé, avec une écoute sincère et ouverte**. Premier service public municipal, l'école doit aussi être exemplaire dans la prise en compte de la santé des plus petits d'entre nous.

Pour une école attentive et bienveillante, nous proposons :

- **Un plan de lutte contre les violences faites aux enfants et le harcèlement scolaire**.

Nous adopterons et mettrons en œuvre un « *Plan d'action de la Ville de Marseille contre les violences faites aux enfants* », avec notamment la **création d'une mission municipale**, sous l'autorité d'un **“délégué général à la protection des enfants”**.

Il pilotera une cellule d'écoute et proposera une boîte à outils, pour recueillir la parole des enfants et accompagner les adultes et la communauté éducative. Cette mission permettra une meilleure coordination et un accompagnement de chaque situation avec les acteurs du territoire : Éducation nationale, brigade des mineurs, Justice, associations du périscolaire, professionnels de santé, afin d'établir un diagnostic partagé et une parole commune. Cette mission veillera aussi à la mise en place de la vérification automatique annualisée des casiers judiciaires et de l'inscription au fichier FIJAIS de tous les adultes intervenants dans les écoles et les crèches, y compris en externe ;

- **La formation systématique sur les violences faites aux enfants et le harcèlement scolaire** de tous les agents et animateurs intervenant dans les crèches, les écoles et les centres de loisirs. Un temps d'échange commun sera organisé dans chaque école entre les enseignants, les agents municipaux et les animateurs. Ce moment servira à aborder les cas de violence identifiés et à repérer les potentielles alertes indirectes ;
- **Des permanences psychologiques dans les écoles** en partenariat avec les professionnels de santé et le secteur associatif pour favoriser l'accès aux soins et œuvrer en faveur de la santé mentale des enfants ;
- **La poursuite de la programmation de l'ouverture des classes d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)** en lien avec l'Éducation nationale, pour permettre aux enfants en situation de handicap de poursuivre une scolarité dans les écoles de la ville ;
- **Une école favorable à la santé et engagée pour l'environnement.** Nous poursuivrons les efforts déjà engagés sur les produits utilisés dans les écoles dans les missions de ménage et d'entretien, la fin du plastique dans les cantines et la rénovation des écoles avec sur des matériaux naturels et garantis sans perturbateurs endocriniens ;
- **La poursuite du Plan de lutte contre l'obésité**, afin de prendre en charge très tôt les enfants et leur assurer un suivi médical ;

- **La distribution de kits “protections hygiéniques menstruelles” aux jeunes marseillaises.**

UNE CANTINE DE QUALITÉ POUR LES PETITS MARSEILLAIS

Chaque jour, **60 000 enfants mangent dans les cantines des 470 écoles de la ville** : c'est un défi quotidien. Le Printemps marseillais continue à s'engager pour une restauration scolaire locale, saine et durable qui rapproche la cuisine de l'assiette, les producteurs locaux des écoles. Pour que chaque enfant mange des repas de qualité et diversifiés, nous voulons :

- **75% de produits bio ou labellisés** d'ici 2032 ;
- **Zéro produit ultra-transformé** en supprimant les additifs nocifs comme le nitrite ;
- **Des cuisines de proximité qui produiront**, le jour même le repas des enfants. Une première est déjà engagée et une seconde à l'étude ;
- **Des menus différents entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires** pour adapter les recettes à l'âge des enfants ;
- **Davantage de repas thématiques**, autour des cuisines locales provençales, mais aussi de spécialités traditionnelles de nos régions et de tous les pays du monde afin de faire découvrir de nouveaux plats et d'autres aliments aux enfants.

DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ HORS DU TEMPS SCOLAIRE POUR TOUS

Avant 2020, la Ville de Marseille ne s'intéressait pas aux temps de l'enfant. Aujourd'hui, **grâce au Projet éducatif de territoire (PEDT)** et aux moyens pédagogiques alloués, Marseille se positionne comme un acteur éducatif incontournable. Les activités sont pensées du lundi au vendredi, toute l'année, dans l'école et hors de l'école. Les **inégalités sont plus marquées en dehors de l'école**, car tous les enfants ne bénéficient pas

d'une offre éducative de qualité hors du temps scolaire : le midi, le soir, le mercredi, pendant les vacances. Pour un service public de qualité sur les temps périscolaires et extra scolaires, nous proposons :

- **Deux fois plus de places en centres de loisirs**, le mercredi et pendant les vacances : toutes les familles doivent pouvoir inscrire leurs enfants lorsqu'elles travaillent ou pour la pratique d'une activité artistique ou sportive ;
- **Une inscription unique et simplifiée pour le périscolaire et l'extrascolaire**, quelle que soit la structure d'accueil, pour offrir plus de lisibilité aux familles, garantir des temps pleins aux personnels d'animation et favoriser la continuité des apprentissages sur tous les temps, avec des adultes connus des enfants et présents tout au long de la journée ;
- **Une heure de périscolaire gratuite** pour chaque enfant et des activités ludo-éducatives dans chaque école jusqu'à 18h30 ;
- **La structuration de la filière animation sur l'ensemble du territoire marseillais** pour déprécier la profession et afin que, sur chaque temps de l'enfant (périscolaire et centre de loisirs), les adultes présents auprès des enfants restent les mêmes ;
- **Le plan « Vacances pour tous »** pour que tous les enfants puissent partir en vacances.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES

Parce que les acteurs de l'école sont essentiels, qu'ils soient enseignants, agents, animateurs, acteurs associatifs ou parents, **le Printemps marseillais souhaite soutenir les communautés éducatives dans leur travail quotidien auprès des enfants**. Nous avons revalorisé les métiers d'agents des écoles à tous les niveaux en doublant l'encadrement et en recrutant **plus de 500 agents en un mandat**. Nous avons accompagné les enseignants et notamment les directions d'école, en simplifiant les interactions avec la Ville. Nous continuerons donc à recruter,

à améliorer les conditions de travail des agents, à moderniser nos écoles pour les rendre dignes de la deuxième ville de France.

Pour donner les meilleures conditions de travail en classe et dans les écoles, nous proposons :

- **Une ATSEM dans chaque classe auprès des enfants**. Après avoir atteint la dotation d'une ATSEM par classe pour septembre 2026, le travail doit continuer afin de garantir une ATSEM effectivement présente dans chaque classe en maternelle sur l'ensemble de la journée, y compris pendant la prise des repas ;
- **La création de la “Maison des métiers de l'école et de l'animation”**, un centre de formation municipal, avec des formations portant sur l'ensemble des métiers des écoles (ATSEM, animateurs, agents d'entretien, agents de restauration), et des formations spécifiques sur l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins particuliers, sur les violences faites aux enfants et le harcèlement scolaire, sur la communication bienveillante, etc. ;
- **La poursuite du chantier sur la pénibilité du travail** des agents des écoles pour continuer à améliorer leurs conditions de travail ;
- **Un agent d'accueil et administratif dans chaque groupe scolaire** pour accompagner les directions d'écoles et les agents municipaux dans leurs missions du quotidien et sécuriser les accès des écoles ;
- **La poursuite de la modernisation des outils pédagogiques**, engagée avec l'installation des écrans numériques interactifs dans les écoles pour permettre aux enfants d'appréhender les dangers et les atouts du numérique. Nous continuerons de mettre à disposition des enseignants des ressources numériques éducatives gratuites ;
- La mise en place d'un **interlocuteur unique au sein des services de la Ville pour répondre aux demandes des équipes des écoles**.

L'ÉCOLE DE TOUTES LES ÉMANCIPATIONS

L'école doit être le lieu de l'émancipation et de la **construction de la citoyenneté**. L'avenir de nos enfants est lié à leur éducation, dès le plus jeune âge. Pour que les enfants grandissent et apprennent à devenir des citoyens, nous proposons :

- La **participation citoyenne des enfants** en présentant des propositions issues du conseil municipal des enfants lors des conseils d'arrondissements et du conseil municipal ;
- La création de **nouveaux parcours éducatifs** notamment d'enseignement artistique et culturel mais aussi d'**éducation à l'environnement et au goût** en renforçant la Caisse des écoles. Un parcours pour toutes et tous "Les petits marseillais et la mer" sera créé en lien avec la base nautique Florence Arthaud et celle de Corbières, le centre du Frioul, l'EnJeu, le Hublot, etc. ;
- **L'école des arts.** Nous proposerons un projet d'éducation artistique et culturelle dans chaque école. Tous les enfants visiteront un musée, participeront à des ateliers artistiques, iront à la bibliothèque et découvriront la musique : chant, instrument, etc. ;
- L'ouverture de **Classes à horaires aménagés musique (CHAM)** dans plusieurs écoles de toute la ville, en lien avec l'Éducation nationale ;
- La mise en place d'un **jumelage** de chacune des écoles élémentaires avec une école d'un autre quartier de la ville ;
- Un **stage de voile** pour chaque enfant au cours de sa scolarité ;
- Un plan de **découverte de la randonnée** pour tous les enfants des écoles, avec l'organisation de sorties et de marches d'appropriation du territoire autour de la découverte des sentiers de randonnées avec point de vue, qu'ils soient en ville ou dans les espaces naturels ;
- La mise à disposition d'un **module d'éducation aux médias et aux réseaux sociaux**, à destination des enseignants des écoles élémentaires, afin de sensibiliser leurs élèves, dès leur plus jeunes âges, aux risques liés à l'utilisation d'internet, à les sensibiliser aux "fake news" et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

La défense d'une école pleinement inclusive et attentive aux besoins de tous les enfants est pour nous un point essentiel. L'école ne serait pas l'école de la République si elle n'exigeait pas d'elle-même la scolarisation pleine et effective de l'ensemble des enfants. Cela suppose un engagement sans faille de tous les acteurs, au sein desquelles la Ville de Marseille prend toute sa place. Pour être à la hauteur de cet impératif, nous allons :

- Poursuivre la **mise en accessibilité des écoles** pour s'assurer que le bâti scolaire ne soit pas un frein à l'accueil d'élèves, quelle que soit leur situation de handicap, en coordination et en transparence avec les acteurs de l'inclusion ;
- Assurer la présence de **plus d'adultes le midi** pour accompagner les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Organiser des **formations obligatoires sur l'inclusion**, l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins particulier pour tous les adultes intervenant dans les écoles et les centres de loisirs ;
- **Faciliter l'accès des piétons et des personnes à mobilité réduite autour des écoles** par plan d'aménagement des parvis, des trottoirs ou de dépose-minute pour un cheminement sécurisé autour de l'école ;
- Demander à l'Éducation nationale de créer **davantage d'unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et d'unités d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA)** sur tout le territoire marseillais, notamment dans les quartiers où les besoins sont les plus importants et où des familles demeurent en liste d'attente ;
- Lancer un **parcours éducatif de sensibilisation** autour des enjeux liés aux handicaps pour tous les enfants.

POUR UNE VILLE ENGAGÉE POUR LES TOUT-PETITS

Accueillir les plus petits Marseillais est essentiel pour aider les familles dans leur quotidien et permettre aux parents – aux femmes le plus souvent – de reprendre une activité professionnelle ou personnelle.

C'est le sens de l'engagement du Printemps marseillais depuis 2020 : augmenter le nombre de places dans les structures pour les 0-3 ans, garantir un accueil de qualité dans les crèches municipales, soutenir les structures associatives, offrir une inscription unique, plus juste, transparente et lisible. Des travaux importants ont été menés dans les crèches municipales et les subventions aux crèches associatives augmentées, ce qui a permis **l'ouverture de près de 600 places de crèche en 5 ans**. Les efforts continueront pour étoffer et diversifier les modes de garde, pour toutes les familles, partout dans la ville et quels que soient les revenus des parents.

Pour que naître à Marseille soit toujours une chance, nous proposons :

- **+ 1000 places d'accueil de petite-enfance**, pour donner des solutions aux Marseillaises et aux Marseillais qui veulent voir leurs enfants naître et grandir dans leur ville ;
- **La création d'une maison d'assistantes et assistants maternelles et d'une crèche familiale municipale** ; afin de permettre aux assistantEs maternelles de se regrouper régulièrement, nous renforcerons les relais petite enfance ;
- **Une deuxième crèche mobile**, pour permettre de soulager les familles et en particulier les femmes qui souhaitent reprendre une activité ou trouver du temps, en particulier dans les quartiers prioritaires ;
- **Une meilleure stratégie d'implantation des crèches dans la ville**, pour offrir des crèches abordables dans tous les secteurs de la ville et éviter les modes de garde aux prix dissuasifs ;

- **L'accès facilité aux interventions artistiques et culturelles** dans les crèches associatives, avec l'extension notamment du jumelage des crèches avec des équipements culturels ;
- **L'équipement de tous les bâtiments publics** pour recevoir les jeunes enfants ;
- **La poursuite des dispositifs crèches écologiques et durables** : augmentation de la part des produits bio dans l'alimentation, démarche de nettoyage vertueuse, conception des espaces intérieurs et extérieurs ;
- **Le développement de l'accueil en toute petite section (TPS) et la scolarisation des moins de trois ans**, en créant des passerelles entre petite enfance et écoles pour améliorer la réussite scolaire des enfants dans un environnement éducatif collectif et encadré.



DONNER À LA JEUNESSE LES MOYENS DE S'ÉMANCIPER

Notre ville compte plus de 170 000 jeunes de 15 à 29 ans. Comme partout en France, la jeunesse marseillaise voit son pouvoir d'achat rogné en raison d'un coût de la vie trop important. À cela, il faut ajouter **des difficultés pour se loger, pour se soigner, pour se déplacer**, et un manque de lieux pour se retrouver. De plus, dans certains quartiers de notre ville, **l'éloignement des bassins d'emploi et le manque de transports en commun** entraîne un fort taux de chômage chez les jeunes, qui peinent à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Avenir de notre ville, **la jeunesse est au cœur de nos préoccupations** et l'a été durant le mandat qui vient de s'écouler. Aides aux formations pour accéder à l'emploi, au permis de conduire, soutien aux étudiants, lutte contre la précarité, création de logements..., nous avons multiplié les actions en faveur de la jeunesse.

Mais nous voulons aller plus loin, renforcer les dispositifs existants, en créer de nouveaux et **permettre à la jeunesse de prendre toute sa part** dans le Marseille d'aujourd'hui et de demain.

SE DÉPLACER LIBREMENT DANS LA VILLE

C'est l'une des premières préoccupations des Marseillaises et des Marseillais et en particulier des jeunes, qui peinent à se déplacer. Pour se rendre sur leur lieu d'études ou de travail, pour rechercher un emploi ou simplement pour pouvoir profiter de la

richesse culturelle de notre ville, les jeunes subissent les retards accumulés par la Métropole en matière de transports à Marseille.

Le manque de desserte dans certains quartiers, la fermeture du métro dès 21h30 imposée depuis plus de deux ans, les horaires de bus non respectés, et la fréquence trop faible de l'ensemble des modes : autant de raisons qui dissuadent la jeunesse d'emprunter les transports en commun. De plus, la politique tarifaire appliquée est injuste, et les prix restent élevés pour un réseau défaillant.

Pour mettre fin à ces manquements et à ces injustices, nous proposons :

- Un **élargissement des horaires** des transports en commun, notamment en soirée et le week-end.
- Une vraie offre de **bus de nuit** pour profiter pleinement de la ville.
- La **gratuité des transports en commun pour les moins de 26 ans et les étudiants**.

SE LOGER DIGNEMENT À MARSEILLE

Première condition pour accéder à l'emploi et étudier dans les meilleures conditions, le logement est une des principales préoccupations de la jeunesse. Avec **un marché sous tension, des logements indignes, un manque de places dans les cités universitaires**, accéder au logement est un parcours du combattant.

Mais face à cette situation, **nous refusons la fatalité** et continuerons d'être volontaristes pour protéger les jeunes Marseillais en leur permettant de trouver un logement digne. Dans la continuité de l'action que nous avons menée depuis 2020, avec l'aide à la création de **plus de 600 nouveaux logements étudiants**, la réglementation la plus stricte de France en matière de meublés touristiques pour libérer des logements et la rénovation de plusieurs milliers de logements indigènes, nous souhaitons continuer à nous engager pour :

- Le **soutien à la création de nouveaux logements étudiants**, notamment dans le foncier communal ;
- La création et le développement de **foyers de jeunes travailleurs** ;
- Le **renforcement des contrôles** pour lutter contre les meublés de tourisme et l'habitat indigne.

DONNER AUX JEUNES LES OUTILS POUR S'INSÉRER ET SE FORMER

Les jeunes sont les plus exposés au chômage et pouvoir s'insérer en accédant à leur premier emploi est l'un des principaux défis auxquels ils sont confrontés. Pour pouvoir y accéder, les jeunes ont besoin de logements, de transports mais aussi de formation et d'outils d'insertion.

Marseille se doit d'être **une ville qui donne les mêmes chances à tous ses enfants** de réussir, d'entreprendre et de préparer leur avenir dans les meilleures conditions. Durant les six dernières années, nous avons multiplié les actions en faveur de notre jeunesse. Nous avons lancé un **bus de l'entrepreneuriat** qui a sillonné la ville, nous avons permis à des milliers de jeunes de se former au **code de la route**, au **BAFA**, ou encore au **Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique** (BNSSA), tout en leur offrant une opportunité d'emploi ensuite dans les services de la Ville.

Pour le prochain mandat, nous souhaitons aller plus loin en renforçant certains dispositifs, et en créant de nouveaux outils :

- **Doubler les formations municipales au BAFA et au BNSSA** ;
- **Élargir le dispositif d'accès gratuit au code de la route** ;
- Développer les forums des métiers par arrondissement ;
- Apporter un **soutien aux associations d'insertion** et notamment celles agissant pour l'orientation et l'accompagnement des jeunes ;
- Accentuer les efforts en faveur de la **mobilité internationale des jeunes sans emploi, en formation ou étudiants**, qui est devenue une clé pour l'obtention de diplômes et l'insertion professionnelle ;
- Assurer l'effectivité d'un **guichet d'accès aux droits** pour permettre aux jeunes de solliciter les aides et faire appel aux dispositifs auxquels ils ont droit.

GARANTIR UN ACCÈS AUX LOISIRS, AU SPORT, À LA CULTURE ET À LA SANTÉ

Les loisirs, le sport et la culture sont plus que de simples moments de plaisir, ils sont **des outils de l'émancipation de chacun**. Une façon de **prendre soin** de sa santé physique et mentale tout en s'enrichissant de **savoirs nouveaux**.

Nous défendons depuis six ans, et continuerons de défendre une **culture accessible à toutes et tous**, sans distinction et **dès le plus jeune âge**. Durant notre premier mandat, nous avons agi pour **ouvrir l'accès aux musées et aux bibliothèques avec la gratuité des collections permanentes et des abonnements**, nous avons instauré un tarif jeune à l'Opéra, organisé des soirées étudiantes dans les musées. Nous avons également mis en place une véritable politique d'accès gratuit à la culture, aux sports et aux loisirs avec **l'Été marseillais**.

Nous avons également **rénové des dizaines d'équipements sportifs** pour favoriser l'accès de proximité et inciter à la pratique sportive dès le plus jeune âge. Nous voulons aller plus loin, et notamment en faveur des jeunes qui souvent par manque de moyens renoncent aux loisirs, à la culture ou au sport. Pour cela nous continuerons l'effort entrepris pour :

- **Rénover des équipements sportifs et d'étendre leurs horaires ;**
- Offrir **encore plus de moments de culture et de loisirs** à travers l'Été marseillais ;
- Soutenir les **lieux et événements festifs dédiés** à la jeunesse ;
- **Encourager la création d'associations par et pour les jeunes**, au travers du maillage toujours plus fort de nos maisons des associations.

Mais nous engagerons également des **nouveaux projets** :

- Nous lancerons le **Pass jeunesse** sur le modèle du Pass seniors qui donne accès au sport, à la culture et favorise l'engagement associatif ;
- Nous développerons en lien avec les centres sociaux **les temps d'accueil pour les adolescents** ;
- Nous **élargirons les horaires d'accès aux bibliothèques municipales** et notamment durant les périodes d'exams ;
- Nous lancerons une **mutuelle municipale** pour permettre à toutes et tous d'avoir accès aux soins ;
- Nous créerons **des lieux d'écoute** et de soutien psychologique accessibles et gratuits pour lutter **contre l'isolement** ;
- Nous renforcerons les **partenariats avec les professionnels** de santé pour l'accueil des plus jeunes.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE ET PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DE NOTRE JEUNESSE

En France et dans notre ville, la précarité des jeunes conduit plus d'un tiers d'entre eux à **sauter un repas par jour**. Face à cette urgence nous avons refusé de rester les bras croisés et pris ce sujet à bras-le-corps pour **offrir 100 000 repas aux étudiants**, notamment durant les périodes d'examen. Nous souhaitons aujourd'hui redoubler d'efforts pour donner aux jeunes les moyens d'accéder à une alimentation équilibrée et suffisante, pour leur santé, pour lutter contre la précarité et rompre l'isolement. Dans ce but :

- Nous **doublerons le nombre de repas gratuits** distribués aux étudiants, pour offrir 200 000 repas par an.
- Nous soutiendrons les **associations de lutte contre la précarité alimentaire** des jeunes et les **épiceries solidaires**.

Donner aux jeunes la clé des lieux dont ils ont besoin

Même à l'heure du numérique, rien ne remplace un lieu où l'on se retrouve pour échanger, partager ses projets, trouver une écoute et faire des rencontres qui peuvent changer la vie. Les jeunes de Marseille manquent de lieux ressource, d'accueil, d'accompagnement et d'activité.

La municipalité stimulera la création de tiers-lieux autogérés favorables au lien social, comprenant des guichets d'accompagnement et d'accès aux droits, des espaces dédiés au co-working, au soutien entre pairs et aux activités de solidarité, mais aussi des épiceries solidaires, des fablabs et des espaces d'expérimentation. Ces Maisons de la jeunesse d'un nouveau type permettront aux jeunes de concevoir et de développer eux-mêmes les lieux adaptés à leurs besoins et à leurs envies.

FACE AUX BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES : UNE VILLE À VIVRE DANS LE SIÈCLE QUI VIENT

L'année 2024 fut l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis les relevés, dépassant le seuil symbolique de +1,5° fixé par les accords de Paris (2016), l'année 2025 confirme que nous nous dirigeons **vers une augmentation des températures d'au moins 3 degrés d'ici 2050**. L'urgence climatique et l'intensification des risques naturels sont désormais des réalités de notre quotidien.

Si nombre de dirigeants politiques, influencés par les politiques trumpistes, cherchent à nier la réalité et adoptent comme seule boussole l'inaction climatique, nous pensons au contraire que **la Ville de Marseille doit prendre sa part** pour atténuer les effets du changement climatique et **adapter la ville d'aujourd'hui pour faire face aux défis de demain**.

Depuis 2020, le Printemps marseillais n'a eu de cesse de développer **des mesures de protection et de transition écologique et sociale**. La ville se transforme pour atteindre des objectifs de neutralité carbone et plus largement construire une véritable **stratégie de résilience**.

Nous sommes partis de loin car nous avons hérité d'une ville très peu adaptée aux conditions auxquelles nous faisons face, du fait de son étalement impensé et de l'insuffisance de ses transports en commun. La projection dans l'avenir doit nous conduire à repenser notre façon d'habiter la ville.

Marseille s'est enrichie, au fil des siècles et des décennies passées, de strates successives,

témoins de notre histoire collective. C'est aussi une ville qui s'est longtemps construite comme un espace d'opportunisme foncier, où l'urbanisation a souvent reposé davantage sur des initiatives isolées que sur une vision cohérente de l'aménagement. Chacune des étapes de son histoire a contribué à lui donner le visage que nous lui connaissons aujourd'hui, et il faut comprendre cette histoire pour savoir comment, demain, imaginer un autre avenir pour notre ville.

FACE À LA MER, UNE FRACTURE À RÉPARER

Au XIX^e siècle, **c'est d'abord le Port qui a dessiné la ville**, au temps de la colonisation et de la révolution industrielle. Les marchandises, les capitaux, les populations affluent à Marseille qui s'étend progressivement dans l'espace délimité entre la mer et les collines. Dès cette époque se dessine **la fracture des mondes sociaux** : d'un côté les plus riches, à l'abri de l'essentiel des nuisances industrielles et portuaires, au Sud et dans les collines ; de l'autre les classes populaires du port et des usines, souvent venues d'Italie, installées dans les quartiers centraux ou vers le Nord.

L'occupation allemande laisse derrière elle des traumatismes durables, avec les rafles et la destruction des Vieux-Quartiers, en février 1943. 1 500 immeubles, 50 rues disparaissent en quelques jours.

L'après-guerre est marqué par l'urgence : exode rural, immigration italienne et arrivée des rapatriés d'Algérie ; ces nouveaux-venus doivent être logés rapidement et l'État impose à Marseille une **urbanisation galopante**. **Le centre ancien continue de se dégrader**, tandis que **les périphéries s'étendent** sans vision d'ensemble. **La voiture prend toute la place qui reste**, le long de **ces autoroutes urbaines qui découpent notre ville en morceaux**.

Selon qu'on est au Nord ou au Sud, le rapport à la mer change du tout au tout. **Au Nord, la mer est d'abord une infrastructure** : du Vieux-Port à Mourepiane, les bassins sont aménagés en quais rectilignes qui visent l'efficacité pour l'activité portuaire. Usines, silos, entrepôts..., tout ce qui est relié au port s'installe à proximité du littoral, loin de tout horizon de loisir. **Au Sud à l'inverse, la mer est l'horizon bourgeois des nouvelles pratiques balnéaires**, dès avant 1900 ; le littoral est un espace de respiration, où l'on échappe à la densité de la ville. Le réaménagement des plages du Prado, dans les années 1960 et 1970, prolonge cette logique en rendant la mer visible, accessible, de ce côté de la frontière invisible mais bien réelle qui cisaille notre espace urbain.

La mer, à Marseille, n'a jamais été neutre et cette histoire pèse encore lourd aujourd'hui. Penser Marseille pour les décennies à venir, c'est d'abord avoir l'ambition de réconcilier la ville avec elle-même, en la réconciliant avec son littoral, du Nord au Sud et du Sud au Nord.

Plus que jamais, à l'heure des bouleversements écologiques que nous connaissons, et au moment où notre ville attire les regards du monde entier, nous devons voir grand et porter une ambition d'ampleur pour repenser, sur le temps long et dans le respect de notre identité maritime et portuaire, l'accès de tous les Marseillais, quel que soit leur quartier, à la nature, à l'ombre, à l'eau, à la fraîcheur et à la mer. C'est dans cet esprit que doivent s'inscrire les transformations que nous aurons à opérer, dès aujourd'hui, sur l'aménagement de notre espace urbain.

Rendre la mer accessible à tous les Marseillais

Longtemps fragmenté et confisqué, le **littoral de Marseille doit redevenir un lieu partagé**, accessible à tous, où la ville se rassemble et se reconnaît. **Redonner au rivage sa continuité et**

sa porosité, c'est **réaffirmer le droit à la mer**, à une ville ouverte et respirable.

Ce droit à la mer, nous avons commencé à l'ouvrir dès 2020, en engageant le réaménagement du littoral. **Des chemins piétons** ont été créés le long de la côte et des installations pour profiter pleinement des bords de mer ont vu le jour sur les plages. Un **plan de réaménagement pour le littoral Sud** basé sur la concertation citoyenne est en cours de réalisation. Nous avons ouvert à toutes et à tous le stade **nautique Florence Arthaud**, un équipement d'excellence désormais à la portée de tous les habitants. Cette ambition pour le littoral, nous allons la poursuivre et l'amplifier pour que chaque Marseillaise et chaque Marseillais puisse profiter de la mer sans entrave et que, partout, le littoral marseillais soit **un lieu de destination et de promenade pour toutes les générations**.

Un projet d'envergure pour ouvrir l'accès à la mer du Nord au Sud

Le projet **Les Grandes Rives de la Méditerranée** ambitionne de réconcilier durablement Marseille avec son littoral, en faisant de la mer un espace accessible, continu et partagé.

Nous allons créer une grande promenade littorale, du Nord au Sud, ponctuée de jardins, d'espaces paysagers, de belvédères, d'une offre sportive et ludique amplifiée et d'une offre commerciale de qualité, offrant aux habitants comme aux visiteurs l'opportunité de découvrir ou redécouvrir la Méditerranée autrement et plus facilement.

Ce projet s'appuiera sur des espaces emblématiques dont la transformation est engagée ou à venir :

- L'apaisement des Goudes
- Le réaménagement complet des Catalans
- Le cheminement et la découverte de l'Anse du Pharo
- L'accès renouvelé à la Digue du large
- La création d'un nouveau parc balnéaire à l'Estaque.

Nous engagerons l'agrandissement des plages du Nord et du Sud afin de répondre aux usages toute l'année et à la pression estivale tout en préservant et valorisant les qualités naturelles des sites du littoral.

Au Sud, nous prolongerons **la promenade piétonne jusqu'à Montredon** sous la forme d'une "Corniche verte" sécurisée et **au Nord**, nous réaménagerons **l'Estaque et Corbières**.

Plonger et sauter en toute sécurité

La pratique du saut et du plongeon est un élément fort de l'identité de la jeunesse marseillaise. On sait pourtant que ce rite initiatique entraîne souvent des risques extrêmement sérieux. Les plongeons depuis la Corniche, en particulier, sont dangereux et interdits et les contrevenants s'exposent à une amende de 150€.

Face à ces risques, la Ville de Marseille a engagé une démarche de sensibilisation renforcée, en lien avec le procureur de la République, pour permettre une prise de conscience.

Afin de compléter cette approche de prévention et de sanction, et pour permettre aux Marseillais de pratiquer cette activité avec un risque réduit, nous aménagerons progressivement tout le long du littoral, au cours des années qui viennent, des plateformes sécurisées, fixes ou mobiles, à partir desquelles les sauts et les plongeons pourront être effectués de façon moins dangereuse.

Faciliter la desserte du littoral

Rendre aux Marseillaises et aux Marseillais l'accès à la mer passe avant tout par le déploiement de moyens de transport adaptés.

- Nous créerons **une gare des plages à Corbières**, nous mettrons en service un bus à haut niveau de service dédié au littoral et nous renforcerons les navettes de proximité.
- Nous ouvrirons des **parkings relais** positionnés non loin des plages pour favoriser l'apaisement automobile en bord de mer et libérer des espaces publics de loisirs.
- Nous mettrons en place des **navettes maritimes** toute l'année et avec davantage d'arrêts, selon les possibilités opérationnelles.

LE CHOIX D'UN URBANISME MÉDITERRANÉEN

Ces dernières années, la Métropole a renoncé à planifier à Marseille, alors que cela relève de sa responsabilité ; elle n'a pas créé de nouvelles zones d'aménagement, elle n'a pas constitué de réserves foncières, et cela a durablement affaibli les outils publics de maîtrise du territoire, condamnant Marseille à une urbanisation subie, inégalitaire, où la ville se fait plus qu'elle ne se pense.

Marseille a aujourd'hui **l'opportunité d'organiser l'avenir** des générations qui y vivront. Construite entre mer et collines, **son avenir doit se penser à partir de sa géographie fondatrice**, de son **identité méditerranéenne** profondément inscrite dans ses paysages, de son **patrimoine** et de ses **traditions**.

Planifier la ville durable

Planifier Marseille, ce n'est pas la figer, c'est lui donner une direction claire, juste et partagée. **Une planification qui protège autant qu'elle projette**, qui anticipe les crises climatiques et sociales, et qui place l'intérêt collectif au cœur de son destin.

L'avenir de Marseille appelle **un urbanisme méditerranéen**, raisonné, engagé. Un urbanisme qui dialogue avec le **climat**, la topographie, la lumière.

L'année 2027 sera celle de la planification de la ville autour d'un document d'urbanisme commun qui répond à ces enjeux tout en respectant l'identité méditerranéenne pour dessiner son avenir.

Dans un contexte marqué par le bouleversement climatique et la perte de biodiversité, le développement de Marseille ne doit pas sacrifier les conditions de son avenir, et doit préserver un territoire vivable. Pour cela, **nous sanctuariserons les terres agricoles et les espaces naturels et nous limiterons l'urbanisation dans les zones de respiration urbaine**.

Nous optons pour une gestion prudente du foncier qui doit préserver les équilibres et contraindre l'opportunisme.

Un document unique pour planifier la ville

Nous nous appuierons sur un **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) "méditerranéen"** qui sera le fruit d'une simplification globale des documents d'urbanisme. Ce document unique de programmation garantira la cohérence de l'urbanisme à l'échelle de la ville et permettra de prévoir des réserves foncières, de restructurer les zones commerciales pour les rendre plus mixtes, d'engager la surélévation pour faire la ville sur la ville, pour protéger les zones agricoles et les espaces naturels.

Les enjeux du Plan de déplacement urbain, du Plan local de l'habitat, du Plan Climat Air-Energie-Eau territorial et du Plan de sauvegarde et de mise en valeur seront progressivement **intégrés dans le PLUI méditerranéen** pour éviter la stratification et la complexité administratives.

Les acteurs du territoire devront s'aligner sur ce nouveau document et sur ses exigences urbaines qui doivent être déclinées dans chaque opération d'aménagement.

Construire mieux et plus durable

Face aux défis bioclimatiques et dans son contexte méditerranéen, Marseille doit affirmer une ambition claire : **construire mieux, plus sobrement et plus durablement**. Cette ambition repose sur une transformation des pratiques de construction, **en privilégiant le réemploi** des matériaux et le développement de filières locales, afin de réduire l'empreinte environnementale tout en soutenant l'économie du territoire.

Nous favoriserons le recours aux **concours d'architecture et d'urbanisme** notamment sur les fonciers municipaux, afin d'encourager l'innovation, l'exigence architecturale et la qualité des projets.

Enfin, **toute construction neuve devra intégrer des espaces verts en pleine terre**, et les opérations de grande ampleur seront soumises à des exigences renforcées de végétalisation.

Valoriser le patrimoine

À Marseille, le patrimoine constitue un marqueur essentiel de notre identité collective et une

richesse encore trop souvent sous-estimée, parfois dégradée ou oubliée. Bâti, paysager, arboré ou immatériel, il raconte l'histoire de la ville et de ses quartiers. **Remettre le patrimoine au cœur du projet**, c'est une opportunité de créer des lieux de destination, de sensibilisation et d'héritage. Nous serons fidèles à l'esprit dans lequel nous avons, en 2025, fait adhérer la Ville de Marseille aux **principes dits "de Faro"**, pour la préservation du patrimoine, dans une version élargie et participative.

Nous mènerons un vaste travail

d'inventaire en lien étroit avec les associations, les CIQ et les acteurs locaux, afin de reconnaître les héritages du quotidien autant que les grands ensembles remarquables qui nécessitent une protection. Cet inventaire devra aussi intégrer le patrimoine arboré, sur les fonciers publics comme privés, considéré comme un bien commun structurant du paysage urbain.

Nous inscrirons la protection du patrimoine dans les documents d'urbanisme, afin d'en faire un principe structurant de l'aménagement et non une variable d'ajustement.

En lien avec l'Office du tourisme, des temps forts de valorisation du patrimoine permettront de mieux le faire connaître aux habitants comme aux visiteurs. Enfin, de grands chantiers patrimoniaux, notamment autour des églises, fontaines, bastides et autres ensembles emblématiques seront identifiés.

Impliquer les citoyens dans la transformation de leur ville

La transformation de Marseille ne peut se faire sans les Marseillaises et les Marseillais. Face aux enjeux sociaux, climatiques et urbains, l'implication citoyenne doit devenir un pilier de l'action publique, dépassant la simple consultation pour aller vers une véritable co-construction des projets.

La création d'une Maison du projet pour la ville méditerranéenne incarnera cette ambition. Lieu ouvert, accessible et vivant, elle accueillera conférences, ateliers collaboratifs, budgets participatifs et appels à idées autour des transformations de la ville, de ses quartiers et de ses usages.

Elle sera également un espace de ressources et de reconnaissance des initiatives citoyennes, en offrant des guichets dédiés aux propositions

de dénomination de rues, aux aménagements transitoires, ainsi qu'aux projets urbains associatifs. Avec cet outil concret et visible, nous faisons le choix d'une ville construite avec ses habitants, attentive à leurs engagements.

Nous construirons une ville pensée avec et pour celles et ceux qui la vivent à tous les âges de la vie. Une ville à hauteur d'enfants, plus sûre, plus calme et plus respirable qui favorise l'autonomie et les déplacements apaisés. Une ville inclusive, attentive à ses aînés, garantissant l'accessibilité, la proximité des services et du lien social. **Une ville qui améliore le bien-être :** parce que la santé est un enjeu majeur, nous faisons de la lutte contre la pollution et contre le bruit, de la végétalisation et de la qualité de l'habitat des priorités. Enfin, nous affirmons que **la sécurité et la tranquillité publique passent aussi par l'aménagement urbain** avec des espaces publics vivants, éclairés, entretenus et adaptés. Dans ce cadre, chaque projet d'envergure pourra être soumis à une étude d'impact sur la sécurité, associant les forces de l'ordre.

Préserver et valoriser les collines marseillaises

Les collines racontent une **Marseille tournée vers la terre et la nature**, terres de biodiversité, des refuges climatiques, des espaces de silence et de résistance. Les préserver, les habiter avec précaution, les relier à la ville, c'est affirmer un projet qui refuse l'étalement aveugle et choisit la mesure, la sobriété et le respect du vivant.

Massif de l'Étoile, de la Nerthe, du Garlaban ou encore massif Saint-Cyr... Ces collines font partie intégrante de nos paysages et constituent pour bon nombre de Marseillais des espaces d'évasion et de respiration.

Avec le programme "Collines vivantes", nous allons engager un grand plan de mise en valeur permettant le réaménagement de leurs entrées, leur accessibilité par les transports en commun et la création de 100 km de sentiers piétons et cyclables, ainsi que de belvédères panoramiques.

Nous défendrons la spécificité du Parc naturel des calanques et son financement ; nous apaiserons la circulation qui le dessert en renforçant les transports en commun.

Le Grand parc municipal du pic de l'Étoile

Avec près de **10 000 hectares d'espaces naturels sur son territoire**, Marseille est une exception urbaine. La Ville est directement propriétaire d'environ **2 500 hectares**, notamment sur le massif de l'Étoile et dans les Calanques, et agit aussi en coordination avec les autres gestionnaires sur les massifs voisins.

Nous créerons un grand parc naturel municipal autour du pic de l'Étoile, qui sera le plus important espace naturel accessible des quartiers Nord de Marseille. Pour permettre à chacun d'en profiter pleinement, nous renforcerons la desserte en transports en communs et disposerons aux entrées du parc des espaces de stationnement et des emplacements dédiés pour les vélos en libre-service.

Nous aménagerons ces accès au parc avec de l'éclairage, des bancs, des tables, des aires de jeu, des cafés, mais aussi des poubelles pour assurer le respect de l'environnement, des caméras et une présence de gardiens pour veiller à la sérénité des promeneurs et lutter contre les nuisances et les incivilités.

Au sein du parc, nous créerons des sentiers de randonnée pédestre, le long desquels on trouvera des terrasses panoramiques et des tables d'orientation, pour permettre à chacun d'admirer et de comprendre ce paysage unique.

Des jardins partagés pourront être installés à certains endroits du parc et une ferme pédagogique municipale ouverte toute la semaine permettra aux Marseillaises et aux Marseillais de découvrir, ou de faire découvrir à leurs enfants, le vivant, animal et végétal, le soin qu'on peut lui apporter et l'importance de la biodiversité.

Relier les quartiers

Marseille est une ville fragmentée, marquée par des ruptures sociales et urbaines symboliques. L'enjeu est désormais celui de la couture. Recoudre la ville, ce n'est pas lisser ses différences, mais renforcer ses micro identités et créer des liens. C'est mailler les quartiers par des espaces publics généreux, des transports en commun, des continuités paysagères et sociales, des routes confortables et sécurisées.

DES AXES DE CIRCULATION APAISÉS

Pour relier la ville, nous donnerons une nouvelle vie aux axes structurants en y consacrant un plan pluriannuel d'investissement dédié et en faisant, en concertation avec les habitants, des boulevards circulants accompagnés de pistes cyclables et de balades plantées, du Nord au Sud de la ville.

Nous engagerons la démolition du viaduc de Plombières qui reste un des points noirs de rupture urbaine entre les quartiers.

Parce que nous refusons de poursuivre cet urbanisme d'un autre siècle, nous concerterons les citoyens au sujet de **l'avenir du Boulevard Urbain Sud (BUS)** pour définir ensemble des alternatives à ce projet destructeur d'espaces de vie et de nature.

La renaissance des rivières et des cours d'eau

À Marseille, les rivières et les cours d'eau ont trop longtemps été laissés à l'abandon voire enfouis. Ils peuvent pourtant jouer un rôle précieux pour assurer une continuité paysagère entre les quartiers tout en offrant aux habitants des espaces de respiration et de fraîcheur.

Nous allons remettre au cœur de la ville les rivières et les cours d'eau en les rendant accessibles aux habitants et en aménageant des promenades piétonnes ou cyclables le long de l'Huveaune, du Jarret, des Aygalades et du Canal de Marseille.

Animer et préserver nos villages

Les quartiers-villages, ou "noyaux villageois", constituent l'une des grandes singularités de Marseille et l'une de ses plus grandes richesses. Chaque quartier porte en lui une centralité, une mémoire, une manière d'habiter. Les révéler, les renforcer, c'est choisir un urbanisme de proximité, attentif aux usages, à la vie locale, à ses commerces et à son patrimoine. C'est faire de la ville une constellation de lieux vivants plutôt qu'un assemblage disparate.

Nous lancerons un plan de revitalisation et de valorisation de 3 noyaux villageois par an, avec la Métropole, afin d'agir de manière progressive mais durable sur un nombre significatif de villages au cours du mandat. Ce plan s'appuiera sur l'histoire des lieux et sur leur singularité. Il aura pour objectif aussi la sauvegarde des commerces de proximité, dans leur diversité vivante.

La transformation des coeurs de village sera construite avec celles et ceux qui les font vivre : CIQ, commerçants, associations locales et acteurs de la préservation du patrimoine, à travers des ateliers de concertation et de co-construction.

L'objectif est de revitaliser sans dénaturer, en sauvegardant et en dynamisant les places qui en sont le cœur battant :

- Soutenir et renforcer les commerces de proximité ;
- Réorganiser les circulations pour gagner de l'espace public et faciliter le stationnement ;
- Faciliter les courses du quotidien ;
- Aménager les espaces publics pour répondre aux besoins de toutes les générations qui les fréquentent : bancs, végétation, fontaines, kiosque, jeux pour enfants ;
- Végétaliser les places et placettes ;
- Installer des équipements utiles ("guichets marseillais", distributeurs de billets, boîtes aux lettres, etc.) et conviviaux ;
- Programmer des animations régulières, notamment pendant les vacances scolaires et les temps festifs.

Il s'agit par ce projet de recréer une vie collective villageoise. Cette politique s'accompagnera d'un soutien affirmé aux initiatives locales.

Poursuivre la transformation du centre-ville et du Vieux-Port

L'avenir du centre-ville et du Vieux-Port doit s'inscrire dans la continuité des actions que nous avons déjà engagées. L'objectif est de redonner à tous le désir de fréquenter ce cœur battant de la ville.

Nous renforcerons l'attractivité du centre-ville en apportant des améliorations combinant : sécurisation, propreté des sols, ramassage des déchets, gratuité de la première heure dans les parkings, aménagements liés à la transition climatique (présence de l'eau, ombrères, végétalisation, blanchiment des toitures, etc).

Nous poursuivrons la transformation du Vieux-Port par une végétalisation ambitieuse, inspirée des premiers dispositifs installés près de l'Hôtel de Ville et étendue aux rues adjacentes, afin de répondre de façon durable aux enjeux climatiques, de confort d'usage et de qualité de vie.

Nous instaurerons un moratoire sur l'extension des centres commerciaux en périphérie ou en centre-ville, affirmant le choix politique de renforcer les commerces de proximité, dans leur diversité, au cœur de notre ville, plutôt que d'en organiser l'assèchement, comme ce fut le cas pendant les décennies de gestion de la ville par la droite.

Nous apporterons une attention particulière aux quartiers stratégiques du grand centre dans la continuité des transformations engagées, notamment à Noailles, en lien avec les habitants et le tissu associatif local, afin de poursuivre la rénovation du centre-ville à l'instar des changements déjà engagés sur la rue d'Aubagne. Le réaménagement de Belsunce sera conduit avec le souci constant du respect des caractéristiques sociales et patrimoniales de ce quartier unique.

Nous nous appuierons sur le grand projet de transformation de la Gare Saint-Charles qui doit aboutir en 2035 pour engager des opérations d'aménagement essentielles pour redonner à ce quartier un nouveau souffle.

Partout, lorsque cela sera possible, l'espace public sera refait et amélioré, l'ouverture de nouveaux commerces sera accompagnée, la création d'équipements publics de proximité sera privilégiée.

Habiter son logement, habiter son quartier

Chaque projet urbain doit être pensé à l'échelle du quartier dans lequel il s'inscrit, en réponse à ses besoins réels et à son identité.

Nous poserons une nouvelle exigence : toute nouvelle opération de logements devra s'appuyer sur un diagnostic précis de l'offre existante afin de proposer une programmation adaptée et un diagnostic d'intégration sociale. Ainsi, il sera possible de vérifier la pertinence d'implantation au regard du niveau de services et équipements présents.

Nous apporterons une attention particulière pour que les rez-de-chaussée des logements jouent un rôle central dans l'animation de la vie locale, en accueillant des services essentiels du quotidien — commerces de proximité, guichets de services publics, locaux associatifs, distributeurs de billets, centres médicaux, crèches — avec une mobilisation active de la Ville auprès des institutions concernées dans le cadre de chaque opération d'aménagement.

Nous demanderons à ce que les nouveaux logements s'accompagnent systématiquement d'espaces publics de qualité : trottoirs larges et sécurisés, éclairage adapté, végétalisation, accès à un espace vert, et une desserte efficace en transports en commun.

Cet enjeu implique l'aménagement ambitieux des grands axes de liaison interquartiers, identifiés comme structurants, et le lancement à plus petite échelle d'un plan « rues vertes », fondé sur l'apaisement et la végétalisation.

L'énergie locale face aux crises globales

INTÉGRER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PROJETS D'HABITAT

La rénovation urbaine devra répondre à de nouvelles règles intégrant des exigences de développement durable. Nous voulons rendre obligatoires, dans le Plan local d'urbanisme intercommunal, les équipements de production solaire d'eau chaude pour les chantiers d'habitat individuels, collectifs et les locaux professionnels, dans le neuf et la rénovation, ainsi que les équipements de production électrique solaire pour les chantiers d'habitat individuels, collectifs et les locaux professionnels, dans le neuf.

DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE

Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures et les parkings du patrimoine municipal est une évidence pour Marseille. Située dans la région la plus ensoleillée de France, notre ville bénéficie d'un potentiel solaire exceptionnel encore largement sous-exploité. En mobilisant les écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs et ombrières de stationnement, nous pouvons produire localement une énergie propre, réduire durablement la facture énergétique de la collectivité et renforcer notre autonomie, dans un contexte marqué par les crises géopolitiques et la volatilité des marchés de l'énergie. Nous faciliterons également la création de parcs photovoltaïques autour des stations de raccordement existantes en contrepartie d'électricité propre et bon marché pour la population.

UN NEW DEAL MÉTROPOLITAIN

Les réformes territoriales successives ont installé l'échelon intercommunal et lui ont confié des responsabilités importantes en ce qui concerne notamment les infrastructures essentielles à l'échelle d'un bassin de vie et d'emploi, en particulier sur la question des mobilités, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du cadre de vie.

Au sein du Printemps marseillais, nous avons toujours été lucides sur la nécessité de cet échelon. Ceux qui, aujourd'hui, disent vouloir "supprimer la métropole" se perdent dans des invectives inconséquentes. L'existence d'une gouvernance de nos infrastructures et plus largement de notre territoire, à l'échelle de la métropole, est particulièrement importante pour Marseille, la ville-centre, car notre ville supporte aujourd'hui, et depuis longtemps, l'essentiel des charges de centralité – liées aux flux de personnes, à la circulation de marchandises et à la saturation des réseaux, aux grands équipements de santé, etc. – alors même qu'elle concentre l'essentiel des populations précaires du territoire métropolitain, et que les emplois sont davantage situés dans les communes périphériques, autour d'Aix ou de l'étang de Berre.

Dans ce contexte, le rôle de la métropole devrait être d'investir dans des aménagements qui bénéficient, de façon équilibrée, à l'ensemble des habitants du territoire, tout en veillant à la justice sociale, au regard des niveaux de vie et des capacités fiscales des différentes communes.

Mais aujourd'hui, et au moins depuis 2020, la Métropole ne fait pas son travail quand il s'agit de Marseille.

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, le ramassage de nos déchets, la propreté de nos rues, nos transports publics, dépendent aujourd'hui largement de décisions qui se prennent au niveau de la Métropole. Or Marseille n'est pas respectée par la présidente de la Métropole.

Aix-Marseille Métropole est la seule métropole de notre pays gouvernée par l'opposition à la ville-centre. Martine Vassal a gouverné la Métropole contre Marseille. C'est une situation unique en France, et cela ne peut plus durer.

Nous voulons une Métropole qui répond enfin aux besoins des Marseillais.

Ces élections municipales vont aussi permettre de rebattre les cartes au Conseil métropolitain. Avec le nouveau mode de scrutin pour Marseille, la majorité qui sortira des urnes marseillaises sera en capacité de peser de façon décisive sur la constitution du futur exécutif métropolitain. Personne ne pourra gouverner la métropole contre Marseille et contre le maire de Marseille. Personne ne pourra gouverner la métropole sans Marseille.

Il est fondamental de rappeler que la Métropole est un établissement de coopération entre les communes, et non pas une collectivité à part entière ; son pilotage doit donc répondre aux besoins des habitants tels qu'il sont portés par les élus de chacune des communes, en respectant les majorités désignées lors des élections. Il n'est plus concevable qu'une minorité, battue dans la ville-centre, prenne sa revanche aux manettes de la Métropole contre la majorité municipale.

Dès les résultats connus, **nous prendrons appui sur cette nouvelle donne pour négocier une gouvernance et une feuille de route métropolitaine qui réponde aux enjeux fondamentaux de notre territoire.**

Nos priorités, dans ce cadre, seront celles des Marseillaises et des Marseillais : assurer l'efficacité de la collecte des **déchets** et du **nettoiement** de la voie publique, développer des **mobilités** fiables et performantes, aménager le territoire en s'adaptant au changement climatique, veiller à l'équilibre et à la **solidarité** entre les communes, et tracer, avec les acteurs économiques, des perspectives pour le **développement** de l'activité et de l'emploi.

Nous devrons appliquer les recettes qui fonctionnent dans la plupart des métropoles de notre pays, à savoir prendre appui sur la capacité d'investissement de la métropole pour les projets structurants, mutualiser les services chaque fois que cela permet de gagner en efficacité et de faire des économies, et laisser les communes décider de ce qui les concerne, en les aidant avec des moyens d'ingénierie.

Par exemple, les guichets et les dispositifs d'aide aux entreprises devront être simplifiés, par un rapprochement voire une fusion entre ceux de la Métropole et ceux des communes, notamment de Marseille, à la fois pour améliorer leur lisibilité pour leurs usagers et pour limiter les risques de doublons.

En matière de mobilités, il est essentiel de dépasser la logique de compromis court-termistes qui a trop longtemps prévalu et qui a privé notre territoire d'investissements d'ampleur et cohérents. Nous devrons mobiliser tous les outils nous permettant de **définir un intérêt général métropolitain** à partir duquel seront identifiées les grandes priorités pour le développement des transports en commun notamment. Un exercice démocratique ambitieux comme une **convention**

citoyenne pourrait contribuer à voir plus loin et à remettre les citoyens au cœur de la gouvernance métropolitaine.

En ce qui concerne les déchets et le nettoiement, la coopération pourra prendre une forme contractuelle avec la **charte de la propreté Ville-Métropole** que nous proposerons pour pouvoir piloter conjointement les objectifs, les moyens et les résultats des services chargés de garantir que Marseille soit une ville propre.

Assurément nouvelle, au regard de la façon dont la Métropole a été gouvernée jusqu'à présent, cette approche est de nature à convaincre des maires de tous types de communes et de toutes couleurs politiques, car elle est d'abord respectueuse de chacun, transparente et tournée vers l'intérêt général.

FAIRE LA MÉTROPOLE DE TOUTES LES MOBILITÉS

Marseille circule mal : les infrastructures de transport collectif sont largement défaillantes, Marseille est la troisième ville la plus embouteillée de France, et la faiblesse des équipements de mobilité durable pèse sur la vie quotidienne des Marseillais et freine le développement économique. C'est une préoccupation majeure des habitants et des entreprises de notre territoire. On doit **se déplacer mieux, en sécurité, partout à Marseille**.

Marseille ressemble trop souvent un **parcours d'obstacles** : bus irréguliers, rues congestionnées, trottoirs impraticables, itinéraires vélo discontinus, insécurité vécue dans l'espace public et les transports. Cette situation pénalise d'abord celles et ceux qui n'ont pas d'alternative : les jeunes, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les familles, les habitants des quartiers éloignés des grands axes.

Nous proposons une stratégie claire : remettre de l'efficacité et de la justice dans les mobilités, en donnant la **priorité aux déplacements du quotidien**, en transports en commun, à vélo, à pied tout en rééquilibrant la place de la voiture. C'est une condition essentielle pour la santé, la sécurité, le climat, et l'égalité d'accès aux services.

UNE VILLE QUI “MARCHE”⁹⁹

Le premier réseau de transport de Marseille, c'est la marche. Pourtant, dans trop de quartiers, marcher est inconfortable, parfois dangereux : trottoirs étroits ou dégradés, obstacles, traversées risquées,

manque d'ombre et d'éclairage. Ce constat est encore plus vrai pour les enfants et les familles, à proximité des écoles et des crèches.

Protéger les déplacements des enfants

Nous agirons pour que le piéton redevienne prioritaire, en commençant par les lieux où la sécurité doit être absolue : les abords des établissements scolaires. Cette politique s'inscrit pleinement dans l'objectif d'une ville à hauteur d'enfants, qui protège les plus vulnérables et améliore la vie de tous.

Nous multiplierons le nombre de “rues des enfants”, espaces piétonnises et conviviaux, pour atteindre 100 au cours du prochain mandat, et favoriserons les cheminements jalonnés et les pédibus afin de sécuriser les trajets du quotidien.

Nous renforcerons la sécurité (traversées, vitesses, visibilité) aux abords des écoles et des crèches avec des aménagements lisibles, continus et adaptés aux déplacements des enfants et des familles.

Disposer enfin de trottoirs praticables

Nous engagerons une mise aux normes progressive des trottoirs, garantissant leur largeur, leur continuité, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et une meilleure sécurité aux carrefours, en commençant par les abords des écoles.

Nous renforcerons le **confort d'usage** par l'installation de **bancs**, de **revêtements adaptés et par l'ombre et l'éclairage**, tandis que les traversées piétonnes et les points noirs feront l'objet d'aménagements prioritaires pour apaiser l'espace public.

UN SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS PLUS FIABLE, PLUS SÛR ET PLUS JUSTE

Marseille ne peut pas réussir sa transition écologique et son développement économique sans un réseau de transports en commun à la hauteur de la deuxième ville de France. Cela suppose des choix politiques forts : une gouvernance plus claire à l'échelle métropolitaine, des projets structurants réellement réalisés, et des améliorations immédiates sur la fiabilité des bus, la sécurité et l'amplitude horaire.

Nous porterons **une nouvelle méthode, à l'échelle de la Métropole** : associer les habitants, les entreprises et les communes, fixer des priorités publiques, et obtenir des résultats mesurables. La Ville exigera que les projets annoncés deviennent enfin des projets livrés.

Une gouvernance des mobilités modernisée

Afin de garantir la répartition juste et la réalisation effective des projets de transport, nous refonderons la gouvernance des mobilités à l'échelle métropolitaine.

Nous engagerons une **Convention citoyenne métropolitaine sur les mobilités** pour associer les habitants aux choix structurants et définir un véritable **intérêt général métropolitain**.

Nous créerons **une Société du Grand Marseille pour porter les grands projets de long terme** et sécuriser leur mise en œuvre.

Nous mettrons en place **un pilotage intégré des mobilités**, inspiré des modèles les plus efficaces, pour coordonner les opérateurs et améliorer la lisibilité, la fiabilité et l'efficacité du service public.

Tarifs : des mesures de justice et de santé publique

Nous instaurerons **la gratuité des transports en commun jusqu'à 26 ans, et l'étendrons aux étudiants et aux demandeurs d'emploi**, afin de soutenir l'autonomie des jeunes et l'égalité d'accès aux études, à l'emploi et aux loisirs.

Nous rendrons **gratuits les transports en commun et le stationnement lors des pics de pollution** pour protéger la santé publique et réduire l'usage de la voiture.

Nous déployerons un **plan d'accessibilité des transports publics** avec des objectifs chiffrés et une amélioration fiabilisée de **l'offre à la demande** dédiée aux personnes à mobilité réduite, pour garantir à toutes et tous un droit effectif à la mobilité.

Des projets structurants pour désenclaver Marseille

Les quartiers Nord, Est et Sud ne peuvent plus attendre. Les projets de transports sur rail, tramways ou métro, doivent répondre aux besoins réels des habitants, réduire les inégalités territoriales et améliorer l'accès aux gares, aux emplois et aux services publics. Marseille doit aussi franchir un cap vers un réseau plus intégré, avec un billet unique à l'échelle de l'aire métropolitaine et des gares pleinement connectées à la ville.

Nous **accélérerons les extensions de réseau**. Afin de mieux desservir les quartiers aujourd'hui enclavés, nous engagerons les extensions du tramway :

- vers le **Nord**, en direction de **La Bricarde**
- vers **Nord-Est**, en direction de **Saint-Jérôme** après la **Belle-de-Mai**
- vers l'**Est**, en direction de **Saint-Loup** et **La Barasse**
- vers le **Sud**, en direction de **La Rouvière**

La Métropole devra également investiguer la faisabilité d'une desserte en métro ou en tramway de l'hôpital Nord, centre médical public névralgique de notre territoire.

Nous mettrons en place **un billet unique métropolitain** et intégrerons les gares ferroviaires au réseau urbain ; ces deux mesures permettront de simplifier les déplacements du quotidien et de renforcer l'efficacité du réseau à l'échelle de la métropole.

Des bus qui passent, des transports fiables

La priorité, c'est la fiabilité. Quand les bus sont bloqués dans les embouteillages, c'est toute la ville qui se congestionne.

- Nous développerons **des voies de bus, chaque fois que c'est possible, notamment sur les lignes les plus chargées**, pour redonner de la régularité et de la vitesse commerciale.
- Nous développerons **le transport à la demande** (TAD) et les arrêts à la demande pour mieux répondre aux besoins des quartiers, des usagères et des usagers.
- Nous nous appuierons sur **des comités de lignes associant usagers et mairies de secteur** pour adapter les tracés et les services aux réalités locales.

Se déplacer en sécurité, de jour comme de nuit

Nous développerons des bus de nuit (au moins 20 lignes) et **prolongerons les lignes prioritaires jusqu'à 1h du matin** afin de garantir une réelle continuité de service. **Nous étendrons les horaires du métro les soirs de week-end.**

La **sécurité** doit aussi être garantie : on ne peut pas accepter que des femmes renoncent à se déplacer le soir par peur, ni que des usagers subissent l'insécurité dans les rames ou aux arrêts. La mobilité est un droit, et ce droit doit être effectif à toute heure.

- Nous mettrons en place **dans les bus un arrêt à la demande la nuit pour les femmes** pour renforcer la sécurité des déplacements.
- **Nous renforcerons la sécurité dans le métro et le tramway** afin que chacun et chacune puisse se déplacer sereinement à toute heure.

RÉÉQUILIBRER LA PLACE DE LA VOITURE, SANS PÉNALISER LA VIE QUOTIDIENNE

La circulation automobile doit être **mieux organisée**. Les solutions sont là, entre les mains de la métropole : lutter contre le stationnement anarchique, créer des solutions de proximité dans les noyaux villageois, faciliter les correspondances avec les transports en commun, grâce à des **parkings** de taille suffisante à proximité immédiate des terminus de tram et de métro, et améliorer l'entretien des voiries. **Rééquilibrer, c'est une ambition qui peut nous rassembler**, c'est permettre à chacun de choisir le mode de déplacement le plus adapté à sa situation.

Pour que celles et ceux qui ont besoin d'utiliser la voiture puissent le faire dans de bonnes conditions :

- Nous **reverrons les boucles circulatoires dans nos quartiers et nos villages**, afin d'avoir des plans de circulation fluides et adaptés aux besoins des usagers de la route ;
- Nous créerons **des parkings de proximité dans les noyaux villageois** afin d'organiser le stationnement et de lutter contre les pratiques anarchiques et le stationnement sauvage ;
- Nous développerons **les parkings et les parcs relais aux entrées de ville, à proximité des gares et des pôles d'échanges**, pour faciliter l'intermodalité et l'articulation avec les transports en commun ;
- Nous faciliterons aussi **le covoitfrage**, notamment pour les trajets domicile-travail du quotidien ;

Nous engagerons un grand plan de **résorption des nids-de-poule**.

UN PLAN VÉLO À LA HAUTEUR : CONTINU, SÉCURISÉ, UTILE

Tunnels Prado-Carénage et Prado-Sud : reprendre la main pour un tarif plus juste

Alors que l'investissement initial est rentabilisé depuis longtemps, le tunnel Prado-Carénage est toujours exploité par un concessionnaire qui fait des bénéfices considérables aux dépens des Marseillais. La Cour des comptes a souligné que la Métropole aurait dû exercer un contrôle plus étroit sur la concession. Cela doit changer.

À l'heure actuelle, traverser les deux tunnels aller et retour en journée coûte 12,40€ pour un visiteur occasionnel, et 11,60€ pour un abonné ! Autrement dit un écart ridicule qui n'incite pas à l'abonnement et fait payer le plus lourd tribut aux usagers réguliers, notamment ceux qui sont contraints d'utiliser le tunnel pour travailler au quotidien.

Pendant la durée restante de la concession, une négociation sera engagée pour instaurer un tarif à **1€ la traversée** de chaque tunnel pour les usagers réguliers, via **un système d'abonnement plus juste et véritablement incitatif**. Ce système n'a rien d'impossible à mettre en place, il existe aujorud'hui pour des tunnels concédés de façon analogue, par l'État, comme le tunnel du Fréjus ou celui du Mont-Blanc.

À l'issue de la concession, la reprise du tunnel en régie sera mise à l'étude, afin de s'assurer que les recettes engendrées par son exploitation financent directement les investissements nécessaires au développement des transports publics, au lieu d'alimenter les bénéfices des sociétés privées.

Aujourd'hui, l'offre vélo est trop souvent fragmentée : quelques tronçons isolés, sans continuité, sans sécurité, sans confort. Nous voulons un réseau visible et cohérent, reliant les quartiers entre eux, utile pour les trajets du quotidien, et accompagné d'un vrai plan de stationnement et de services.

L'objectif est simple : **faire du vélo une solution désirable pour les déplacements du quotidien**, y compris pour les familles, les jeunes, et celles et ceux qui transportent des charges.

Un vrai réseau cyclable

Nous développerons **un maillage d'axes cyclables continus, sécurisés et confortables, ombragés** chaque fois que c'est possible, sur la chaussée plutôt que sur le trottoir, constituant les colonnes vertébrales des déplacements du quotidien et **une trame citadine cyclable**, devant assurer des liaisons fluides entre les quartiers et permettant d'encourager les mobilités actives.

Nous renforcerons le stationnement vélo à proximité des écoles, des gares, des stations de métro et des équipements culturels, avec une attention particulière au respect des obligations réglementaires.

Des services et une culture vélo

Nous généraliserons **l'apprentissage du "savoir rouler"** à l'école, afin de permettre aux enfants de se déplacer de manière autonome et sécurisée.

Nous soutiendrons la diversification des pratiques grâce au déploiement de solutions adaptées aux besoins du quotidien, comme les vélos cargo, familiaux ou biplaces.

Nous créerons une Agence de la mobilité douce pour conduire rapidement des projets concrets, en partenariat avec les associations et les habitants.



SOUTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI POUR TOUS

Marseille ne serait pas devenue Marseille sans celles et ceux qui ont fait sa prospérité, qui y ont **créé de la valeur** par leur travail, leur créativité, leur inventivité et leur dynamisme. Depuis sa fondation, le développement économique de notre ville est indissociable de sa position géographique : **porte de la Méditerranée**, carrefour où s'établissent des bâtisseurs ou des innovateurs dans tous les domaines, où se vendent des marchandises venues de tous pays, Marseille a toujours été, demeure et demeurera toujours **une ville portuaire, ouverte sur le monde**.

Mais notre économie ne peut plus se contenter de reposer sur une simple gestion de flux commerciaux ou sur un passé industriel glorieux. Dans le **nouveau régime climatique** qui est le nôtre, dans une ville marquée par des fractures si importantes, nous devons orienter **notre développement vers le bien commun**, vers le bien-être des Marseillaises et des Marseillais. **Produire à Marseille, ce doit être produire pour Marseille**, pour tout Marseille, sans que la richesse produite sur notre sol soit captée par d'autres, sans qu'elle dégrade notre cadre de vie ou notre environnement.

Les perspectives que nous traçons pour l'activité économique de notre territoire seront pleinement et lucidement inscrites dans la réalité de notre écosystème productif et de notre contexte environnemental, que nul ne peut plus ignorer.

La prospérité que nous voulons pour Marseille doit être partagée par toutes et par tous ; c'est le fondement de notre engagement à gauche et ce sera notre combat pour les années à venir. De façon quasi systématique sur notre territoire, le développement économique s'est accompagné de graves déséquilibres sociaux : la fracture Nord/Sud dans notre ville en est l'exemple

le plus brutal, et elle se lit encore aujourd'hui, avec un chômage de presque 20 % dans les 1^{er}, 3^e, 15^e et 16^e arrondissements, et de moins de 10 % dans les 7^e, 8^e et 12^e. **Richesse et pauvreté sont brutallement distribuées de part et d'autres des frontières invisibles qui meurtrissent Marseille**, avec un revenu médian dans les 7^e et 8^e arrondissements qui représente plus du double de ce qu'il est dans le 3^e.

Notre bataille sera celle de l'emploi local, durable et accessible à toutes et à tous. Elle ne pourra se gagner que si nous mobilisons l'ensemble des ressources disponibles sur notre territoire.

Depuis 6 ans maintenant, Benoît Payan s'est engagé comme maire de Marseille au service d'un **développement juste et durable** : nous avons structuré une politique économique visant à accroître l'attractivité du territoire et la création d'emplois, en s'appuyant sur une feuille de route économique adoptée pour 2023-2030, qui **fait de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique, des transformations numériques et des évolutions sociales des moteurs de croissance et d'emploi**. Cette action concrète s'est déployée dans l'ensemble de secteurs-clés de l'économie marseillaise : avec 10 millions d'euros pour accélérer la transition écologique des activités maritimes et portuaires, avec l'extension du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat, avec la multiplication des manifestations valorisant l'artisanat local autour du label **“Fabriqué à Marseille”**, avec la promotion de la **cuisine** et de la **gastronomie marseillaises**, avec un soutien résolu aux **industries créatives et culturelles**, avec la reprise de l'Office du tourisme pour déployer une stratégie de diversification et de transition pour un tourisme durable...

Mais pour aller plus loin et construire enfin une prospérité durable pour notre territoire, nous devons changer d'échelle et enfin **mobiliser la Métropole** Aix-Marseille Provence, qui jusqu'à présent n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités. Les faiblesses sont aujourd'hui connues : insuffisance des infrastructures de mobilité, déséquilibre de la formation, inadéquation entre l'offre et les besoins de logement, cadre de gouvernance illisible et bloqué... C'est l'ensemble des politiques publiques locales comme les transports, le logement, le cadre de vie, l'espace public et l'aménagement du territoire, qui sont au cœur des compétences métropolitaines, que nous devrons faire évoluer **afin que les entreprises choisissent Marseille** pour s'implanter ou y rester et y développer dans la durée leurs activités économiques, synonyme de progrès social.

Notre ambition est claire : faire converger l'action de la Ville de Marseille et de la Métropole pour construire ensemble un territoire prospère, sûr, innovant, durable et solidaire.

Cette ambition suppose une méthode, un cap et des choix éclairés, et des outils adaptés. Notre méthode, c'est de **rationaliser les dispositifs** aujourd'hui trop souvent juxtaposés entre les différentes collectivités. Notre cap, c'est de **soutenir les secteurs porteurs** d'avenir dans notre territoire, avec cohérence et avec constance. Nos outils, ce sont ceux d'une action publique moderne, soucieuse d'articuler dans le dialogue les pouvoirs de la puissance publique et l'initiative des acteurs économiques.

UNE MÉTHODE : LE PACTE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

Être un acteur économique à Marseille aujourd'hui, c'est devoir solliciter les services de la Ville pour occuper l'espace public, pour participer à l'animation du quartier, pour bénéficier des dispositifs de soutien comme "Fabriqué à Marseille", et aussi dépendre de la métropole pour les questions relatives au foncier économique, pour les déchets professionnels, l'eau et l'assainissement, et surtout les aides économiques directes. La juxtaposition de différents guichets et interlocuteurs entraîne plusieurs conséquences regrettables : une charge

plus importante pour les acteurs économiques qui doivent sans cesse s'interroger sur le bon service à solliciter, une perte d'efficacité pour l'action publique, en raison du manque de cohérence, et enfin un surcoût pour chacune des collectivités, à cause des doublons, là où une approche intégrée permettrait des gains de cohérence et d'efficience.

Il est urgent de **mettre fin aux dispersions** d'énergie et de **mutualiser les ressources** des collectivités pour améliorer le service rendu aux acteurs économiques et renforcer la cohérence des investissements publics et privés. C'est la raison pour laquelle nous proposons un **pacte économique métropolitain**.

Ce pacte se traduira tout d'abord par la création d'un **Conseil économique métropolitain**, au sein duquel les acteurs du monde économique, qu'ils soient entrepreneurs, représentants de salariés ou de travailleurs indépendants, pourront dialoguer avec les acteurs publics pour identifier conjointement les priorités stratégiques, disposer de visibilité sur les investissements de long terme et plus largement sur les grands enjeux du territoire.

Toujours pour renforcer la cohérence de l'action économique des collectivités, nous proposerons la création d'une **agence unique de développement économique et de marketing territorial**, à travers laquelle la Ville et la Métropole pourront offrir un appui efficace et cohérent aux acteurs de l'économie et favoriser le rayonnement de Marseille et de ses alentours, en Europe, en Méditerranée et dans le monde.

Enfin, plus largement, **nous simplifierons l'ensemble des guichets à destination des entreprises**, côté Ville et côté Métropole, afin de faciliter la vie administrative des entrepreneurs et de renforcer l'efficacité de l'action publique. Ce sera notamment le cas en matière de **stratégie foncière** pour les activités économiques : les outils de la Ville et de la Métropole devront être mutualisés afin d'être plus puissants, plus cohérents et plus efficaces.

C'est aux pouvoirs publics d'assumer la complexité des compétences des différentes collectivités, qui ne doit pas peser sur celles et ceux qui créent, qui travaillent et qui entreprennent dans notre territoire. Dans la quasi-totalité des métropoles de France, ces dispositifs intégrés permettent de donner des résultats et de renforcer la confiance.

UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE : L'ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUTES ET TOUS

L'économie du XXI^e siècle suppose, plus encore qu'au cours des périodes passées, une montée en compétences de chacune et de chacun, pour être à la pointe de l'innovation et évoluer tout au long de sa vie.

Le diplôme n'est bien sûr pas l'unique indicateur de la compétence de chaque personne. À l'échelle d'un territoire, **l'accès aux diplômes reste un socle indispensable pour lutter contre le chômage et favoriser le développement économique**. Or, aujourd'hui, à Marseille, près d'un quart de la population adulte ne possède aucun diplôme ; c'est deux fois plus qu'à Lyon ou Toulouse. Si nous disposons de la plus grande université de France, avec ses 80 000 étudiants, une très grande variété de disciplines accessibles et ses 120 unités de recherche, il est essentiel de **favoriser l'accès des jeunes à tous les niveaux de formation qualifiante pour assurer leur avenir et celui de notre territoire**.

Au-delà des politiques qui relèvent de l'État et plus particulièrement des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, nous devons, au niveau local, lever tous les obstacles sur le chemin de la qualification – en facilitant la mobilité, en diversifiant les parcours, en soutenant les filières d'excellence – pour pourvoir les métiers d'ici et de demain, en tenant compte des besoins et des projets des entreprises comme des envies et des ambitions des jeunes.

Nous connaissons en particulier, à l'échelle de la métropole, un déséquilibre historique des lieux de formation industrielle : dans ce domaine, les principaux sites de formation sont situés hors de Marseille (à Aix, à Istres, à Martigues ou encore à Aubagne), alors que les besoins d'emploi et de formation sont les plus criants à Marseille.

Pour opérer ce rééquilibrage, nous créerons **un Campus des métiers de la mer, de l'aéronautique et des néo-industries (C2MAN)** implanté dans le Nord de Marseille. La

réparation navale et les néo-industries représentent un vivier de plus de 15 000 emplois potentiels. Ce campus, associé à un parcours « métiers de demain » porté par l'École de la deuxième chance et la Mission locale, ouvrira ces grandes opportunités aux jeunes de tous les quartiers de Marseille.

La Ville et la Métropole devront également **stimuler les formations liées aux métiers du numérique et de la transition écologique**, qui seront indispensables à la rénovation énergétique des bâtiments et plus largement à l'adaptation de notre espace public et de nos activités aux bouleversements climatiques présents et à venir.

Afin d'élargir les perspectives d'accès à l'emploi, la Ville et la Métropole développeront **l'accueil d'apprentis dans leurs services**, notamment sur les métiers en tension : petite enfance, entretien des espaces verts, réparation et maintenance, médiation et lien social.

UN ENGAGEMENT : LE SOUTIEN AUX FILIÈRES D'AVENIR

Le monde économique n'attend pas des pouvoirs publics qu'ils agissent à sa place : l'enjeu principal est de donner de la visibilité et de la crédibilité aux engagements pris par les collectivités dans la durée.

Dans cette perspective, il est essentiel d'**identifier des orientations pour l'avenir**, autour des secteurs d'activité qui représentent les plus grands enjeux pour Marseille et son territoire, et autour desquels les efforts doivent converger, afin de les placer dans les situations les plus favorables et créer les conditions d'une confiance durable.

Marseille portuaire et maritime

À la source du caractère unique de notre ville, le port est pour toujours un élément fondamental de notre économie. Il représente aujourd'hui **45 000 emplois** sur le territoire métropolitain et constitue un acteur **incontournable** pour de nombreuses autres activités.

Du fait de sa situation idéale, sur le corridor Inde-Moyen Orient-Europe (IMEC), le port de Marseille a un rôle-clé à jouer dans le contexte de la relance du commerce maritime.

Depuis plusieurs années maintenant, le port prend le virage de la transition écologique. La charte Ville-Port signée en juillet 2022 a permis de structurer la coopération entre la Ville de Marseille et le Grand port maritime de Marseille (GPMM) en matière de gouvernance, de transition écologique et d'intégration urbaine. Nous devons continuer à accompagner cette trajectoire, indispensable pour son développement comme pour le bien-être des Marseillaises et des Marseillais.

C'est en s'y engageant pleinement que notre site portuaire pourra se positionner **à la pointe des enjeux environnementaux** qui sont au cœur des mutations à venir des activités maritimes.

Après avoir obtenu des avancées majeures dans la réduction des émissions de soufre des navires, nous porterons un combat déterminé pour que la Méditerranée devienne, d'ici 2030, une **zone maritime à très faibles émissions**, imposant des normes strictes sur le soufre et les oxydes d'azote. L'objectif est clair : **faire reculer fortement la pollution de l'air liée au trafic maritime**, au bénéfice de la santé des habitants des villes portuaires, au premier rang desquelles Marseille.

Dès les prochaines années, le port devra être identifié comme un hub de référence pour les carburants alternatifs déjà disponibles ou en cours de déploiement – **méthanol de synthèse ou biogaz, carburants durables pour l'aviation (SAF et e-SAF), biocarburants avancés**. À moyen terme, Marseille se préparera à accueillir les nouvelles filières émergentes, comme l'ammoniac, le **CO₂ liquéfié** et, lorsque les conditions techniques et de sécurité seront réunies, **l'hydrogène liquide**.

Au cours des années qui viennent, nous devrons aller plus loin encore et nous proposerons **un contrat Ville-Port** qui permettra de suivre dans la durée la mise en œuvre des engagements du port pour la Ville. Dans ce cadre, nous demanderons au port :

- d'accélérer la **transition écologique** des activités maritimes avec notamment la **desserte ferroviaire** et la **connexion électrique** des navires à quai, qui permettra de faire de Marseille un leader sur la décarbonation maritime ;
- de renforcer les mesures de **protection des populations lors de pics de pollution**, notamment l'été ;

- de créer des **espaces publics** sur la frange sud du GPMM entre le J4 et le J0, et faciliter les installations qui donneront un meilleur **accès au littoral aux habitants du Nord de la ville** ;
- de s'assurer de la **cohérence des projets d'aménagement** du GPMM afin qu'ils ne fassent pas concurrence au centre-ville ;
- de créer un **observatoire indépendant** pour suivre en temps réel les escales des navires, leurs caractéristiques, la qualité de l'air (soufre et oxydes d'azote), le bruit, etc., en partageant les données avec la ville afin de piloter conjointement les aménagements nécessaires ;
- de contribuer à la création d'un « **Campus des métiers de la Mer** » pour répondre aux besoins de formation.

Le **Port Center** de Marseille, inauguré en 2023 dans le sillage de la Charte de 2022, est un lieu ouvert au public dédié à l'information, au dialogue et à la pédagogie sur l'activité portuaire, ses métiers et ses enjeux économiques et environnementaux, au cœur de la démarche Ville-Port. Il reste aujourd'hui insuffisamment ouvert et identifié par le grand public. En élargissant ses créneaux d'ouverture au public et en enrichissant sa programmation, il a vocation à devenir un véritable lieu de médiation populaire et continue entre le port et les habitants, ancré dans la vie urbaine de Marseille.

La filière de la **réparation navale** est dynamique à Marseille, grâce aux infrastructures existantes et à notre position, en un point de la Méditerranée où se concentre une part importante du trafic maritime commercial et de loisir. Cette activité devra continuer à être soutenue, car elle est porteuse d'emplois accessibles et durables. Cela passera par la modernisation des infrastructures qui y sont consacrées, de l'Anse du Pharo au Grand Port Maritime de Marseille, afin d'assurer sa pérennité et sa croissance, et de réduire certaines nuisances environnementales.

Marseille culturelle et créative

Avec 1 369 jours de tournage en 2024, Marseille est devenu l'un des cadres préférés des réalisateurs. Quoi de plus naturel, avec notre lumière unique et le professionnalisme de nos techniciens ? La filière cinéma et audiovisuelle a été accompagnée par la Ville, mais nous devons aller plus loin et faire en sorte que toutes les étapes de la production et de la post-production puissent s'accomplir à Marseille. **Du casting au montage**, c'est l'ensemble de la

filière que nous devons aider à se structurer sur notre territoire, grâce à **un pôle territorial des industries créatives et culturelles**, qui donnerait de la cohérence à l'action publique en la matière et qui pourra prendre appui sur les ressources et l'expérience du pôle média de la Belle-de-Mai.

D'autres activités dans ce secteur ont également pris leurs marques à Marseille et doivent être soutenues au cours des années à venir : c'est le cas de la **création de jeux vidéo** et de **l'animation** ainsi que du **e-sport** qui comptent déjà plusieurs pépites sur notre territoire.

Marseille à la pointe des biotechnologies

En matière de recherche médicale et de biotechnologies, Marseille dispose d'équipements scientifiques et médicaux de tout premier plan, et surtout d'hommes et de femmes de très haut niveau. Pleinement conscientes de l'importance de ces filières dans les décennies à venir, la Ville et la Métropole s'engageront pour **accompagner une stratégie ambitieuse en faveur de la recherche médicale**, de l'**innovation en santé** et des **biotechnologies**, au service à la fois de la connaissance, de l'emploi qualifié et de la santé publique.

Le territoire marseillais accueille un écosystème de recherche et de soins unique en France, articulant université, hôpitaux, organismes de recherche et plateformes technologiques.

Là encore, les compétences de la Ville et de la Métropole devront se conjuguer pour dialoguer avec les professionnels afin de répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'enjeux fonciers ou immobiliers, de soutien à l'implantation et au développement des entreprises innovantes en santé, d'articulation avec les politiques de formation, d'emploi et d'innovation... L'objectif est clair : **permettre aux meilleurs spécialistes de venir et de rester à Marseille** pour y faire les découvertes les plus décisives et y trouver les conditions de leur développement industriel et de leur valorisation.

En particulier, dans la période actuelle où de nombreux chercheurs voient les **libertés académiques** menacées dans leur pays, comme aux États-Unis, il est essentiel que Marseille puisse être fidèle à sa tradition d'accueil, qui contribue au rayonnement de la ville.

Cela passe par un **effort en faveur de la qualité de vie** de toutes les Marseillaises et de tous les Marseillais, dont pourront bénéficier les chercheurs, soignants et étudiants : accès au logement, services publics de proximité, mobilités, équipements culturels et sportifs.

La Ville de Marseille soutiendra également les lieux de médiation scientifique, les projets associant recherche et population, et les initiatives reliant innovation médicale et enjeux sociaux ou environnementaux.

Marseille sociale et solidaire

Par sa culture, par son engagement, par son histoire, Marseille et l'économie sociale et solidaire sont étroitement liées. Ce secteur représente près d'un emploi privé sur cinq dans notre ville (contre seulement un sur sept au niveau national), avec plus de **40 000 salariés au sein de plus de 3 000 établissements** employeurs, dont 2 800 associations.

Au-delà de son importance économique, l'ESS est d'abord **un acteur essentiel de notre bien commun** et des politiques d'intérêt général dans notre territoire. Les pouvoirs publics ont, dans cette perspective, tout à gagner à s'appuyer sur les structures qui la portent et à leur assurer un soutien fiable et durable, par l'ensemble des leviers disponibles.

Réaffirmer l'engagement de Marseille aux côtés de l'économie sociale et solidaire, cela passe par :

- l'approfondissement d'une **politique d'achat à impact**, avec des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics et un allotissement systématique permettant aux petites entreprises, aux sociétés coopératives et aux associations de se positionner ;
- la mise en place de **clauses de réemploi** dans certains marchés publics, favorisant une économie régénérative, dans le contexte de raréfaction de nombreuses ressources ;
- le renforcement de la visibilité des structures de l'ESS, au moyen d'un **label** et/ou de cartographies permettant aux initiatives émergentes de se faire connaître ;
- la **mise à disposition de locaux**, sous le régime de l'occupation temporaire, pour servir de tremplin à des projets du territoire ;

- le **développement de régies de quartier**, sur le modèle de celle de Noailles-Belsunce, chaque fois que les acteurs locaux du territoires sont prêts à s'engager ;
- la création de **parcours de formation dédiés** aux métiers de l'ESS (notamment animation, réemploi, logistique douce, sanitaire-médico-social...).

Faire alliance avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire rendra Marseille plus forte, et favorisera la réalisation de nos ambitions communes pour une ville plus juste et plus verte.

Marseille authentique et patrimoniale

Élue la “**ville la plus authentique d'Europe**” au tout début de l'année 2026, Marseille ne doit surtout pas se reposer sur ses lauriers et, à l'inverse, s'engager pour cultiver cet aspect fondamental de notre identité commune, que le monde entier nous envie à juste titre.

Marseille authentique n'est pas Marseille figée : c'est un **caractère qui se réinvente** en puisant dans nos mille traditions, qu'elles soient culinaires, vestimentaires, musicales, littéraires ou architecturales, qu'elles puissent dans la culture provençale, dans nos racines antiques ou dans les origines de celles et ceux qui sont venus enrichir notre cité depuis les quatre coins du monde. C'est la vie qui émane de ses marchés, l'animation de ses rues et la longévité de certaines de ses institutions locales qui témoignent de cette authenticité dont nous sommes collectivement si fiers.

Afin de conforter cette richesse commune, la Ville de Marseille valorisera nos institutions, en particulier celles de **la cuisine populaire de nos quartiers** et de nos savoir-faire artisanaux, en aidant les Marseillais comme les touristes à les découvrir ou à les redécouvrir, dans le cadre de parcours proposés par l'office de tourisme et au moyen d'une signalétique urbaine reconnaissable.

“**Fabriqué à Marseille**” : le cœur de notre identité économique

Outil de valorisation de nos productions locales créé en 2024 par la municipalité en lien avec plusieurs acteurs du monde de l'entreprise, ce label repose sur un principe simple : identifier les produits fabriqués ou transformés sur le territoire marseillais avec un savoir-faire avéré et de qualité, par des entreprises soucieuses de leur impact social et environnemental.

Il permet de soutenir les artisans locaux et les PME marseillaises, d'affirmer notre identité économique pour favoriser l'emploi local et durable, et faire rayonner Marseille.

107 puis 126 entreprises ont bénéficié du label au terme des deux premiers appels à projet.

Nous poursuivrons cette dynamique qui a rencontré un vif intérêt dans le monde économique marseillais, en le déclinant sur d'autres aspects de l'activité productive, avec par exemple les labels :

- “**produit à Marseille**”, pour valoriser les initiatives d'agriculture urbaine et les productions alimentaires de notre terroir ;
- “**conçu à Marseille**”, pour reconnaître les entreprises créatives ;
- “**re-fabriqué à Marseille**”, pour expliciter notre soutien aux entreprises et aux associations engagées dans l'économie circulaire, le réemploi et le reconditionnement.

Priorité proximité : notre action en faveur du commerce

À l'encontre de certains discours outranciers, **le commerce est bien vivant à Marseille**. Et il connaît même un certain dynamisme, quand on voit que le centre-ville a vu son taux de vacance baisser, passant de 12% en 2021 à 10,7% en 2022.

Nous sommes cependant lucides sur les effets de la politique qui a prévalu pendant des décennies,

avant 2020, et que nous avons toujours combattue, consistant à favoriser l'implantation de grands centres commerciaux (dans nos périphéries comme dans notre centre-ville), qui ont gravement porté atteinte à la santé du petit commerce dans notre cœur historique et nos noyaux villageois.

C'est pourquoi nous sommes résolus à **poursuivre des efforts importants pour assurer le maintien ou la reconstitution de la vivacité et de la diversité commerciale** dans l'ensemble du territoire marseillais. Nous avons déjà engagé ces efforts avec l'extension à nos 111 quartiers du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité. Grâce à ce dispositif, dans le centre-ville, à la Belle de Mai et à Saint-Marcel, la Ville a préempté 20 commerces et accompagné 500 porteurs de projets.

Pour aller plus loin, la foncière récemment créée, dédiée au centre-ville et au noyaux villageois, permettra à la Ville de soutenir des commerces spécifiques afin de faire vivre la ville de proximité. **Chaque village et chaque quartier doit bénéficier des commerces essentiels** et notre centre-ville doit offrir, aux Marseillais et aux touristes, des commerces singuliers et créatifs qui ne peuvent pas nécessairement s'aligner sur les tarifs parfois prohibitifs du marché privé.

C'est dans cette optique que le Printemps marseillais a soutenu l'initiative parlementaire visant à **encadrer les loyers des baux commerciaux** pour soutenir le commerce de proximité.

Pour faciliter l'accès des entreprises de commerce à des locaux, nous lutterons contre la vacance en mettant en œuvre la **taxe sur les locaux commerciaux** vacants (inexploités pendant au moins deux ans).

Surtout, en reprenant le contrôle sur la Métropole, nous aiderons les commerçants à se lancer en contribuant à leurs investissements initiaux, grâce à des budgets-plafond par commerçant revalorisés (au-delà des 20 000 euros actuels) et au moyen de critères lisibles et transparents.

Marseille décarbonée jusqu'au dernier kilomètre

Dans un contexte marqué par la rapidité du changement climatique, par la raréfaction de certaines ressources, par la transformation de nos modes de consommation, notre ville voit émerger de nouveaux métiers, de nouveaux emplois, que la collectivité doit

accompagner pour qu'ils offrent de façon durable des perspectives aux Marseillaises et aux Marseillais.

Une étude de l'Essec évalue à environ 10 000 le nombre d'emplois qui pourraient être créés dans différentes filières vertes à Marseille : autour du vélo, de la rénovation énergétique et de l'économie circulaire notamment. **L'adaptation de la ville au nouveau régime climatique** doit ainsi être synonyme de développement d'un **emploi durable de proximité**.

C'est en effet un chantier d'ampleur. La végétalisation et la désimperméabilisation des sols vont faire appel à des ouvriers paysagistes, à des pépiniéristes urbains, à des agents de maintenance, spécialistes de l'arrosage intelligent ou de la récupération des eaux pluviales ; il faudra entretenir les parcs et les cours d'immeubles ; la rénovation thermique des logements offrira de l'emploi pour des artisans de l'isolation, de la menuiserie, des spécialistes des diagnostics thermiques, mais aussi tous les métiers de l'accompagnement des copropriétaires dans leurs démarches. **Ces emplois sont autant d'opportunités locales**, qui répondent à des besoins très vifs et qui peuvent contribuer durablement à l'amélioration de notre qualité de vie.

Encore trop peu visibles, ces gisements d'emplois devront être mieux valorisés, pour faire de Marseille **une terre de transition prospère et engagée**. Dans ce contexte, la Ville de Marseille soutiendra des pépinières d'entreprises innovantes dans le domaine de l'adaptation, notamment en matière de **bâtiment**, de **mobilités** et de **réemploi** ou de **réparation**, et valorisera leurs initiatives, en lien avec les autres acteurs publics et privés de la transition écologique dans le territoire.

À la manière de ce qui a été réalisé en juin 2025 dans le cadre de la **Slow fashion week**, qui a mis en lumière la mode responsable autour de l'upcycling et de la réparation, la Ville de Marseille saura faire rayonner les professionnels dont nous avons besoin pour transformer nos manières de construire, d'habiter et de nous déplacer dans les décennies qui viennent.

Le secteur de la **logistique** est particulièrement concerné par ces mutations, et les professionnels ont besoin que les acteurs publics du territoire leur donnent suffisamment de visibilité sur la transformation de la ville. Livrer à Marseille, aujourd'hui, c'est une gageure : les infrastructures ne sont pas adaptées et la circulation comme le stationnement représentent encore de grandes difficultés. Afin de fluidifier les circuits de livraison

et de contribuer à une logistique décarbonée, indispensable pour améliorer notre qualité de vie et réduire la pollution de l'air en ville, nous devrons conduire toutes les études nécessaires sur les flux de marchandises qui traversent et desservent la ville, et sur leurs évolutions prévisibles.

Sur cette base, et après des concertations avec l'ensemble des acteurs concernés, commerçants, artisans, habitants de l'ensemble des quartiers, nous proposerons **un plan d'ensemble pour améliorer les circuits de livraison dans la ville**, afin d'en limiter les nuisances (congestion, bruit, pollution) et d'en optimiser l'efficacité.

Dans cette perspective, les modes "légers" et décarbonés seront particulièrement encouragés, notamment le vélo-cargo, dont plusieurs études de l'Ademe montrent qu'il permet, dans les centre-ville, des gains de temps considérables par rapport au recours aux camionnettes classiques, avec des durées de parcours plus fiables et plus prévisibles. Là encore, les métiers de cette cyclologistique devront être accompagnés afin qu'ils offrent de bonnes conditions de travail et de protection sociale à celles et ceux qui les pratiquent.

Une "maison des livreurs" pour soutenir les travailleurs du dernier kilomètre

À Marseille, plus de 5 000 livreurs à vélo et à deux-roues assurent chaque jour un service devenu essentiel à la vie urbaine. Ils incarnent à la fois les nouvelles formes du travail et les nouvelles précarités : exposition aux risques, isolement, absence de lieux ressources, difficultés d'accès aux droits.

Nous accompagnerons la création d'une Maison des livreurs à Marseille, conçue avec les livreurs eux-mêmes et les associations et collectifs qui les accompagnent sur les enjeux sociaux, de santé et de mobilité ou d'accès aux droits

Concrètement, la Maison des livreurs pourra offrir des espaces de repos et de protection (eau, sanitaires, recharge), un accompagnement social, juridique et de santé, des actions de prévention et de sécurité, un lieu d'échange, de formation et d'organisation collective.

Avec ce dispositif, Marseille reconnaît les travailleurs invisibles, et répond aux nouvelles formes de précarité par de nouvelles solidarités urbaines.

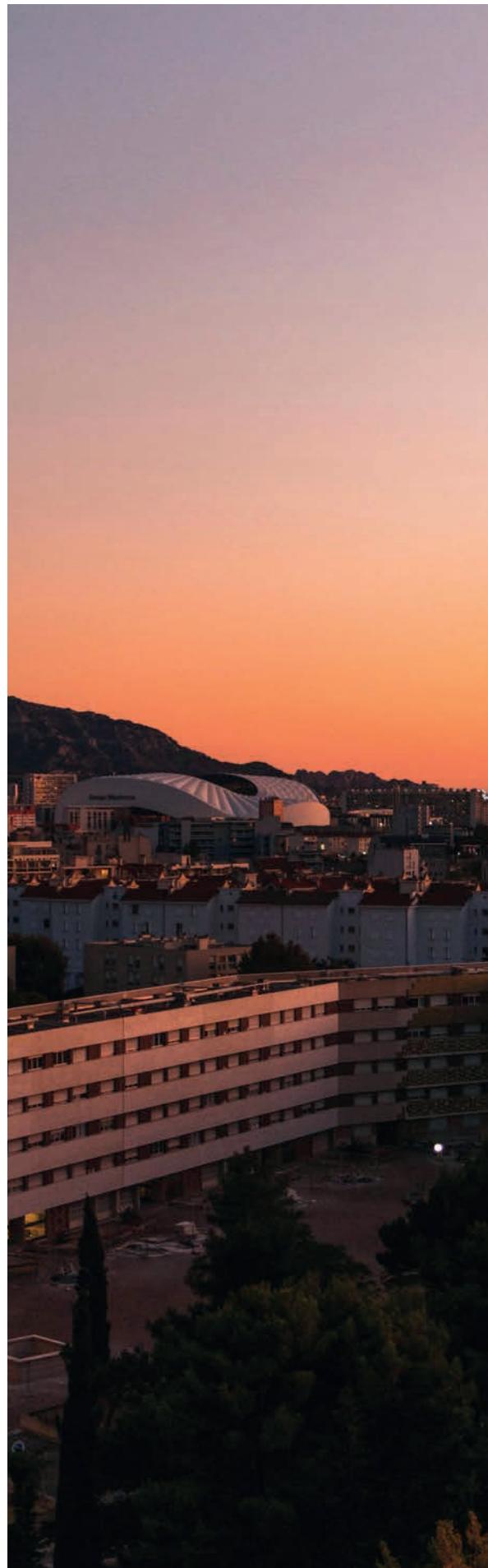
La ville des grands événements

Nul ne peut oublier la visite du Pape François à Marseille, qui a réuni des dizaines de milliers de personnes, autour de son message de paix, de tolérance et d'hospitalité. Chacun garde en mémoire l'arrivée majestueuse de la flamme olympique à bord du Belem dans notre rade et dans notre Vieux-Port ; ce fut le coup d'envoi d'un moment de joie partagée dans l'ensemble du pays. La coupe du monde de rugby fut également une grande réussite sportive et populaire. Chaque année depuis 2020, l'Été marseillais nous rassemble et fait vibrer la ville avec plus de 1 600 événements gratuits.

Si le stade vélodrome, où bat si fort le cœur de Marseille, est identifié comme un haut lieu de concerts, **notre ville a encore besoin d'équipements adaptés à l'ambition** qui doit être la sienne en matière d'événements culturels, sportifs et professionnels.

Afin d'accueillir des **concerts de dimension internationale** ou des **événements sportifs majeurs** dans une salle de très grande capacité, nous créerons les conditions de la construction d'une Arena à Capitaine Gèze ; grâce à la desserte en métro et en tram, ce point d'attraction contribuera à dynamiser et à faire rayonner cette partie du territoire marseillais, à la frontière du 14^e et du 15^e arrondissement.

À l'heure où les événements institutionnels et professionnels se transforment et où les équipements qui les accueillent doivent évoluer pour être aux meilleurs standards, nous proposerons dans les années qui viennent d'**ouvrir une nouvelle page au Parc Chanot** qui devra devenir une véritable **cité internationale des congrès et des événements**, afin que Marseille ait toute sa place sur la carte des grandes destinations pour les professionnels de l'événementiel d'ampleur.



UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

À Marseille comme ailleurs, le numérique est devenu une **infrastructure déterminante de l'activité économique, de la culture, du savoir et bien sûr de l'action publique**.

Marseille est aujourd'hui l'un des **principaux points d'entrée des flux numériques en Europe**, au carrefour des échanges entre l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. Cette position crée des opportunités économiques réelles, mais elle expose aussi la ville à des risques : dépendance technologique, pression énergétique, concentration des données et atteintes potentielles aux libertés publiques. Le contexte géopolitique doit nous rendre particulièrement attentifs aux enjeux de souveraineté numérique, aux niveaux européen, national et local.

Face à ces enjeux, nous faisons un choix clair : **le numérique doit servir l'intérêt général**. Il doit améliorer concrètement la vie des habitantes et des habitants, renforcer l'efficacité et l'accessibilité du service public, réduire les inégalités et préparer l'avenir sans créer de nouvelles dépendances sociales, démocratiques ou écologiques.

UTILISER LE NUMÉRIQUE PUBLIC POUR UNE ACTION PUBLIQUE TRANSPARENTE ET ACCESSIBLE

Aujourd'hui avec les bureaux municipaux de proximité, les mairies de secteur et la mairie mobile, demain avec les **“guichets marseillais”**, la Ville de Marseille garantit un accès non-numérique à

l'ensemble de ses services, là où de nombreuses institutions fragilisent l'accès aux droits en renvoyant l'ensemble des usagers vers internet, alors même qu'on connaît la part importante de nos concitoyens qui sont en difficulté avec le numérique administratif.

À cela s'ajoute l'insuffisance du déploiement de la fibre dans notre ville, qui pénalise encore nombre de particuliers et d'entreprises, et que la Métropole devra accélérer.

Pour y remédier, la Ville complètera cette action par des dispositifs de médiation numérique déployés dans tous les quartiers, en lien avec les équipements municipaux et le tissu associatif. Dans un contexte marqué par le désengagement de l'État et des autres collectivités sur cet enjeu pourtant majeur et durable, Marseille s'efforcera de pérenniser des **emplois locaux de la médiation numérique**, en s'appuyant notamment sur l'économie sociale et solidaire et les structures d'insertion. Une attention particulière sera portée aux femmes éloignées de l'emploi, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux publics en insertion, afin de réduire durablement les inégalités d'accès et d'usage du numérique.

Plus largement, à l'échelle de l'action publique d'une collectivité, nous pouvons également utiliser le numérique pour faciliter l'accès à l'information, en faisant des données un outil de lisibilité de l'action publique et un levier de confiance. La Ville développera ainsi des services numériques municipaux **organisés autour des besoins réels des habitants**. Les contenus seront accessibles, compréhensibles, multilingues chaque fois que nécessaire, et conçus selon les meilleurs standards d'accessibilité.

Les outils numériques permettront une **meilleure transparence de l'action publique** : information claire sur les politiques menées, accès aux données publiques, explicabilité des outils

numériques utilisés par la collectivité. Les dispositifs de participation citoyenne s'appuieront sur des solutions ouvertes et maîtrisées, sans jamais devenir obligatoires ni exclusives des formes de participation non numériques.

L'accès aux démarches administratives sera facilité par le recours à un identifiant unique, prenant appui sur le déploiement de FranceConnect. Cette approche intégrée permettra de mettre en œuvre le principe du **“dites-le-nous une fois”**, en vertu duquel l'administration ne sollicite pas l'usager pour obtenir une information qu'elle détient ou qu'elle peut obtenir autrement. Les partages de données, respectueux de la vie privée, permettent en effet de faire réduire le poids de la complexité qui pesait jusque-là sur l'usager.

Les données publiques constituent un **bien commun**. Leur protection engage directement la responsabilité démocratique de la collectivité. La Ville de Marseille affirmera une doctrine claire en la matière, reposant sur trois piliers :

- la protection renforcée des données à caractère personnel,
- un hébergement maîtrisé,
- le recours prioritaire aux logiciels libres et refus de la dépendance aux plateformes dominantes, a fortiori dans un contexte marqué par les liens entre certaines grandes entreprises du numériques et des régimes autoritaires.

Faire du reconditionné un pilier de la stratégie numérique municipale

L'impact environnemental du numérique est majoritairement lié à la fabrication des équipements. Le reconditionnement constitue une réponse écologique efficace et une **filière créatrice d'emplois locaux non délocalisables**.

Marseille fera du matériel reconditionné un pilier de sa politique numérique. La commande publique municipale devra faciliter l'achat et l'usage de matériel reconditionné, au-delà des exigences légales minimales.

La Ville et la Métropole devront accompagner la structuration de cette filière comme un **levier stratégique de transition écologique et d'emploi local**, en lien avec les acteurs marseillais du numérique responsable, du réemploi et de l'insertion.

Choisir une intelligence artificielle ouverte et frugale

L'intelligence artificielle ne peut être introduite dans l'action publique sans cadre démocratique, social et éthique exigeant.

Marseille fera le choix d'une **IA responsable**, strictement encadrée. Conformément au cadre juridique applicable, elle ne sera jamais utilisée pour automatiser des décisions sensibles ni pour se substituer à la relation humaine avec les usagers. La Ville et la Métropole devront s'engager à prioriser les technologies d'IA **“frugale”**, dont le code informatique est ciblé et les usages précis, mobilisant moins de ressources que les modèles les plus larges. Cela se traduira par l'adoption de modèles d'apprentissage automatique légers (TinyML) ou déjà entraînés et par l'optimisation des algorithmes pour **minimiser les cycles de calcul et l'impact environnemental**, tout en recourant aux énergies renouvelables.

Les usages éventuels seront limités à des **fonctions internes**, lorsqu'ils améliorent réellement les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu (optimiser des plannings, détecter des anomalies simples, faciliter la maintenance, identifier et classer des documents en masse). Chaque projet fera l'objet d'une évaluation préalable de ses impacts sociaux, environnementaux et éthiques.

Le numérique sera intégré aux stratégies économiques et écologiques municipales et métropolitaines. Le développement numérique du territoire sera conditionné à des exigences environnementales et sociales fortes : maîtrise des consommations, retombées locales en emploi, insertion, féminisation des filières et transparence des acteurs. Marseille refusera un développement numérique subi, énergivore et déconnecté des besoins du territoire.

Marseille fait le choix d'un **numérique performant, inclusif et responsable**. Un numérique qui protège les droits, renforce le service public, crée de l'emploi local et réduit son empreinte écologique. Dans une ville populaire, diverse et stratégique comme Marseille, le numérique ne peut être ni imposé ni subi. Il doit être **maîtrisé, encadré et démocratisé**, avec exigence. Préparer l'avenir, c'est faire du numérique un levier de justice, de confiance et de souveraineté.

Accompagner les enfants, les parents, les jeunes et les seniors dans leurs usages numériques

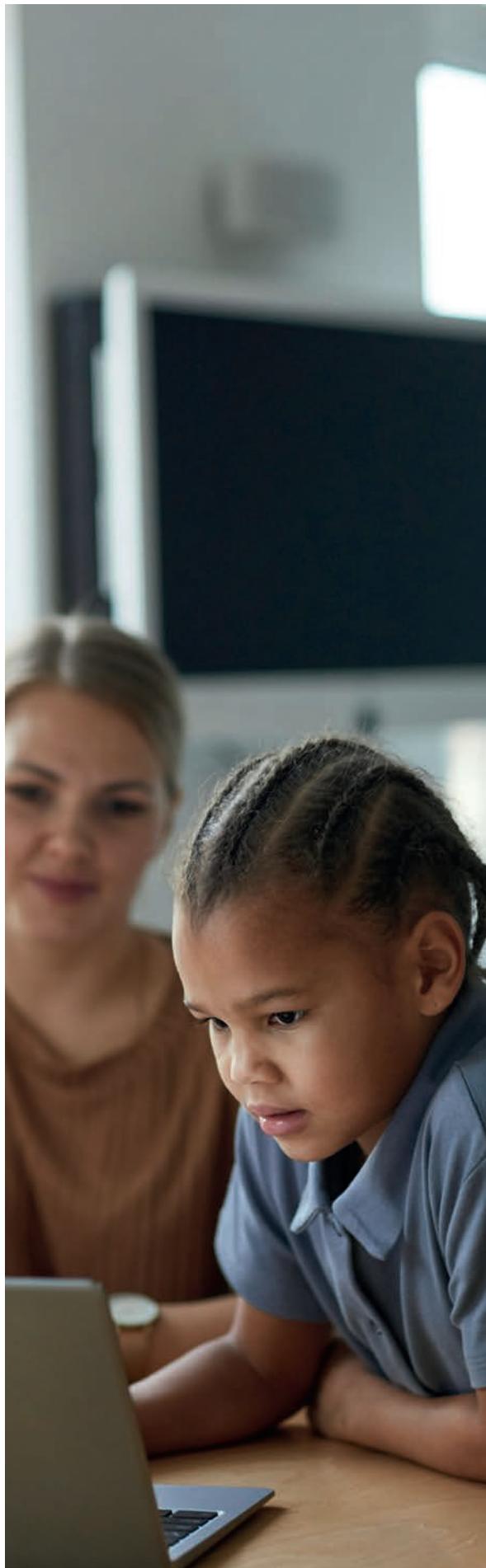
Préparer l'avenir implique une politique exigeante de maîtrise des usages numériques dès l'enfance. Ni diabolisation, ni abandon : la Ville accompagnera les enfants, les jeunes et les parents pour permettre des usages éclairés, protecteurs et émancipateurs.

Dans la continuité de la campagne "Oh mes gâtés !", destinée à sensibiliser aux risques de la surexposition des écrans, la Ville de Marseille développera des actions d'accompagnement parental accessibles et de proximité, en lien avec les bibliothèques, les écoles et les équipements municipaux. L'objectif est de donner aux familles des repères clairs sur les usages numériques, la protection des données personnelles, l'exposition aux écrans et les risques en ligne.

Dans les actions éducatives soutenues par la Ville, le numérique sera abordé comme un outil de création, de compréhension et d'esprit critique, et non comme un simple support de consommation passive. Aucun équipement ne sera déployé sans projet pédagogique clair ni accompagnement des professionnels.

La Ville s'appuiera sur une observation régulière des usages numériques éducatifs afin d'ajuster ses actions en fonction de leurs effets réels sur le bien-être des enfants, des familles et des professionnels.

Et à l'heure où les escroqueries, notamment bancaires, se multiplient, au moyen de stratégies toujours plus sophistiquées, il est essentiel que chacun soit bien informé des bonnes pratiques à adopter pour se protéger. Au sein du CCAS, des bibliothèques et dans d'autres structures municipales et associatives, la Ville de Marseille veillera à ce que soient accessibles des ateliers de sensibilisation aux risques cyber et à la gestion des données personnelles.



MARSEILLE DANS LE MONDE

Marseille n'est pas une ville comme les autres. **Elle est cette capitale singulière de la Méditerranée**, qui fascine et qui attire. Sa géographie, son histoire, sa force palimpseste et composite font d'elle une porte ouverte sur le monde et un miroir de ses soubresauts.

Dans un contexte international marqué par la tentation du repli national et du rejet de l'autre, alors que le multilatéralisme semble s'effriter à mesure que s'accroît la prédatation des nouveaux impérialismes, nous affirmons que notre ville a un rôle historique à jouer. Depuis 2020, nous avons redonné à Marseille sa voix de place-forte diplomatique, en Europe, en Méditerranée et dans le monde entier.

Face au repli identitaire, Marseille fait figure d'exception. Durant six ans, nous avons affirmé une méthode et une conviction : quand les Nations semblent en proie aux doutes et à la fièvre identitaire, les villes sont des actrices essentielles de la diplomatie. Elles peuvent agir au service de la paix et de la solidarité entre les peuples, et nous en avons fait la démonstration.

NOS PRIORITÉS : PAIX, SOLIDARITÉ ET CLIMAT

En 2025, **avec 40 pays représentés et 1500 participants, nous avons fait naître la « Déclaration de Marseille »** pour renforcer la coopération entre l'Europe et l'Afrique et agir ensemble pour l'adaptation au dérèglement climatique.

Signataire de la Charte de Florence en 2022, engagée pour la paix et le dialogue, Marseille est venue en aide aux peuples : de l'Ukraine à Gaza, de l'Arménie au Liban ou encore aux Comores, nous avons été au rendez-vous pour apporter notre soutien concret, matériel, financier, logistique et sécuritaire à celles et ceux qui ont souffert des guerres, des conflits et des catastrophes naturelles.

Ces actions montrent que, sur la **justice climatique** comme sur la **solidarité internationale**, la Ville de Marseille prend sa part en s'affirmant comme une capitale de la Méditerranée.

Marseille ne se contentera jamais de principes et de promesses, elle sera toujours **une ville d'action**. Nous continuerons de donner du sens à nos jumelages, comme nous l'avons fait avec Naples, Erevan, Bethléem ou San Diego.

Nous aspirons avant tout à contribuer à **une action internationale au service de la lutte contre le dérèglement climatique**. C'est pourquoi notre action internationale sera d'abord une diplomatie de l'adaptation et de l'atténuation. Nous allons **multiplier les « jumelages climatiques »**, apprendre de la résilience des villes du Sud, et mutualiser nos solutions. Notre action sera sobre en carbone, mais ambitieuse en résultats.

Nous devons aussi être lucides sur les moyens. Le retrait de certains États des financements internationaux et la baisse de l'aide publique au développement nous obligent à nous réinventer. Les partenariats avec les acteurs privés deviennent un nouvel enjeu de coopération, à condition qu'ils respectent nos valeurs. Nous mobiliserons le mécénat et les entreprises pour bâtir une coopération internationale repensée.

Marseille aspire à être une référence parmi les capitales méditerranéennes. Notre projet international est un axe structurant de nos politiques publiques. Nous portons l'ambition d'une « **Diplomatie des Villes** » qui complète et parfois bouscule la diplomatie des États.

MARSEILLE, UNE CAPITALE TOURNÉE VERS LE SUD GLOBAL

Marseille est redevenue une grande capitale de la Méditerranée, et se projette au-delà. Nous assumerons cette responsabilité et cette singularité et ferons de notre ville un moteur de la transition méditerranéenne.

- Nous concentrerons nos efforts de coopération bilatérale et multilatérale vers le Maghreb, l'Afrique Sub-Saharienne et l'Océan Indien, en cohérence avec les réalités démographiques et universitaires de Marseille.
- Nous développerons des **partenariats spécifiques sous forme de « jumelages climatiques »** avec des villes du Sud pour la résilience climatique, afin d'apprendre de leurs savoir-faire et de mutualiser des projets concrets.
- Nous lancerons un programme de **valorisation des étudiants** présents sur la métropole (notamment ceux des pays émergents et méditerranéens) pour renforcer les liens culturels et aider nos entreprises locales à travailler avec ces territoires d'opportunités.
- Au-delà de l'aide humanitaire d'urgence lors de catastrophes, nous porterons des projets de long terme axés sur **la justice sociale, l'accès à la santé et l'éducation, favorisant aussi les relations Sud-Sud.**

UN MODÈLE DE DIPLOMATIE DES VILLES

Marseille doit peser dans les décisions prises à Paris et à Bruxelles. Cela suppose une organisation stratégique des actions internationales de la Ville.

En particulier, nous devrons **créer des “pôles régionaux thématiques” à Marseille, sur différents thèmes dont la portée internationale est essentielle**. La Ville initiera et accueillera des hubs de coopération en s'appuyant sur ses partenaires, en matière de :

- **Culture**, en lien avec le pôle des industries culturelles et créatives ;
- **Sport féminin**, en coopération avec des villes comme Alexandrie et Casablanca ;
- **Sciences**, en mobilisant l'Institut de recherche et de développement, et le réseau Téthys ;
- **Affaires portuaires**, pour une alliance sur les croisières et les enjeux maritimes au sein de l'Association internationale des villes et ports (AIVP) ;
- **Droits humains**, en faisant de Marseille un espace de dialogue et de refuge pour les défenseurs des droits humains, autour par exemple des Assises méditerranéennes du journalisme.

En tant que ville engagée pour la paix, nous appuierons les initiatives locales de **dialogue interculturel, d'éducation à la paix et de solidarité internationale**, et renforçant les partenariats avec les villes méditerranéennes pour promouvoir la coopération plutôt que la confrontation. Dans un monde marqué par les tensions et les conflits, Marseille doit porter haut

son identité de ville de rencontre, de tolérance et d'espérance.

Face au risque de recentralisation des crédits européens et face à l'influence croissante de l'extrême droite, nous mènerons bataille auprès de l'Union européenne et de l'Union pour la Méditerranée pour défendre la coopération décentralisée directe, populaire et démocratique.

- Nous refuserons que **l'action locale soit soumise au bon vouloir des États membres** dans le cadre du « Nouveau Pacte pour la Méditerranée ». Marseille défendra une diplomatie des villes complémentaire mais autonome.
- Nous proposerons une coordination active avec la Métropole, le Département et la Région pour **aligner nos forces et maximiser l'impact** de nos politiques internationales respectives.
- Nous continuerons de faire rayonner Marseille au travers de son **engagement dans des réseaux internationaux** : MedCities, Association internationale des maires francophones (AIMF), Gouvernements locaux pour la durabilité, le réseau Cités unies de France (CUF), Association française des communes et région d'Europe (AFCCRE)..., en assumant de prendre une place de modèle dans ces organisations.

..... LES RELATIONS INTERNATIONALES, UNE POLITIQUE PUBLIQUE DU QUOTIDIEN

Nous voulons une action internationale lisible, au service du monde mais surtout **au service des Marseillaises et des Marseillais**.

Pour y parvenir, nous veillerons à associer la société civile marseillaise à la conception de notre politique internationale. Nous positionnerons les associations, les diasporas, les acteurs culturels et sportifs au cœur de notre diplomatie. La Ville soutiendra leurs initiatives pour pallier la baisse des financements d'État (aide publique au développement).

Nous devrons également faire infuser, au sein de l'ensemble des services de la Ville, une culture tournée vers la coopération et les enjeux internationaux, grâce à des formations destinées aux agents, portant notamment sur les Objectifs de développement durable (ODD), la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) ou plus largement sur la démocratie des villes.

L'organisation des services pourra également refléter l'importance donnée à cette dimension de l'action municipale, avec une direction dédiée et renforcée, chargée à la fois de la coopération, de la diplomatie et du plaidoyer international, et un réseau de correspondants à l'intérieur de chacune des autres directions.

Enfin, pour inscrire dans la durée cette perspective, le Conseil municipal des jeunes sera pleinement associé à la conception et à l'évaluation de la politique internationale de la Ville.

FAVORISER UN TOURISME DURABLE ET CRÉATEUR D'EMPLOI

Notre ville accueille **chaque année plus de 5 millions de touristes**, avec une croissance constante qui place Marseille parmi les villes les plus attractives du monde. Régulièrement saluée par la presse internationale pour ses **quartiers les “plus cool” du monde**, ou identifiée comme **“ville la plus authentique d’Europe”**, Marseille est largement recommandée par les guides touristiques les plus en vogue. Marseille gagne également une part croissante du tourisme d'affaires.

Mais cette manne touristique ne profite pas toujours à notre ville et à tous ses habitants. Pire encore, elle dégrade parfois notre environnement, notre cadre de vie de proximité, et pèse même sur la santé de plusieurs milliers de Marseillais.

Durant les six dernières années, nous avons agi pour **réduire l'impact environnemental du tourisme de masse**, pour faire en sorte que l'ensemble de notre territoire puisse **bénéficier de cette richesse** et pour préserver notre cadre de vie ainsi que la santé des Marseillais.

Les premiers à pouvoir profiter des charmes de notre ville doivent être les Marseillais eux-mêmes. Afin de leur permettre de redécouvrir leur ville sous un jour nouveau, nous avons créé le **“Pass Marseille”** permettant à chacune et chacun de profiter autant de sa propre ville qu'un visiteur, et de s'émerveiller comme au premier jour.

RESPECTER LES ÉQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX

Marseille a également placé l'enjeu de la santé et de l'écologie au cœur de sa stratégie touristique. Ainsi, nous avons fait adopter par l'Organisation maritime internationale (OIM), la création d'une zone dite "SECA", **de contrôle des émissions atmosphériques d'oxydes de soufre**, pour la **protection de la mer Méditerranée contre les dégâts causés par les navires polluants**. Cette mesure s'est accompagnée d'un engagement de 10 millions d'euros pour permettre l'électrification des navires de croisières lorsqu'ils font escale sur nos quais, afin de réduire les nuisances subies par les riverains, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mais nous souhaitons aller plus loin, pour cela il nous apparaît essentiel de lancer **un Observatoire des hospitalités pour documenter les réalités des flux** (saisonniers, patients, étudiants, croisiéristes) et ainsi adapter les politiques publiques aux besoins réels tout en tenant compte de **l'enjeu écologique pour un tourisme durable et responsable**.

Nous amplifierons le projet d'**électrification des quais** pour les navires de croisières pour qu'aucun Marseillais, et notamment ceux victimes des rejets, ne subisse des conséquences néfastes sur sa santé.

À l'horizon de 2028, plus aucun navire de croisière ne pourra accoster à Marseille s'il n'est pas en capacité de se brancher aux connexions électriques disponibles sur le quai.

Nous organiserons à Marseille une **conférence des maires de Méditerranée** qui connaissent un important trafic de **bateaux de croisières**, pour **porter des solutions** communes permettant à la fois d'optimiser les retombées positives, en termes économiques, de cette activité, de veiller à la juste répartition des fruits de cette ressource, sur l'ensemble du territoire de la ville et pour l'ensemble des habitants, et d'en limiter l'impact environnemental.

MIEUX RÉPARTIR LA FRÉQUENTATION

Avec ses ciels d'hiver au bleu profond, avec la richesse de son offre culturelle, patrimoniale et gastronomique, Marseille est une ville que l'on peut (et que l'on doit !) **visiter toute l'année, pas seulement en été.**

Ces dernières années, nous avons élaboré une **stratégie de tourisme durable 2024-2030**, et mis en place plusieurs mesures pour favoriser l'accueil des touristes toute l'année. Nous voulons poursuivre cet objectif :

- Nous amplifierons via l'Office du tourisme les grandes **campagnes de promotion du tourisme durant l'hiver.**
- Nous souhaitons un tourisme étendu sur toute la saison mais aussi sur l'ensemble des quartiers de la ville. Nous **valoriserons des sites touristiques sur l'ensemble de Marseille** et notamment des sites qui apparaissent rarement dans les guides, en prenant appui sur le travail considérable déjà accompli par plusieurs associations pour faire connaître les pépites de nos quartiers.

- Nous poursuivrons et développerons les **dispositifs mobiles d'aller-vers** pour renseigner, orienter et **mettre en valeur notre patrimoine** pour les touristes comme pour l'ensemble des Marseillaises et Marseillais cherchant de l'information notamment durant la saison estivale.

Nous devons également **diversifier la typologie des lieux d'accueil** des touristes : le meublé de courte durée n'a pas vocation à devenir le modèle unique pour visiter notre ville. **Nous soutiendrons le tourisme social**, qui doit jouer un rôle dans le caractère **accessible et abordable** de Marseille pour tous.

Nous souhaitons prendre appui sur l'attractivité de Marseille pour **développer le tourisme d'affaires et d'événements**, dont les retombées sont très importantes en termes d'**emploi local**, pour tous les niveaux de qualification. Parmi les grands équipements que nous projetons, le centre international des congrès et des événements à Chanot, comme l'Arena à Capitaine Gèze, ont vocation à s'intégrer dans une stratégie globale visant à **inscrire Marseille en capitales sur la carte européenne des villes de l'événementiel d'ampleur.**

Enfin, pour dépasser la juxtaposition des initiatives existant actuellement, nous organiserons la coopération étroite des différents Offices de tourisme des principales communes de la métropole, pour porter des projets cohérents sur le territoire.

UNE VILLE BIEN GÉRÉE QUI INVESTIT POUR SON AVENIR

En 2020, la Ville de Marseille se trouve dans une situation financière objectivement dégradée. L'encours de dette est de l'ordre de 1,6 milliard d'euros, la capacité de désendettement s'approche des seuils d'alerte et l'épargne brute est insuffisante pour absorber un programme d'investissement à la hauteur des besoins de la ville. La Chambre régionale des comptes souligne alors la fragilité de la trajectoire financière municipale et la nécessité de dégager rapidement des marges de manœuvre.

UN REDRESSEMENT ASSUMÉ POUR RÉPARER LA VILLE

Le choix politique opéré par le Printemps marseillais est clair dès le début du mandat : redresser les finances **sans renoncer à l'investissement**, et surtout sans reporter les charges sur les générations futures. Cinq ans plus tard, les indicateurs financiers traduisent cette stratégie. L'encours de dette du budget principal a fortement baissé et est désormais stabilisé autour de **1,3 milliard d'euros** (soit 300 millions d'euros de désendettement), alors même que l'inflation, la hausse des taux et les crises successives auraient pu mécaniquement l'aggraver. Le taux d'endettement recule, passant sous la barre des **90 % des recettes de fonctionnement**, une situation inédite à Marseille depuis plusieurs décennies.

Cette trajectoire est d'autant plus significative qu'elle s'accompagne d'un effort d'investissement massif : les dépenses d'équipement sont passées d'un niveau inférieur à 200 millions d'euros par an avant 2020 à **près de 275 millions d'euros en 2024**, soit une

hausse de plus de 40 % sur le mandat. Autrement dit, Marseille investit davantage tout en restant solvable et crédible sur le long terme.

Ce choix se traduit concrètement. Le plan écoles représente à lui seul **plus d'un milliard d'euros d'engagements sur la durée du mandat**, un effort sans précédent dans l'histoire récente de la ville. Il s'ajoute à des investissements soutenus dans la sécurité, la rénovation des équipements publics, l'espace public, l'environnement et les politiques sociales. Après des décennies de laisser-aller, Marseille démontre enfin qu'elle peut à la fois investir fortement et tenir une trajectoire financière soutenable, à condition que la municipalité revendique de faire des choix clairs et assumés.

UNE MÉTROPOLE MAL ADMINISTRÉE, QUI A TOURNÉ LE DOS À MARSEILLE

Cette crédibilité financière retrouvée, et soulignée par une agence de notation qui a amélioré en 2023 la notation financière de la Ville, contraste fortement avec la situation de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Depuis sa création, la Métropole a hérité de mécanismes financiers qui ont durablement figé des déséquilibres au détriment de Marseille.

Ce déséquilibre structurel explique en grande partie **le sous-investissement métropolitain dans des compétences essentielles du quotidien**. La voirie, la propreté, la collecte des déchets, les mobilités ou encore certains services publics structurants relèvent de la Métropole, mais

les moyens engagés ne sont pas à la hauteur des usages réels ni des attentes des Marseillais, alors que d'autres communes sont bien mieux servies. Marseille concentre les flux, les déplacements, les charges de centralité, mais ne bénéficie pas d'un retour financier proportionné.

UN PREMIER INFLÉCHISSEMENT OBTENU EN 2023

Depuis 2020, la majorité municipale conduite par le Printemps marseillais a engagé un travail politique et financier pour infléchir cette situation. Ce travail a trouvé une traduction concrète dans le **Pacte financier et fiscal métropolitain 2023-2026**. Pour la première fois, ce pacte introduit explicitement des critères sociaux et de charges de centralité dans la dotation de solidarité communautaire.

Concrètement, la dotation de solidarité communautaire, quasi-inexistante avant 2023, a représenté **plus de 46 millions d'euros versés à Marseille en 2025**. Cette progression n'efface pas les déséquilibres historiques, mais elle constitue un changement réel : elle marque la reconnaissance, par la Métropole, du fait que Marseille supporte des charges particulières liées à son rôle de ville-centre et à la concentration des difficultés sociales.

Ce rééquilibrage est directement lié à la crédibilité retrouvée de la Ville et à la capacité du maire à peser dans les négociations métropolitaines. Une ville financièrement fragilisée n'aurait pas pu obtenir de telles avancées. Une ville qui tient ses comptes peut, au contraire, imposer un débat de fond sur l'allocation des ressources.

“MARSEILLE EN GRAND” : UN PLAN À INSCRIRE DANS LA DURÉE

Obtenu par le maire de Marseille, qui a su convaincre le chef de l'État de la nécessité de réinvestir dans notre ville, trop longtemps négligée, le plan **Marseille en Grand** représente **plus de 5 milliards d'euros d'investissements publics**

sur une dizaine d'années, mobilisés par l'État, les collectivités et leurs partenaires. Sur ce total, **plusieurs milliards concernent directement des projets situés à Marseille**, notamment dans les transports, les écoles, la rénovation urbaine, la sécurité et le logement.

Ce plan n'est pas un simple dispositif technique. Il est le résultat d'un engagement politique fort du maire, qui a su démontrer à l'État que Marseille disposait à la fois de besoins massifs et d'une capacité réelle à conduire des projets complexes. Et il aboutit à des résultats concrets. Les investissements engagés sur les écoles, les transports ou la rénovation des quartiers n'auraient pas été possibles à cette échelle sans cette mobilisation exceptionnelle de ressources nationales.

Là encore, la crédibilité financière de la Ville a été déterminante. L'État n'investit pas plusieurs milliards d'euros dans une collectivité qu'il juge incapable d'exécuter les crédits ou de tenir ses engagements. Marseille en Grand est donc aussi un marqueur de confiance institutionnelle retrouvée.

UNE VILLE QUI VA CHERCHER L'ARGENT LÀ OÙ IL EST, EN FRANCE ET EN EUROPE

La Ville de Marseille a également changé de dimension dans sa capacité à mobiliser les financements européens. Là où ces fonds étaient historiquement peu sollicités, Marseille s'est positionnée sur de nombreux programmes européens, qu'il s'agisse de transition écologique, de rénovation urbaine, d'innovation sociale ou de développement économique.

Sur le seul mandat 2020-2026, la Ville et ses partenaires ont mobilisé **plusieurs dizaines de millions d'euros de financements européens**, notamment via les fonds structurels, les programmes Horizon Europe ou les dispositifs liés au climat. Marseille fait aujourd'hui partie des 100 villes européennes engagées dans l'objectif de neutralité carbone, ce qui ouvre l'accès à des financements spécifiques et à des coopérations internationales.

La Ville de Marseille a également réussi à décrocher en 2025 le plus important prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) jamais accordé pour des écoles primaires, à hauteur de 425 millions d'euros.

Cette stratégie permet de compléter l'effort budgétaire municipal sans alourdir la dette. Elle sera poursuivie et amplifiée. Dans un contexte de contraintes budgétaires nationales, Marseille continuera à aller chercher des financements partout où ils existent, dès lors qu'ils servent un projet utile et concret pour les habitants.

UNE TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE COHÉRENTE

La suite est claire : la transformation durable de Marseille suppose une Métropole profondément réorientée. Les moyens existent. La Métropole dispose d'un budget annuel de plusieurs milliards d'euros. La question n'est pas celle de la ressource, mais celle de son affectation.

Le Printemps marseillais portera un **“new deal métropolitain”** fondé sur des principes simples et mesurables : une péréquation réellement respectueuse des charges des différentes communes, une programmation pluriannuelle d'investissement lisible, et une priorité donnée aux compétences qui changent concrètement la vie des habitants. Transports, voirie, propreté, apaisement de l'espace public et transition écologique devront devenir les premiers postes d'investissement métropolitain. Forte de ses finances redressées, de sa capacité à mobiliser des financements extérieurs et de son expérience du mandat écoulé, la Ville de Marseille abordera cette nouvelle étape avec une exigence simple : que chaque euro public engagé produise un résultat visible. C'est à cette condition que la crédibilité budgétaire se traduira, durablement, en transformation réelle de la ville.

UN BUDGET AU SERVICE DE PRIORITÉS CLAIRES, UTILES ET ASSUMÉES

La crédibilité budgétaire n'a de sens que si elle permet **des choix politiques lisibles**. La maîtrise des finances municipales, la capacité à mobiliser des ressources extérieures et le rééquilibrage progressif de la relation métropolitaine n'ont jamais été des objectifs en soi. Ils sont les conditions pour financer durablement les priorités du projet municipal, celles qui répondent aux besoins concrets des Marseillaises et des Marseillais.

La première de ces priorités est et demeurera **l'éducation**. Le plan écoles engagé depuis 2020 représente plus d'un milliard d'euros d'investissements sur la durée du mandat, un effort sans précédent à l'échelle de la ville. Cette trajectoire sera poursuivie. Le budget municipal continuera de consacrer une part élevée de l'investissement à la rénovation, à la reconstruction et à l'entretien des écoles, ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et de travail des agents. À l'échelle du fonctionnement, l'effort engagé sur la restauration scolaire, les activités périscolaires et la lutte contre les inégalités éducatives sera maintenu, dans un contexte où l'éducation reste le premier poste budgétaire de la Ville.

La **sécurité** constitue une autre priorité incontournable. Depuis 2020, les moyens consacrés à la police municipale ont fortement augmenté, tant en fonctionnement qu'en investissement, avec des recrutements massifs, la création de nouvelles brigades et le déploiement d'équipements adaptés. Cette dynamique s'accélérera. Le budget municipal continuera à financer l'augmentation des effectifs, la présence sur le terrain, la modernisation des équipements et le développement des outils de prévention et de médiation. Cet effort budgétaire

s'inscrit dans une logique claire : la sécurité du quotidien est un service public essentiel, qui nécessite des moyens pérennes et une organisation efficace, en articulation avec l'État et la justice.

Au niveau de la Métropole, sous l'attention exigeante de la Ville, **la propreté et l'entretien de l'espace public** feront également l'objet d'un effort soutenu, pour améliorer la qualité de vie dans tous les quartiers. Cela passe par des interventions municipales et métropolitaines cohérentes et concertées sur les places, les rues et les équipements de proximité, pour obtenir des résultats concrets et durables.

L'adaptation au changement climatique constitue désormais une priorité budgétaire à part entière. Le projet municipal assume clairement le fait que la lutte contre la chaleur, la végétalisation, la désimperméabilisation et la protection des plus vulnérables trouvent une place centrale dans l'action publique. Les investissements liés au plan de rafraîchissement urbain, aux cours d'école, aux espaces verts, aux ombrages et aux équipements publics adaptés seront intégrés de manière structurelle dans la programmation budgétaire. Ces investissements, estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros par an, seront largement cofinancés par des ressources extérieures — État, agences, Europe — que la Ville continuera de mobiliser activement.

Le logement et la lutte contre l'habitat indigne resteront également au cœur des priorités budgétaires. Si la Ville n'est pas seule compétente, elle continuera à consacrer des moyens importants à l'ingénierie, à l'accompagnement des copropriétés, à la rénovation urbaine et à la protection des habitants. Les crédits municipaux continueront à jouer un rôle de déclencheur, en complément des financements de l'ANRU, de l'État, des agences et des bailleurs, pour accélérer des opérations souvent complexes mais indispensables.

Enfin, **la solidarité et le service public** de proximité demeureront des axes structurants de la dépense de fonctionnement. Le budget municipal continuera de financer l'accueil social, la prévention, la santé, la culture et le sport, dans une logique assumée : à Marseille, le service public est souvent le premier filet de protection face aux inégalités. Cet effort s'inscrira dans une trajectoire maîtrisée, mais il ne sera pas sacrifié au nom d'une lecture purement comptable des finances locales.

.....

UNE PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE COMME LEVIER D'ACTION

L'ensemble de ces priorités repose sur une conviction simple : un budget municipal bien géré est un budget qui permet d'agir, de négocier et d'entraîner. La Ville de Marseille continuera à utiliser ses ressources propres pour financer ce qui relève directement de ses compétences, mais aussi comme levier pour mobiliser des financements extérieurs, qu'ils soient métropolitains, nationaux ou européens.

La poursuite de Marseille en Grand, l'amplification de la mobilisation des fonds européens et la refondation de la relation métropolitaine constituent, à cet égard, des éléments indissociables de la stratégie budgétaire. **Chaque euro investi par la Ville doit permettre d'en mobiliser d'autres**, dans une logique de cofinancement et d'effet de levier, au service des projets utiles aux habitants.

C'est cette cohérence entre sérieux financier, priorités politiques et capacité à aller chercher des ressources externes qui fonde la crédibilité du projet pour les années à venir. Un budget n'est pas qu'un document comptable : c'est un acte politique. Celui que nous assumons est clair : **mettre l'argent public au service des Marseillaises et des Marseillais**, là où il est le plus nécessaire, avec rigueur, transparence et ambition.

POUR UNE VILLE EFFICACE, DES AGENTS FIERS ET RECONNUS

Engagés au service des Marseillaises et des Marseillais, les agents de la Ville et de la Métropole doivent être **pleinement reconnus pour leurs compétences**. C'est la condition d'un service public efficace et respecté, qui contribue à la sécurité, au bien-être et au lien social pour toutes et tous.

Notre ville est riche de ses 18 000 agents, fonctionnaires ou contractuels, qui se lèvent chaque jour pour une belle et grande mission. Au contact direct des citoyens, ils et elles **assurent la continuité du service public, la proximité, la solidarité, la sécurité, l'éducation**.

Au cours des dernières années, nous avons pu voir des agents mobilisés comme jamais durant la crise de la COVID-19 : ils ont pris des risques, ils se sont battus pour maintenir nos services publics debout. Grâce à leurs efforts, nous pouvons être fiers de la ville, de nos écoles, de nos bibliothèques, de nos parcs.

UNE VILLE ENGAGÉE POUR SES SERVICES PUBLICS

Pour délivrer le service public attendu par les Marseillaises et les Marseillais et pour transformer notre ville, il a d'abord fallu faire évoluer son administration. Nous l'avons fait en recrutant 1 700 agents supplémentaires, dans les services qu'il fallait stratégiquement renforcer pour faire face aux défis spécifiques que nous avons rencontrés, notamment

400 recrutements supplémentaires pour la police municipale, 130 agents pour le service du logement, 500 agents supplémentaires dans le périscolaire.

Cette politique s'est doublée d'une stratégie d'attractivité, passant par **la modernisation des services et des pratiques**, en rupture avec l'impunité qui pouvait protéger, auparavant, certains comportements toxiques au sein des services. Les résultats sont visibles : nous recevons aujourd'hui 75 000 candidatures par an sur l'ensemble de nos offres d'emploi, contre 15 000 seulement au début du mandat.

Nous avons restauré la fierté des agents, qui osent maintenant dire « **mon métier, c'est Marseille !** ».

SOUTENIR, FORMER, ACCOMPAGNER VERS L'EXCELLENCE

Pour ce prochain mandat, nous avons l'ambition de passer d'une logique de rétablissement à la **recherche de l'excellence**. Parce que nous savons que le plus important, pour les agents publics, est de pouvoir **trouver du sens au travail** et de **disposer des moyens d'agir**, chacun de nos projets sera déployé en tenant compte de la capacité des agents concernés à le mettre en œuvre. Ils seront **associés aux concertations** préalables et participeront aux démarches de suivi et d'évaluation.

Nous accompagnerons tout nouveau dispositif par des **formations** adéquates, via le **Campus Ville**

de Marseille, afin que les agents sollicités soient correctement outillés et disposent des compétences adaptées aux missions qui leur sont confiées. C'est ainsi que les capacités d'actions seront démultipliées, au service de Marseille et des Marseillais.

Une part importante des formations portera sur les enjeux de **l'accueil inclusif du public**, avec des sensibilisations à **l'égalité femmes-hommes** et à la lutte **contre les violences sexistes et sexuelles**, à la protection des droits de l'enfant, à la prise en compte des situations de handicap et à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

À l'heure du déploiement des démarches dématérialisées, mais aussi de l'intelligence artificielle, il est indispensable, pour les agents, pour leurs parcours de carrière, comme pour la qualité et l'efficacité du service rendu à la population, de **faire monter en compétences numériques** l'ensemble des équipes. Nous mettrons pour cela à disposition des agents des outils leur permettant de tester leurs compétences, de se former et de progresser.

Pour voir à plus long terme, nous mettrons en place **une “gestion prévisionnelle des emplois et des compétences”** au sein des services, afin de bien identifier les besoins à pourvoir au moment des départs en retraite, et d'anticiper les recrutements et les formations nécessaires.

En définitive, nous projetons la **conclusion d'un pacte de confiance et d'efficacité** entre la Ville, ses agents et les habitants. Chaque Marseillais est en droit d'exiger un service public d'excellence au quotidien, accueillant, chaleureux et inclusif, et doit savoir comment est conduite l'action municipale. Et chaque agent doit se sentir pleinement respecté et reconnu dans ses compétences, dans son engagement pour le service public.

Nous voulons le meilleur pour les agents de notre ville, parce que nous voulons le meilleur pour les Marseillaises et les Marseillais.

NATURE POUR TOUS

Des collines aux calanques, de Corbières à Borély, les Marseillaises et les Marseillais de tous les quartiers auront un accès facilité et apaisé à la nature, à l'eau, à la végétation et au littoral.



Navettes maritimes
toute l'année



Réaménagement complet
de la plage des Catalans

Réhabilitation patrimoniale
du centre ancien (Noailles puis Belsunce)

Traversée des tunnels à 1€
pour les Marseillais abonnés

Réouverture du cinéma « Le César »

Accès à la Digue du Large

Renouveau social et patrimonial du centre ancien
par les arts et la culture (Philharmonie des enfants au Centre-Bourse, rénovation du Conservatoire et du Théâtre du Gymnase)

Traversée des tunnels à 1€
pour les Marseillais abonnés

Nouvelle cité internationale
des congrès et des événements
au Parc Chanot

Boulevard Urbain Sud :
ouverture d'une **concertation citoyenne**
pour une alternative

La corniche verte du stade nautique
Florence Arthaud à Montredon

Dépollution des friches industrielles

Réouverture du Château Pastré
pour y créer une **résidence d'artistes**
ouverte au public

Parc à Foresta et coulée verte
le long du ruisseau des Aygalades

16^e

Les Riaux

L'Estaque

Réaménagement de la plage
de Corbières avec une halte ferroviaire
et un accès piéton sécurisé

Réouverture
de la piscine Nord

Notre-Dame-Limite

Saint-Antoine

Borel

Les Aygalades

15^e

Saint-Joseph

Sainte-Marthe

14^e

Saint-Barthélemy

Saint-J

Chutes-Lavies

Le Chart

Le Blanc

5 Avenues

Le Camas

5^e La

Conception

Saint-S

Menpenti

Le Rouet

Saint-Giniez

Sainte-Anne

Bonneveine

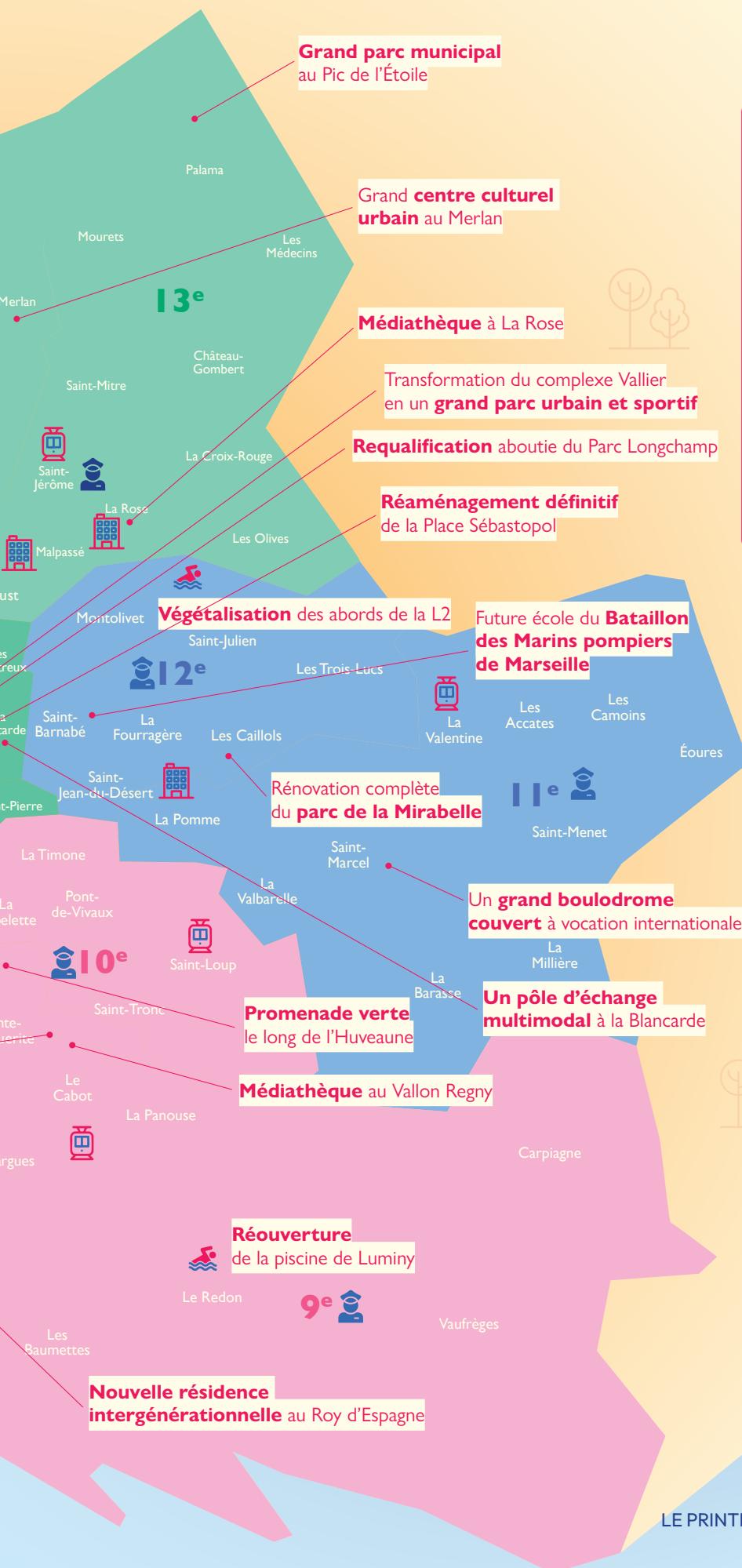
La Vieille-Chapelle

8^e

La Pointe-Rouge

Sormiou

DES PROJETS POUR TOUT MARSEILLE



POUR CHAQUE QUARTIER, POUR CHAQUE VILLAGE

- **Un accès garanti** aux services publics, grâce aux Guichets marseillais
- **Une place commune**, apaisée, avec de l'ombre et un accès à l'eau
- Le droit de **végétaliser sa rue**, avec l'aide des services municipaux et métropolitains
- **Un accès sécurisé** pour les piétons autour de l'école
- Une action municipale résolue en faveur de la **diversité commerciale**
- **L'amélioration du ramassage quotidien** des déchets et du nettoiement des rues.

Extensions du tramway
au Nord, à l'Est et au Sud

Ouverture ou réouverture des piscines
Nord, Luminy, Bougainville et La Bombardière

6 postes de police municipale actuels
10 postes à venir

Grands chantiers de rénovation
urbaine et de réhabilitation

notamment : Campagne-Lévéque, La Savine, Kalliste / La Solidarité, La Castellane / La Bricarde, Les Crottes / La Cabucelle, La Maurelette, Consolat, Le Mail, Les Rosiers, Maison Blanche, Font-Vert, Cité SNCF, Frais-Vallon, Corot, Saint-Barthélémy, Malpassé, Air-Bel...



JE REJOINS
LE MOUVEMENT !



Le Printemps marseillais, c'est une aventure que nous partageons et construisons ensemble. Rejoignez-nous dès maintenant !

